

Оссолінські колекції.

CD – диск виконано в рамках угоди укладеної з квітня 2004 р. між Львівською науковою бібліотекою НАН України у Львові і Національним Закладом ім. Оссолінських у Вроцлаві.

Lwowska Naukowa Biblioteka im. W. Stefanyka NAN Ukrainy. Oddział Rękopisów.

Zespół (fond) 4.

Zbiór rękopisów Biblioteki Baworowskich

Dział (opys) 1

968. Epître du vieux Cosmopolite Syrach à la Convention Nationale de France contenant l'Examen du Discours prononcé à la séance du 2 Pluvoise III par le Citoyen Boissy d'Anglas, représentant du Peuple sur les veritable Intérêts de quelques unes des puissances coalisées et sur les bases d'une paix durable en Sarmatie. 1795.

STRONY NIEZAPISANE NIE ZOSTAŁY ZDIGITALIZOWANE

ЛЬВІВСЬКА НАУКОВА БІБЛІОТЕКА
ім. В. СТЕФАНИКА НАН УКРАЇНИ

ВІДДІЛ РУКОПИСІВ

ФОНД 4 (Бав.)
ОПИС 1
ОД. ЗБ. 968

968

VIII l 29

ÉPIÎTRE

DU

MARC ANTOINE SYRACUS

à La

CONVENTION NATIONALE DE FRANCE

CONTENANT L'EXAMEN DU DISCOURS
PROFONDÀ LA SÉANCE DU 2^{PLU} MOIS III

DE LA

LE CROYEZ BOISSY-D'ANGLOIS

REPRÉSENTANT DU PEUPLE.

SUR

LES VÉRITABLES INTÉRÊTS

DE

QUELQUES UNES DES PUISSANCES

COALISÉES

ET SUR

Les Bases d'une Paix Durable.

EN SARMAIE 1795.

Représentans du Peuple Français.

Le Discours prononcé dans vos séances par
votre Collègue Boissy-d'Anglas, sur les Océ-
ans & les Intérêts de quelquesunes des Puissances
coalisées et sur les bases d'une Paix
durable, est imprimé par votre Ordre.

La malheureuse guerre contre la France
est un fléau pour toute l'Europe, elle étend ses dé-
vastations jusqu'en Asie, en Afrique et en Améri-
rique, chaque proposition de la finir est donc
de l'intérêt de toute l'humanité.

Le Discours de votre Collègue est prononcé au
milieu de vous, Représentans du Peuple Français,
pour vous instruire et pour diriger votre Conduite
future. Vous l'avez rendu public, parce que
vous l'avez rendu solide et propre à éclairer les Na-
tions de l'Europe et sur leurs Intérêts et sur vos
principes.

Vous avez donc provoqué l'Europe à lire cette
instruction publique, à la considérer sérieusement
et à l'examiner mûrement; en conséquence il doit
bien vous intéresser, Régens des Français, d'ap-
prendre ce que les Nations étrangères pensent à
voir à y répondre. Jamais dans les doctrines, dispu-
tes le rapport d'une partie se décide.

De l'autre côté il est autant de l'intérêt de ces
mêmes nations de voir soumis au jugement d'un
examen impartial et froid, l'édifice ardent de
votre collègue, afin que le procès soit éclairé de
de plus d'un côté, et par là la grande sentence defi-
nitive préparée.

Chefs d'un peuple admirable! voilà les raisons
qui ont porté le Vieux Cosmopolite à Syrach
à faire avec la plus grande exactitude l'analyse
du Discours de votre confrère, et à le soumettre à
une critique aussi scrupuleuse que consciencieuse.

Pénétré de la Conviction de ses intentions pu-
res, pénétré de l'importance d'un intérêt du quel
depend le sort de l'Europe, et le bonheur ou le mal-
heur de cinq siècles à venir, pour le moins Le Vieux
Syrach s'approche aujourd'hui de votre barre,
vous présente respectueusement ses réflexions fran-
ches. Il vous prie de vouloir bien faire lire son
pître dans votre respectable Assemblée et de
réfléchir sur son contenu, autant que le ^{jour} Discours
citoyen Boiffy-D'Anglas.

Les Représentans de la Convention Nationale
parlent souvent avec beau coup d'Eloquence.
Dans ma jeunesse j'ai bien aussi siégé comme
Représentant dans des Assemblées, et j'ai senti aus-
si comme le cœur de l'homme bat et se flam-
me, qui plénipotentiaire de sa Nation, se lève
entre ses Co-mendataires et fait entendre sa
Voix pour le bonheur de la Patrie. Comme
le cœur de l'homme se lève quand il doit ouvrir
sa bouche, là où la partie pour lui jette des
regards d'approbation, et la partie contre, ceux
du Courroux. où au dessus des Têtes des Repré-
sentans sont suspendues les Loges des Auditeurs,
qui suivent dans un silence religieux avec des
passions moins vives et une attention égale, les pa-
roles de l'Orateur, et lui distribuent d'abord, qu'il
se tait avec une sévérité inflexible les applau-
dissement ou l'improbation. J'ai bien senti aussi
comme le cœur de l'Orateur se lève jusqu'aux Cieux
comme son discours se flamme des foudres céles-
tes, si dans les Loges des Auditeurs se trouve cel-
le dont il recherche la main, et quand cette re-
doit être que la récompense d'un amour ardent

de la patrie — — — — — Où était-ce que je fis
l'expérience de ces sentiments qui exaltent les loeurs.
— — — — — Pas dans les assemblées dont les loges furent
remplies par des malfaiteurs, soldes pour ne dire
briés que des applaudissements et des sifflemens payés.
Non jamais les noirs de mon peuple ne se sont élevés
à la hauteur de ce raffinement d'intrigue. — — —

Je vous parle de ces diètes subjuguées dans des temps
plus récents, par les piques et les sabres des barbares
d'Asie, dont ces cohortes sauvages me chassèrent long-
que je commençai à penser mûrement, et que hélas!
l'insatiable violence a fermées maintenant pour toujours.

Mais mon sang se brase encore, quand je me
rappelle quelques uns de ces journées chaudes qui se
prolongeaient fort avant dans la nuit dans lesquelles
j'ai tonné et lutté aussi dans ma jeunesse pour le sa-
lut de cette patrie malheureuse, dont on a détruit
jusqu'au nom — — — — — Ah quel souvenir d'effroi!

Ah providence incompréhensible, par-
done des moments à la douleur de les voyes im-
pénétrables m'accable et me transporte — — — — — j'émettais

Il me faut donc avouer que l'homme qui
s'élève dans une Assemblée Nationale, s'il a une
âme, ne peut pas se garantir de l'enthousiasme
que l'esprit de Dieu plane sur lui, et le seigneur
à parler avec une langue de feu.

L'éloquence est donc un produit nécessaire,
des Assemblées publiques, et toute l'Assemblée s'ex-
alte quand l'homme qui parle est éloquent, c'est à
dire: pénétré d'enthousiasme pour l'objet de son
discours.

7.
Et pourtant, comme partout dans le monde le parfait
pouche à l'imparfait, et le salutaire au nuisible,
pourtant l'éloquence est un talent très-dangereux
dans les Assemblées publiques.

Chaque degré d'enthousiasme est une passion
pour le bien, et pour quel bien? pour celui qui en
a l'apparence pendant la fièvre de l'enthousiasme.

Peu d'orateurs ont le talent de peser avec une éga-
le force le pour et le contre, peu en ont l'at-
tention, ils sefforcent plutôt de porter l'Assemblée à
une certaine résolution, et pour y réussir ils com-
mencent d'abord par détailler des conseils, qui ne
font pas les leurs, par en montrer l'impuissance et
les dangers, puis ils retournent à leur conseil oppo-
sé, le mettent en comparaison avec ceux qui'ils ont
débatu, il doit y gagner, en suite ils en montrent la
justice, et les effets salutaires, enfin ils ajoutent
combien il est louable et glorieux, et ils ne finissent
qu'après avoir enchainé fortement l'amour pro-
pre des Auditeurs à leurs desseins.

De cette manière, j'ai souvent vu qu'on réussissait
à faire agréer, accepter même avec ardeur des ar-
rêts, qui le lendemain furent annullés par une dé-
monstration froide et sans force, et bien sûr l'as-
semblée, ou l'examen froid d'un arrêté approuvé
par l'éloquence en prévient encore l'exécution!

Boissy-D'Anglas Vous a tenu un discours bien beau
et bien éloquent; j'étais des Français le Vieux prophète
est trop âgé, pour parler avec agnement, aussi ne s'ap-
proche-t-il pas de Vous enflammer. Mais il Vous mènera
le Chemin de l'examen impartial. Ne lui ne ferez pas
de suite avec lui le papier uni et satisfaisant.

Je vais porter dit Boissy-D'Anglas, mes re-
gardes sur la situation extérieure de la France,

" sur ses relations avec les autres peuples, et sur les
 " intérêts de ceux-ci par rapport à elle." Voilà
 des objets de la plus grande importance, et dont la
 considération mise est aujourd'hui de la dernière ur-
 gence pour toute l'Europe.

D'ailleurs, D'Anglas veut montrer, " comment de
 " la liberté de la France doit nécessairement résulter
 " le bonheur du monde, et la paix de l'Univers, de cel-
 " le que la France a négocié avec ses voisins."
 Je ne doute pas que ce ne soit possible, et l'univers y
 applaudirait; mais j'ai parcouru plusieurs fois tout
 le discours, sans y trouver l'exposition et la démonstra-
 tion de ces assertions.

Il veut, " avertir les peuples qui font la guerre à
 " la France des dangers dans lesquels ils se précipitent,
 " en se déclarant contre Elle, il rappellera les crimes
 " et les atrocités qui ont pour but d'enlever à la France
 " le crédit national.

" Il exécutera tous ces objets, avec la franchise,
 " et la loyauté d'un homme libre, et son langage conti-
 " nera d'une manière remarquable avec les débats
 " menaçans du parlement anglais." Voilà des
 desseins bien beaux, sublimes même, et c'est bien
 dommage que l'Orateur ait eu la malheureuse in-
 attention de défigurer par sa sortie contre le par-
 lament, une phrase inouïe pour s'attacher la confi-
 ance des Auditeurs. J'ai étudié toute la vie les dé-
 bats du Parlement Anglais, et n'y suis fort infor-
 mé. Comme notoirement il y a toujours dans ce Parle-
 ment deux partis opposés, parmi lesquels chaque
 nouveau projet important trouve une oppo-
 sition forte et toujours préparée; puisque la li-
 berté des débats n'est nullement gênée, tout projet
 par cette opposition passe par toutes les épreuves
 du creuset logique, est attaqué même par toutes

D'un Herzberg, ou de son subalterne Dohm, parce
 qu'ils sont saisis de devoir. Mais quel nom leur donner
 dans la bouche d'un Député qui vient de promettre so-
 lemnellement: „le langage que j'entendrai doit être
 „la profession franche et loyale d'un homme libre; il
 „contrastera d'une manière remarquable avec les pa-
 „rolles injurieuses, qui composent les débats mensongers et
 „les santeries des chevaleresques du Parlement de
 „la Grande-Bretagne.”

Une promesse aussi solennelle, et quelques pages
 après dans une seule période autant de mensonges
 et de faussetés, que de paroles! Cela fait bouillir
 mon sang, je rougis pour Doiffy d'Anglas —
 je vous demande quelques moments de repos, pour
 rétablir dans mon Cœur l'équilibre du Zèle pour
 la Vérité et de la haine du mensonge avec l'huis
 manifesté. Le Vieux Syrach doit être calme pour
 discuter la Vérité sans agitations avec ses frères
 les Cosmopolites de la Convention Nationale.

Jusqu'à ce jour la Science n'est pas encore inven-
 tée, qui doit contenir au Complexe tout ce qui con-
 cerne la composition des Etats, leur direction,
 l'art de les réformer, et de leur donner une marche
 toujours égale; cette vaste science, qui doit être
 l'application pratique et l'essence de toute les
 sciences et connaissances humaines, cette sublime sci-
 ence, dont l'achèvement surpasse peut-être les fac-
 cultés de l'Esprit humain, pour la quelle le nom de
l'Art du Gouvernement est trop restreint, & que nous
 devrions peut-être nommer Cratosophie, comme
 il y a une Philosophie.

Le Corps Américain, comme l'avant-dernier de
 tous, fut le premier qui en se reformant confut la

Théorie de cette science imparfaite. Cet Etat en a même avancé la Théorie et les progrès. La République Française, comme le plus jeune de tous les Etats, peut donc sans doute se fonder sur une Théorie déjà plus mûrie, suppose toujours que les passions de plusieurs des Théoriciens, ou les coups d'autorité de la Majesté le Peuple, n'empêchent pas la révision et l'application de cette Théorie.

Le monde a eu beaucoup de Tyrans, mais jamais il n'en a eu, qui eut brulé le pas commun au point de punir les actions, qui devancaient les Loix. Le Tyran qui éleva aujourd'hui dans les places publiques la Statue de Bel, et ordonna au passans de fléchir les genoux devant elle, n'a jamais fait jeter des hommes à la fournaise, qui avant d'être Tandis que l'Idole n'existait pas, auraient manqué de l'adorer. Scdrac, Chéfac et Abednego avaient tous vu l'Idole Conquis refusèrent l'adoration.

Châs les Orateurs de la Convention Nationale devien rent des Tyrans si téméraires, quand ils appliquent les Loix d'aujourd'hui à des actions commises avant hier, quand ils emploient les dogmes neufs, sur les quels ils fondent le système de leur République, à des Etats qui devancaient de beaucoup de siècles l'invention de ces Doctrines.

Pendant tant de siècles les peuples ont cru que les Monarques étaient nécessaires, beaucoup de peuples lassés des malheurs qu'un Trône électif leur fait souffrir ont préféré la succession héréditaire de ses Reins et ne se sont pas trompés, comme l'histoire de la Pologne le prouve évidemment.

Le principe de succession héréditaire une fois posé les mariages étaient la acquisition la plus juste et la plus douce des Etats, aussi une grande partie de la

France lui fut incorporée par ce moyen.
 Et quel serait l'homme qui oserait blâmer les traités pacifiques, qui donnent des acquisitions territoriales? On pourrait même pardonner l'intrigue, qui pour suit des buts salutaires, du moins lorsque les constitutions et associations des états ne peuvent pas être effectuées sans effusion de sang, et de ce noir ouvrage d'un accord tranquille et paisible.

Mais la rage des conquêtes! dit-on, cette manie de s'aggrandir, qui pour se passer excite les guerres destructrices du genre humain, comme elle est exécrationnable! Cela est vrai, mais quel monarque ne n'aurait pas, ne devrait pas l'avoir, quand les peuples et les écrivains sont assez aveuglés pour proner et servir cette passion?

Le Vieux Tyrach, qui comme l'on voyez est le plus tolérant des hommes oserait même excuser l'effort d'aggrandissement, jusqu'à un certain point. Tous les états, tels qu'ils existent aujourd'hui, ont leurs limites au hasard ou à l'oppression. Sans ont des limites naturelles, prudemment choisies, par là plusieurs manquent d'astitude pour bien s'arranger dans un lieu sûr et pour se défendre facilement. Les efforts de remédier à ces inconvénients sont raisonnables, et tant qu'on y employe des moyens justes, qu'on s'abstient de se crispier à ce but la vie des hommes innocens, il n'y a rien à y blâmer. La France après être devenue, par les brigandages de Louis XIV, la France actuelle, forme un territoire prudent, en désirant des montagnes, de grandes fleuves et l'Océan pour limites. On peut approuver même que la France saisisse toute occasion, ou elle peut parvenir à ce but, sans y employer des guerres injustes offensives et d'aggrandissement. Mais ce même principe que nous venons d'alléguer pour la France doit être pareillement juste, quand la Pologne se voit pas se laisser chasser des bords de la Baltique, qui sont

sa propriété, et dont elle a besoin pour vendre ses productions, et quand l'Autriche qui manque de fleuves navigables et de ports, en cherche. Tout cela n'est pas désir de s'agrandir, mais de s'améliorer, lequel ne pourra être de se injuste, que lorsque l'humanité, mise à la place de l'égoïsme et de l'égoïsme, sera le principe universel des traités publics.

L'Autriche, a-t-elle donc fait de guerres de conquête? L'Autriche qui depuis des siècles rend des royaumes et des provinces, dont elle avait la possession légitime?

Charles V l'ayeul de la maison d'Autriche, n'était il pas le souverain légitime de la monarchie Espagnole et des pays-bas aussi bien, que celui des provinces Autrichiennes? Lorsqu'il partagea volontairement ces vastes états avec son frère, peut-on imaginer sans blesser le sens commun, qu'il ait eu l'intention d'exclure pour toujours la postérité de son frère de la succession d'Espagne, même au cas du décès de tous ses propres descendants mâles? D'ailleurs même qu'il ait eu cette intention folle et odieuse, qu'il a démentie lui-même par des faits postérieurs, pourrait-on le nommer juste et valable, peut-on soutenir que les droits de succession de son frère et de sa postérité dépendaient de la volonté de Charles V? peut-on nier qu'ils devaient plutôt leur justice d'un principe universel, qu'ils dépendent de Charles V, du même principe dans lequel se fonde sa propre possession?

En 1612 lorsque Matthias succéda, à son frère Rudolphe II dans les états d'Autriche, et qu'il assura à son cousin Ferdinand la succession qui lui étoit due sans ce cas, que Ferdinand, le dernier rejetton de la branche Autrichienne, decédât sans fils, les états Autrichiens devaient retourner aux souverains de l'Espagne. Et c'étoit bien juste, car la famille ne grant Autriche

12
les Chicanes de la Dialectique, il faut qu'il soit protégé, au moins par une défense, contre chaque attaque, et l'Orateur n'a prévenu, et qui défend de s'imprimer, même s'il n'est pas convaincu de la faiblesse et l'insuffisance de l'argument défini, ne manquera pas de faire par les débats antérieurs des progrès dans la Théorie de l'Objet.

Fox, Sheridan, Erskine, Grey sont des orateurs desquels on retire de l'instruction autant de fois qu'ils parlent. Et même au duc Pitt, même quand il veut avoir supposé l'acte de l'Habeas Corpus on ne peut refuser l'usage d'un langage concluant. Je ne saurais que le fada Burke, avec lequel on pourrait faire une exception, qui toujours neuble d'encre, ne parle jamais sans ennuyer, et mérite pleinement la Critique de Boissy-D'Anglas. Mais un seul homme médiocre qu'est-il en comparaison de tant de têtes éclairées? pour quoi donc méconnaître le mérite de ses ennemis?

pourquoi commettre cette incongruité dans une Convention Nationale, où chaque mot est prononcé au nom sacré de la Nation? où un sentiment sublime national devrait égaler les Orateurs aux dieux et les écarter de toute vengeance et vaine animosité. Que le bon Mercier, qui habite depuis trente ans avec moi, et a fait souvent avec moi le tour des forêts Sarmates, ou l'invincible Orateur du peuple, Trévon, soient jugés entre Boissy-D'Anglas et le Cosmopolite Agrath.

Allons au but. pour examiner le discours de Boissy-D'Anglas, il faut en séparer les objets importants, en considérer chacun à part.

Intérêts des Nations qui font la Guerre à la France.

" L'ambition du Gouvernement Anglois, l'intérêt de la maison d'Autriche, et l'orgueil de la Russie sont les seules causes du malheur du monde. Les puissances

ces, et surtout la Prusse et l'Angleterne sont les dési-
 gnables ennemis des puissances de l'Occident, qui les
 ont poussés dans la Guerre contre la France. Le pro-
 jet de partager la France est la seule source de la
 guerre actuelle. La Prusse, l'Espagne, l'Empire,
 la Sardaigne, si ne sollicitent pas aveuglément sur
 leur véritable intérêt doivent prêter, le plus pro-
 prement possible de cette guerre. »

C'est là les principales thèses, qui dans ce discours
 concernent les intérêts des puissances de l'Europe.

Voyons comment elles seront démontrées.

Autriche.

« L'Orateur lui reproche » que sa politique pour suit
 constamment les projets ambitieux d'agrandissement,
 quelle employe pour y réussir les traités, les mariages,
 les intrigues et les armes; qu'autre fois la France, la Tur-
 quie, la Suède ont servi seules de digues pour protéger
 l'Empire contre les Empereurs; que la Cour de Vienne
 n'a su négocier s'adroitement, qu'elle a manqué de
 briser les contre poids qui balançoient la puissance,
 qu'elle a seu affaibli les Turcs en les sacrifiant aux
 Russes, qu'elle a tellement séduit la France que la
 Prusse fut venue au moment d'une entière destruction,
 qu'elle a été deux fois sur le point d'envahir la Bada-
 ve; qu'elle a voulu confidamment détruire son allié la
 France, et lui arracher l'Alsace, la Lorraine, et une
 partie de la Flandre; qu'à présent ayant perdu les
 Pays-bas Elle veut engager toute l'Europe à se bat-
 tre pour les lui rendre. »

« L'Extrait que je viens de faire est fidèle, mais
 je l'ai fait avec peine. Car il manque à tout le rai-
 sonnement, la justice, et le témoignage de l'histoire.
 On pardonne de tels mensonges dans les deductions

D'un Capucin, et en Hesse permet au Prince de vendre ses
 Sujets pour du numéraire; Au lieu que l'Allemagne si elle
 ne fai' fait qu'un seul état, n'aurait à entretenir qu'une
 seule Armée, et à défendre qu'une seule circonférence
 de frontières, elle a aujourd'hui quatorze Armées de dif-
 férents nombre à nourrir, et non seulement ses frontiè-
 res de dehors, mais aussi dans l'intérieur celle de
 deux cents États à défendre et à protéger l'une
 contre l'autre. Au lieu que l'Allemagne, qui, si
 elle se formait qu'un seul Empire, serait un état
 grand et puissant qui pourrait prétendre dans son
 Intérieur à une paix de plusieurs siècles, elle a con-
 tinuellement été le Théâtre des guerres sanglantes,
 dont les Changements naturels de tant de familles
 souveraines font la mèche toujours fumante.
 Au lieu que le Commerce de l'Allemagne serait floris-
 sant, si elle ne formait qu'un seul État et qu'un seul
 Empire, son commerce aujourd'hui est entière-
 ment opprimé, par la gêne que tant d'États lui im-
 posent dont les petits intérêts ne s'accordent jamais
 et sont toujours en opposition. Plus de cinquante
 péages oppriment la seule navigation du Rhin.
 Hambourg, Hanovre, le Brandebourg et la Saxe
 ne forment plus un même Corps politique, quand
 il est question de la Navigation de l'Elbe. Anisofe,
 rait projeter en Allemagne des chausses commerciales,
 ou la jonction de ces belles Rivières par des Canaux.
 Et l'honneur national comment se peut-il se consoli-
 der, quand le Saxon se moque du Suabe, le Holstei-
 nien du Mecklenbourgeois, le Palatin du Bavarrois,
 et que tous détestent le Brandebourgeois devenu un
 Prussien insolent.

les Propriétaires dans les trente des plus importants Etats Allemands électifs et héréditaires, sont-ils moins ou ne sont-ils pas beaucoup plus imposés et opprimés que ceux des pays Autrichiens? Et entre les Princes de l'Allemagne, qui tous sont assez puissants pour perpétuer l'anarchie dans l'Empire, y en a-t-il, excepté la Prusse, un seul assez puissant pour sa propre défense?

Et qui voudrait garantir l'intégrité de l'Empire d'aujourd'hui en dix ans? Si l'entier demembrement de la Pologne subsiste, et que le grand Colosse du Nord s'approche des frontières de l'Allemagne? Si la Russie, pour assurer ses conquêtes en Pologne, venait aujourd'hui de l'Orient tomber sur l'Allemagne, pendant que les Français avancent du côté de l'Occident, quel moyen resterait bien à l'Autriche pour se sauver? Celui de fuir à la Russie, et si elle demandait l'asservissement de tous les Princes de l'Empire, et l'entier partage de cet Empire déformé et qu'elle se fut, comme autre fois, entendu d'avance avec la Prusse, l'Autriche pourrait-elle empêcher tous ces partages sans fin?

Concluons donc que la Maison d'Autriche, quand dans les siècles passés dans ses qualités impériales, elle aurait eu les mêmes jalousies contre ses Vassaux prépondérans, que les Rois de France avaient contre les leurs, même quand elle aurait voulu ramener l'Allemagne à un seul Etat monarchique, comme il l'était sous les Carlovingiens, elle n'aurait fait qu'avancer le véritable bonheur de l'Allemagne, que réparer les fautes de ses antécédens, qu'agir selon une politique saine, juste et conforme au

chienne, et celle d'Espagne étoient la possession du
 même Prince Philippe et les descendants de deux frères
 Charles V et Ferdinand I. Mais ce qui auroit été de
 droit, quand la ligne mâle de Ferdinand alloit se
 terminer, devoit aussi être valable quand les descendants
 mâles de Charles V manquoient, et pourtant toute cette
 grande succession a dû passer à Philippe d'Espagne.
 Peut-on refuser d'avouer que les efforts de Charles
 V pour éviter après sa mort l'effusion de sang aient été
 les plus sages et les plus louables? Un Prince peut-il
 former un projet plus juste, plus sage et plus humain
 que le sien de faire et d'affermir la Sanction Pragma-
 tique? Il sacrifia partout pour la voir confirmée
 & garantie de son vivant. La France en avoit
 donné la garantie dans la paix de Vienne projetée
 en 1526 et achevée 1528. L'Empire, la Grande Bre-
 tagne, la Hollande, la Russie, la Saxe, le Danemarck
 et l'Espagne en avoient fait autant. Elle avoit été
 présentée aux Etats de l'Autriche, de la Silésie, de
 Hongrie, de la Transylvanie, des pays-bas Belges
 et de la Bohême pour l'accepter et la confirmer,
 et partout elle avoit été acceptée et confirmée.
 On trouve-t-on dans l'histoire de l'Europe un second
 exemple d'une loi de succession promulguée avec
 autant de précautions, de formalités et de solenni-
 tés? Combien ne surpassait-elle pas en validité le
 testament de Charles V ou la règle arbitraire
 de Pierre I. ?

La France avoit reçue pour cette garantie la
 Lorraine et le Duché de Bar, et par tout elle commit
 après la mort de Charles V la perfidie de protéger
 par une armée de 110,000 hommes les réclamations con-
 tre cette loi de succession, et l'Autriche perdit en Alt,
 le marquis de Silésie, et en Italie trois duchés par
 l'infidélité de la France.

Depuis deux siècles la monarchie Autrichienne combat avec des succès malheureux pour la conservation de sa propriété, on sort donc les guerres de Conquête qu'on lui reproche!

« C'est dans l'Allemagne, répond-on, que l'Autriche n'a voulu étendre sa puissance, c'est là qu'elle a voulu dominer. » Dans les derniers tems on chercherait en vain des preuves pour appuyer ce reproche et quand on parle des tems reculés, les fait dont on se sert, pour le justifier ne prêtent point du tout à l'imputation d'injustice.

« Soyons tolérans, ne jugeons pas les souverains des siècles reculés d'après les maximes établies aujourd'hui par les Philosophes. La France par quelle moyen est-elle devenue cet empire vaste et puissant, qui après un demi-siècle de mauvaise administration peut reconquérir son indépendance et son insurmontabilité contre toute l'Europe conjurée? N'est-ce pas par les rapines et brigandages de Louis XIV et par l'oppression entière des grands vassaux, que ses Rois survivaient constamment pendant tout de siècles? Les Ducs en France, avaient ils originellement des privilèges moindres, que les princes de ce vaste Empire germanique en ont? Si les vassaux de la France avaient en aujourd'hui encore ces privilèges, auraient-ils pu empêcher le partage de la France? Pourquoi la Pologne a-t-elle subi son entière dissolution? parce qu'aucune branche des pouvoirs de son Gouvernement n'était permanente et héréditaire, parce que tous les pouvoirs dans cet Empire étaient électifs. Aucun de ses Rois n'entreprenait la lutte contre les Grands Vassaux; aucun d'eux n'a fait rendre son trône héréditaire et souverain. Par cette raison la Pologne plus é-

tendue que la France, ne pouvait jamais devenir
 une monarchie aussi respectable que celle-ci. Les jours
 de son lustre tombent dans les ténés d'une obscurité ter-
 riblesse. D'un autre côté les Palatins de Podolie, d'Ukraine
 Trock, Chassovie, Russie, Lublin &c. ont ils une origi-
 ne moins illustre que les Palatins de Saxe, les Landgra-
 ves et chanciers de Bavière, de Brandebourg, de
 Saxe, de Basse-Saxe, de Hesse &c. Mais jamais aux
 Radziwills, aux Sapieha, Oginski, Potocki, Chodkie-
 wicz, Malachowski, Czarotzki, Lubomirski &c. n'est
 venu l'idée de profiter de l'impuissance de leur Roi,
 pour rendre leurs emplois héréditaires, comme les Gé-
 néraux, les Gouverneurs (Ducs), les Commissaires des
 frontières (chanciers) et les Juges de plusieurs gen-
 res (Contes) en Allemagne l'ont fait.

Il aurait été très facile aux Chacuns de la Pologne
 de s'élever de Palatins en Electeurs de Volhynie, de
 Prusse, de Podolie, de Chelm, de Cracovie, de Sandomir
 &c. et de circonscrive le Choix d'un Roi dans le Corps
 des Electeurs. Plusieurs personnes des familles cy-
 nonnées ont plus de territoire que les plus puissants
 Electeurs allemands, et ils le possèdent comme une pro-
 priété absolue, mais ils ne l'ont jamais administré
 comme princes, toujours comme de riches propriétaires.
 De cette manière la Pologne n'a pas même pu
 parvenir à la Constitution Allemande. Lequel de ces
 deux systèmes aurait donné plus de bonheur à la Pologne?
 Lequel aurait mieux garanti son indépendance et son
 intégrité? Sans doute la Constitution polonoise; on
 ne peut pas imaginer de plus imparfaite que celle
 de l'Empire Germanique. La faculté de ces Etats
 confédérés dans un grand Empire, de faire des Al-
 liances avec des Etats étrangers, sans le consentement
 de l'Empire, faculté qui lui doit être à la perfide
 médiation de la France, est l'origine de la Déca-

Deux de cet Empire. Aion lise les Loix fondamentales des Etats unis de l'Amérique, celles des Etats généraux des Pays-bas, ou celles de la Ligue Helvétique, qui tous comme l'Allemagne sont des Confédérations d'Etats individuels indépendans, en un Corps, gouvernés de commun accord!

Combien de tems ces Corps politiques conserveraient-ils leur intégrité, si la Suisse pouvait faire des Alliances sans le consentement des Etats-généraux, ou la Virginie sans celui du Congrès, ou l'Eng sans le reste de la Ligue? Et sûrement la Constitution française ne permettra jamais que la Bretagne fasse sans le reste de la France une Alliance avec l'Angleterre. Il est bien vrai, que tant que la monarchie française existait, elle empêcha que les Empereurs n'augmentassent leur pouvoir. Les souverains de la France, pendant qu'ils abaissaient leurs Vassaux, élevaient les Princes allemands en petits Despotés, et opprimaient entièrement la Liberté de la Nation allemande, pour tenir les Empereurs et l'Empire dans une égale faiblesse. Mais il faut demander si l'Allemagne est devenue meilleure par là, et si la Constitution actuelle de l'Empire Germanique peut appeler quelque durée pour l'avenir? Il est hors de doute, qu'un juge impartial doit répondre aux deux questions par la négative.

Au lieu que l'Allemagne plus étendue, plus peuplée, plus fertile que la France, si comme celle-ci elle avait été réunie sous le sceptre d'un seul souverain, aurait joui depuis des siècles, d'un repos de la Confédération et de l'indépendance, elle a continuellement été l'objet de la rixe de l'étranger, et celui d'une oppression, qui prend sa forme en grande bourse de la Canne d'un Caporal, et en Bavière du froc

puide. Et si elle y avait renoncé, l'Allemagne n'aurait
 été dévastée, ni par la guerre de trente ans, ni
 par celle du Palatinat, ni par les trois guerres de
 l'Empire, ni par celle de Bavière, l'Alsace n'aurait pas
 été perdue, beaucoup d'autres malheurs lui au-
 raient été épargnés, et elle ne serait plus auj^{ourd'hui}
 d'hui le seul Etat malheureux de l'Europe, qui est tous
 jours embrasé, en quelque endroit que l'incendie ait
 commencé. Mais pour le malheur de l'Allemagne
 cette lutte entre les deux peuples et leurs Vassaux est fi-
 nie depuis la Paix de Westphalie, elle est entiè-
 rement abandonnée, pourquoi donc rappeler une paix
 oubliée.

„ Mais l'Autriche, continue l'Orateur, a affaibli
 la France, la Suède, la Porte, ce qui est un grand
 crime. Comment Boissy-D'Anglas peut-il se raiso-
 ner? La France qui a arraché à l'Autriche plus
 ieurs de ses meilleures et de ses plus grandes pro-
 vinces, la France, qui s'est avoué, s'est rendue
 puissante aux dépens de l'Autriche, doit avoir
 été affaiblie par l'Autriche? Et la Suède, qui est
 puissante et faible depuis les Donquichotteries de
 Charles XII, et depuis que toute l'Europe en gou-
 die permit à la Russie de devenir formidable,
 et l'Empire des Ottomans même, qui malgré les plus
 grandes forces physiques, est faible par la maladresse
 de son Gouvernement, doivent avoir été affaiblis
 si par l'Autriche? par cette puissance que l'Autriche
 força de signer la Paix de Westphalie, et qui sans
 les exploits de Sobieski aurait été écrasée par
 les Turcs? Le Cieux Syrach croit pouvoir se di-
 resse de répondre. Passons à d'autres reproches.

Nous li'ons que l'Autriche a sacrifié la Porte
 aux Russes, mais l'Orateur ne dit point quand

la Porte peut avoir été un Client d'approuver le projet oriental, qui jamais n'aurait donné des avantages réels à Joseph II, et qui aurait pu faire perdre le trône à Catharine et y placer indomptable Potemkin.

Joseph II errait dans ce projet, comme son Auguste Père le fit en participant au premier partage de la Pologne. Cependant on ne peut pas prétendre, qu'un fois l'Autriche ait été en erreur, quand elle per mettait que la Russie affaiblit les Turcs, ^{qui} avaient envahi l'Europe sans aucune provocation, et qui avaient fait beau coup de mal à l'Autriche. Car, quelque dangereuse que la Russie soit au jour d'hui à l'Europe, autant les Ottomans le furent autre fois, et le seraient de nouveau demain, si leur Empire est fait gouverner par le Cabinet de Petersbourg, ou par une tête aussi active et remuante que Frederic II.

Mais, l'Autriche a séduit la France de faire du mal au Roi de Prusse, et pour quoi non? Si la Convention Nationale, dans laquelle reside aujourd'hui la souveraineté de la France, se croit obligée de protéger par la force de ses armes, chaque frontière de la France, de quelque manière injuste qu'elle soit devenue telle par Louis XIV, il doit être sans contredit pareillement permis au Souverain de l'Autriche auquel est transmise la souveraineté d'une nation aussi respectable, de défendre l'intégrité de ses limites, et comme la Silésie lui fut arrachée par la perfidie de la France, il fut sans doute obligé, et en droit de s'attacher à la France pour regagner sa propriété, son héritage, ou pour se mettre en garde du moins, contre de pareilles violences. En général, qu'est-ce que séduire un Etat? La France était-elle donc en 1756 une nation d'enfants, qu'un Ministre Autrichien aurait pu séduire à son gré, ou plutôt n'a-t-elle

avait-elle pas son propre but en se mêlant de la guerre de sept ans? N'avait-elle pas alors un chefisme des plus habiles à la tête de sa diplomatie? Et de quelle utilité réelle a-t-elle été alors à l'Autriche?

Il faut demander: La France a-t-elle agi avec prudence, en émancipant de sa tutelle l'Électeur de Brandebourg, qui tant qu'il restait que cela, avait autant besoin de la protection de la France que la Pravière, Chayence, le Palatinat, la Saxe, Trèves, Cologne en ont besoin? La France a-t-elle agi conséquemment, en laissant devenir la Prusse par la Conquête de la Silésie aussi puissante, qu'aujourd'hui elle peut d'un jour à l'autre choisir entre deux ennemis naturels la France et la Russie; qu'elle peut aujourd'hui flatter la France de son dévouement, et demain détruire l'ancienne alliée de la France la Pologne, et rendre la Russie plus formidable? Ah Citoyen Boissy-d'Anglas! combien n'a-t-il pas sur cet objet non seulement à dire, mais à considérer et à examiner mûrement par la Convention Nationale aujourd'hui, au dernier moment d'une décision éternellement préjudiciable? Je reviendrai. Enfin, les efforts pour assis la Pravière, « dans la première tentative de ce projet, qui était une prétention réelle sur la Pravière j'ai toujours trouvé plus de justice, que dans toutes les prétentions de la Prusse sur la Silésie, beaucoup plus de justice que dans les prétentions d'une succession allodiale, que la Saxe formait alors. La Prusse occupe le Duché de Cleves, sans jamais avoir satisfait la Saxe par rapport à ses droits beaucoup plus valables sur cette Province, la Prusse garde l'Alsace par une occupation violente, sans

avoir même daigné négocier sur les prétentions beaucoup plus justes que la Maison d'Hanovre forme sur ce pays. Tout le monde a oublié ces violences, mais les prétentions de l'Autriche donnent au ceridi que et franc Boissy-D'Anglas, qui contraste si fortement avec les membres du Parlement d'Angleterre, un sujet de reproche.

La seconde Tentative de l'Autriche d'échanger les Pays Bas contre la Bavière fut un projet, qui mérita l'approbation sincère de tout l'Ami de l'humanité. De cette manière les Pays-Bas auraient été tranquillisés et l'Autriche indemnisée, et le Vieux Tyrax et tous les Cosmopolites étaient indignés de l'Existence tant de l'ancien Roi de Prusse, qui chicanaient et empiétaient par des intrigues un projet aussi sage, que de son successeur, qui alla jusqu'à exciter les Pays-Bas à la révolte et à leur donner des Généraux.

Tous les reproches, auxquels j'ai répondu jusqu'ici, même s'ils ne pouvaient pas être réfutés, comme ils le sont, tombent sur des faits antérieurs au règne actuel, par quel droit peut-on donc reprocher au Souverain actuel de l'Autriche des projets et des marches de ses Ancêtres? Tallien, Merlin, Freron, Bourdon, Boissy, peut-on vous rendre responsable des Crimes de Louis XIV contre l'humanité et contre la liberté de l'Europe? Si auverriez vous jusqu'à qu'on vous imputât les crimes noirs que Robespierre commit en votre nom? Remplissez donc les premiers devoirs de l'homme: faites ce que vous voulez qu'on vous fasse.

Mais je tombe enfin sur un reproche, qui concerne l'Empereur actuel. « L'Autriche a voulu par la guerre actuelle arracher à la France l'Alsace, la Lorraine, et la Flandre ».

D'abord le terme d'arracher est-il juste? Les cruautés avec lesquelles Louis XIV dépouilla Charles II et Charles V, Duc de Lorraine de leurs Etats, sont-elles oubliées dans l'histoire? La violence avec laquelle il surprit et se soumit Strasbourg en dépit des traités qui lui cédaient l'Alsace est-elle oubliée? Ses prétentions injustes sur les Pays-bas Catholiques, sont-elles excusées dans l'histoire? Ses chambres de réunion sont-elles excusées dans l'oubli? Les deux partages de la Monarchie Espagnole qu'il fit du vivant de Charles II à son insçu, corrompent-ils la moindre apparence de Droit?

Et quand la Lorraine et le Duché de Bar furent cédés à la France, pour avoir garanti la sanction Pragmatique, la France n'excusait-elle pas elle-même cette cession en retirant le prix pour lequel elle lui s'en était faite, en faisant la guerre contre ce Pacte? La Toscane par laquelle la maison de Lorraine fut indemnisée de son patrimoine n'appartenait-elle pas à la France, elle était un fief vacant de l'Empire, et l'Alle-magne paya de cette manière la perte de la Lorraine et du Duché de Bar, pour lesquels la France avait garanti la succession de Marie-Thérèse. L'Autriche, croyant que son Alliance faite avec un Roi de France était annulée, lorsque la Royauté fut abolie, pensant même, comme on le prétend, sans le prouver, à reconquérir pendant les troubles, de la France, la Lorraine, l'Alsace et la Flandre, ne voulait donc rien arracher, mais recevoir, ce qui lui avait été arraché injustement.

"Toute l'Europe" voilà la dernière accusation de notre Orateur, "doit maintenant se battre pour reconquérir à l'Autriche ses Pays-bas. Et véri-

tablement, il me semble, que c'est le devoir incontournable de l'Angleterre, de l'Espagne, de la Prusse, de l'Empire et de la Russie, pourvu que la justice et la foi ne soient pas entièrement bannis des Cabinets. Dans une Guerre entre prise pour un but commun, les profits comme les pertes se partagent en commun. L'Angleterre ne peut pas garder par cette guerre les Isles, et la Prusse un tiers de la Pologne, pendant que l'Autriche a perdu ses Pays-bas. Les Souverains de l'Autriche, comme je l'ai observé plus haut, ont le même devoir que les régens des Français, de conserver leurs Etats dans la même étendue et intégrité, dans laquelle ils leur sont transmis par leurs antécédens. Et toutes les puissances que je viens de nommer, ne peuvent pas, sans commettre une perfidie atroce, se dispenser de reconquérir à l'Autriche les Pays-bas, ou de l'indemniser quelque autre part sans spoliation, d'une possession aussi précieuse.

Autant il est juste que l'Autriche soit indemnisée de ses Pays-bas, autant toute l'Europe est intéressée à ce que cela se fasse, à ce que l'Autriche ne soit plus dorénavant calomniée, persécutée et affaiblie, mais qu'au contraire elle soit rétablie le plutôt possible dans son ancien état puissant, actif, brillant et tranquillisant. Le pourquoi? je le prouverai tantôt. Je ne puis arriver avant d'avoir fini l'analyse de ce discours, qui n'est pas en tout si vrai et franc, qu'il s'annonçait. Il faut le purger de ses erreurs.

L'Angleterre.

Le Gouvernement Anglois seul de tous les Gouvernemens civilisés, s'est opposé sans pitié, sans qu'on a eu le moyen de le réprimer par la neutralité armée, le brigandage, qu'on a exercé sur le commerce des neutres.

Le Gouvernement protestant a pris les Armes

pour défendre les superfluités de Rome.

Il prétend chérir la liberté, et il est lié avec les Oppresseurs de la Pologne.

Il est le plus cruel de tous les Gouvernements. Il remplit l'Asie de pillage et de cadavres, il a répandu des Sauvages pour asservir les Américains, met il a acheté à un Prince Allemand des hommes, non fixant le prix d'écume de chaque Blessure, de chaque mutilation, en faisant en un mot le tribut de chaque goutte de sang de ces malheureux esclaves. Il a voulu follement s'emparer de toutes les Indes.

Il a voulu se venger de ses vengeurs, en exposant par humanité vingt quatre millions d'hommes à la famine. Il a voulu contraindre Gènes, Venise, la Suède et le Danemark, à renoncer au droit le plus respectable et le plus sacré, celui de rester neutres.

Il a excité les Turcs à lui faire la guerre et les a abandonnés.

Il a encouragé les Polonois à faire leur révolution, et les a laissés sans appui.

Il a forcé la Hollande de combattre la France et après l'avoir faiblement secouru, il s'est borné à affaiblir le récit de ses pertes.

Après avoir ruiné les malheureux habitants de la Créole et de Toulon, il a joui tranquillement du spectacle de leur ruine.

Après avoir conquis les Colonies des Français, il veut s'emparer du Mexique, du Pérou, de Porto Rico, de Cuba, qui ne lui résisteront pas long tems.

Par ses attentats sur Calcutta, il veut dominer la chère Indes comme l'Océan. Voilà les reproches que Bailly-D'Anglas fait

aux Anglais. Qu'est-ce qui en est vrai? et combien s'y trouve-t-il de fiction poétique? Hélas, le Cieux Syrach doit l'avouer, il l'avoue avec douleur, en presque tout est vrai.

L'Angleterre compte dans les temps récents, presque dans toutes les sciences des Auteurs excellens, qui enseignent dans leurs ouvrages un Amour pur de la vérité et beaucoup de sagesse. L'Angleterre a fait tout dans l'Economie et l'Arithmétique Politique des Auteurs très-judicieux, Elle en a d'autres qui ont fait une Analyse très-juste des principes du Droit des gens. Après le décès de Guillaume III Elle n'a eu que des Rois humains et amis de la Paix, qui n'ambitionnaient ni une gloire vaine et fautive, ni à se soustraire aux Loix. L'Angleterre a un Parlement où il se rassemble jamais d'excellentes têtes très-éclairées, les Ministres de l'Angleterre, ordinairement hommes de Talents, ont l'avantage que dans ce parlement toutes leurs démarches officielles sont examinées, censurées et même chicanées, qu'ils ne peuvent donc jamais broncher sans être avertis. L'Angleterre a un grand avantage par sa position insulaire, qui sépare ses limites de tous les autres Etats. Le Gouvernement de l'Angleterre est detté et insolvable commande à une nation très-riche, et cette richesse du peuple est si abondante, qu'elle pourra encore longtemps arrêter la Banque route nationale. Les Juges de la Nation Anglaise sont capables d'actions belles et généreuses.

D'où vient-il donc, que l'Angleterre qui avec toutes ces prerogatives, avec une situation aussi avantageuse, devrait être l'ange tutélaire

De l'humanité et de la Paix universelle, est devenu un fléau pour l'Europe? Un Etat auquel ses Citoyens instruits, auroient du depuis long-tems désigner, une politique noble, et éternellement durable pour norme et base de ses negociations extérieures, un Etat qui a une si grande facilité de se défendre dans l'intérieur, un Etat qui par sa situation n'est jamais forcé de s'immiscer sans une Volonté majeure dans les vices de l'Europe, cet Etat fonde une politique partout injuste sur l'avarice, sur la soif de l'or, et il exerce dans toutes les parties du monde des Violences, par lesquelles le monde se voit aussi éloigné d'une tranquillité durable, que les humières croissantes de jour en jour s'efforcent de l'en rapprocher.

Oui c'est vrai, et on se l'a pas encore oublié, que la Compagnie Anglaise des Indes, il n'y a pas long-tems a fauché aux bords de l'Indus, plusieurs millions d'hommes, par l'accaparement du riz, qu'on avait acheté deux, ils offraient un prix centuple, pour prolonger leur vie, mais on les repoussa avec une dureté atroce, on les chassa même avec des fusils et les livra à la famine et à la mort.

2. Il est pareillement vrai, que l'Angleterre, quoique garante de la Paix d'Oliver, n'a jamais fait unedi-
 marche utile et conforme à son devoir, contre la destruction de la Pologne, et que la Liberté et la Paix lui sont indifférente dans l'Europe.

1. Il est vrai pareillement que l'Angleterre s'est constamment refusée à reconnaître sur les mers des principes de neutralité, puisés dans la source pure du droit naturel, et qu'elle leur a continuellement opposé un Code de violence qu'elle soutient par la prépondérance de ses flottes, sans permettre qu'on le reciproque envers Elle.

On ne peut pas dire à la lettre, que l'Angleterre dans les dernières années ait excité les Polonais à faire la Révolution de 1791. C'était à dire vrai le Roi de Prusse, qui le fit par un Ministre doué d'une et fronterie peu commune dans l'art de mentir. L'Angleterre avait alors en Pologne un envoyé qui passait pour très-habile, tant qu'il gardait le silence de l'importance, mais il est pourtant très-vrai que ce Ministre taciturne a confirmé au nom de la Grande-Bretagne toutes les grandes promesses du Roi de Prusse, qu'il est fait partout l'instrument et l'avocat du Ministre Prussien; qu'il a demandé au nom de sa Cour que la Diétine se donne une Constitution; qu'il a communiqué même à sa Cour cette Constitution long-temps avant la promulgation, qu'il a promis à la Diétine polonoise de la part de sa Cour l'approbation de cette Constitution, qu'à la fin il a même négocié pour la Prusse et contre les véritables Intérêts de l'Angleterre la cession de Danzig et de Thorn; qu'il a écrit en faveur de cette négociation une brochure bien fade, qui lui a valu une réponse très-amère de M. Alkoti Secrétaire de la Légation Russe, et en outre la risée publique. C'était ce même homme borné qui fut en suite accrédité auprès de la Cour de Copenhague, et qui s'y rendit encore plus ridicule par un procès fameux avec un Journaliste. Un homme sensé, mais très-estimable lui succéda à la fois, mais l'Angleterre reste alliée aux puissances qui détruisent la malheureuse Pologne, qui la ravassent et la pillent, qui la remplissent de Cadavres, et la partagent entièrement, et les Ministres répondent aux reproches, que des membres généreux de l'opposition leur font là dessus, par de misérables sophismes,

et continuent sans s'arrêter dans le Chemin de l'Impudence, de la Dissimulation et de la Violence.

Il faut encore avouer, que c'est au moins une Epée de contradictions ou d'inconséquence, qu'on voit un Etat qui d'ancienne date est en guerre avec le H. Siège, et qui a opprimé chez lui notre sainte Foi prétend la rétablir en France. Dans le trop fameux manifeste, qui précéda le Duc de Bourgogne à l'ouverture de la Campagne, le Roi de Prusse, le soi-disant Chef du Corps évangélique de Ratisbonne se qualifia aussi le Défenseur de l'Entel. De tels manifestes et faits prouvent donc clairement, que les Gouverneurs protestans se servent de la Religion, que pour cacher leur dessein et qu'ils se hâteraient de rentrer dans le sein de notre Eglise, s'ils croyaient y gagner.

Il serait horrible sans doute que l'Angleterre dans cette guerre eut le dessein cruel d'affamer la France. Depuis que l'Europe est civilisée, il les armées font la guerre aux armées, et non des soldats armés aux paisibles habitants des campagnes, qui sont sans défense, aux femmes et aux faibles enfans. Les Barbares Asiatiques des bords de la Volga et de l'Oby se permirent à S. méil, Oca Now et dernièrement à Prague, d'arracher les enfans à la mamelle de leurs mères, et de briser contre les murs les crânes de ces pauvres innocens, ou de les écraser avec les pieds. Toutes les nations européennes rougiraient de se mêler aux asiatiques, et le nom de ceux, qui les ont commises, est détesté dans toute l'Europe. Chais le projet d'affamer la France aurait-il été moins détestable? aurait-il été plutôt une guerre

D'hommes armés contre des hommes armés, ou n'au-
 rait-il pas été plutôt une guerre déclarée aux paisi-
 bles cultivateurs, aux chères sans défense, aux
 infirmes, aux enfans à la mamelle. Si ce projet
 barbare avait réussi, qu'en serait-il résulté ?
 Des millions d'hommes auraient subi la mort et son
 vantage de la famine, des générations futures
 auraient été étouffées, mais la République n'en
 eût été que plus affermie. Ce ne sont pas les dangers
 de l'oppression, qui domptent et fanatisent une Répu-
 blicain. Tout individu de la nation condamné
 à la famine, qui aurait pu porter les armes, au-
 rait saisi un instrument de meurtre, et aurait
 porté son désespoir à la guerre. Le projet d'affre-
 mer la France, n'occasionna-t-il pas le décret
 de ne point donner quartier aux Anglais et aux
 Hessois ? Sur qui doit tomber l'honneur de cette
 vengeance, si non sur celui qui commença par
 la provoquer ?

Le commerce d'hommes qui se fait avec le Land-
 grave de Hesse. Cassel a dans cette guerre-ci
 l'excuse, que le Landgrave comme membre de
 l'Empire Germanique et l'Angleterre y font cause
 commune, mais il rappelle l'origine de ces contrats
 de vente, et que les Hessois vendus autre fois furent
 transportés en Amérique, contre un peuple séparé
 de l'Allemagne par le vaste Océan. Allemands !
 Si vous aviez un seul Sauvage au lieu de trois
 cents, vous aurait-il vendus dans une autre
 Hémisphère ? Mais c'est la patrie des Neufans,

Adneys, Lokes, Popes et des amis de l'humanité Ad,
Difon et Herax, qui a introduit en Europe ce com-
merce condamnable.

On ne peut pas non plus excuser l'Angleterre,
quand parmi les moyens de faire la guerre elle s'est
servie de faux assignats. C'est encore une guerre
contre les hommes sans défense, contre le vendeur impar-
teit; une friponnerie dont le quatorzième siècle
aurait porté, et qui jurement par les Loix de la Guer-
re est prohibée autant que l'emploi d'armes empoi-
sonnées, ou de balles mêlées de verres. Et la Grande
Bretagne que dirait-elle, si en France on contrefaisait
ses billets d'échiquier, qui sont d'autre hypothèque
que que l'industrie nationale? Un rommé Grec
qui fut pendu à Londres, il y a quelques années, et
qui se fabriqua lui même tout jusqu'au papier,
a prouvé qu'on y peut réussir aussi bien qu'à la
contre faction des assignats français. Le que l'on
ne vould pas qu'on l'on fasse, combien de fois,
faud il le répéter, ne le faites pas non plus aux autres.

Il est notoire, que l'Angleterre trama la der-
nière guerre des Turcs, qu'elle fomenta à la déclara-
tion de guerre contre la Russie; qu'elle excita en
commun avec le Roi de Prusse, l'Angleterre
la guerre à la Russie, et que tous deux, l'Angleterre
comme la Prusse abandonnèrent le Roi de Suède
et la Pologne. Et cette intrigue dont l'issue ne fut d'au-
cune utilité, ni pour l'Angleterre ni pour la Prusse
qui les fit, de chez nous deux dans la considéra-
tion publique, avait toujours couru à la suite, sans

On peut encore mettre sur cette liste l'imortel Howard
fameux par ses écrits pleins d'humanité sur les Hospitaliers, qui est
mort à Cherson en fréquentant les Hospitaliers des pèlerins.

aucun dédommagement de grandes sommes d'ar-
gent, beau coup d'hommes et de vaiffeaux, et à la dor-
te des tréfors, des hommes et des provinces.

Qui pourroit approuver que l'Angleterre non
contente d'avoir mis en flammes toute l'Europe, l'an-
née passée voulut allumer le feu de la guerre en-
core dans un autre Continent?

Qui oseroit excuser la manière dont l'Angleterre
se comporta pendant la guerre actuelle envers les
Gouvernements neutres? Dans des siècles moins ci-
vilisés la Politique la plus corrompue a respecté
le droit d'un Etat de rester neutre. Et ce droit sacré
ne peut être allégué sans violer l'indépendance des Es-
tats qui se proposent de rester neutres. Un Gouverne-
ment donc, qui contraint un autre à éprouver ses qua-
lités, à renoncer à sa neutralité et à faire cause
commune avec lui dans une guerre qui ne le concerne
rien, ce Gouvernement ne fait autre chose
que d'imposer à cet autre des subsides et un tri-
but, que de le déclarer son Vassal, que de s'arro-
ger sur lui une Suzeraineté, qui n'a d'autre ti-
tre que le droit du plus fort et la prépondérance
une Suzeraineté qui est d'autant plus cruelle et
injuste, qu'elle se donne à celui à qui elle est
imposée pas même l'espoir d'un avantage
réciproque. C'est de cette manière que le droit
des gens doit être extirpé en Europe, jusqu'à la
dernière racine, qu'il y doit faire au Code de
la Violence. L'Angleterre s'est permis
ce despotisme public contre le Danemarck et

la Suède, elle a pillé les navires de ces nations lorsqu'ils ne voulurent pas se soumettre à ses injustes loix, et jusqu'au jour d'hui elle n'a pas réparé cette violence. Si le Souverain généreux de l'Autriche avait voulu écouter les desirs des Anglois, depuis longtems des trouppes Autrichiennes et Sardes auraient dû envahir le territoire de Gènes. Gènes dans la fermeté qu'elle opposa aux sommations des Anglois, combien fût elle élevée au dessus de ces Etats, qui parce qu'ils sont puissants ne regardent aucun droit, aucun de voir comme sacré, qui se trouve en collision avec leur intérêt!

Qui aurait pu observer sans indignation la conduite des Anglois envers le Grand Duc de Toscane frère de leur premier Allié? Nous ne nous arrêtons pas à l'inconstance et aux variations de la marche des Anglois, qui pendant qu'ils chicanaient la Toscane, n'empêchèrent pas le Roi de Prusse, de donner à ses vaisseaux faiscnt voile pour la France pour y faire le commerce, des passe ports, qui portaient qu'ils venaient des provinces qui n'étaient pas en guerre avec la France. Passons là dessus, d'autres réflexions beaucoup plus importantes nous frappent. De prescrire à un Souverain indépendant des loix dures, de ne lui donner que quelques heures pour s'y soumettre, de se vanter dans toute l'Europe du triomphe de sa force, de s'immiscer même dans le choix de ses ministres, de faire tous ces affronts au frère d'un Allié, à un Souverain auprès duquel la voie de la négociation par l'intercession de son Auguste frère était ouverte, ah quels

horribles exemples de des gens violé pour les siècles à venir. quels triomphes du despotisme d'une nation orgueilleuse, qui recroient l'humanité. O anglais, de telles violences ne s'oublient pas. Le burin de l'histoire les grave sur une table impérissable. Le généreux Grand-Duc sacrifie le profond et juste ressentiment de son indignation au salut de son Peuple. S'il ne l'avait pas fait, s'il avait déclaré réciproquement hors de la Loi le Ministre étranger, qui venait de lui sulter avec autant d'effronterie dans son Palais, qu'en serait-il résulté? Les Dieux des mers avec leurs flottes devant ses rivages auraient bombardé Livourne auraient mis en cendres cette Ville florissante comme celle de Toulon aurait précipité dans le malheur, dans la misère, dans le désespoir ses innocens habitans, qui n'avaient aucune part à la Revolution française.

Le souvenir de Toulon nous fait jeter un regard sur les crimes commis par les Anglais dans cette Ville jadis si florissante. Ce regard doit être aussi douloureux, que celui qu'on jette sur une Guillotine, qui fauche l'érudition, le mérite, la sagesse, la Vertu, l'innocence, la beauté et la jeunesse. Qui de nous s'il avait été condamné s'en est devenu spectateur de la Boucherie des Brissotins, des Dantoniens, ou d'une certaine d'autres Victimes de Robespierre, condamné à observer, à com

pleurer à sentir avec eux chaque douleur tantôt
 brûlante tantôt suffoquante de ces victimes,
 chaque regard sur leurs pères, mères et enfants,
 chaque regard sur la Patrie en combustion,
 chaque dernier repentir, chaque remord de la
 conscience, chaque regard de désespoir ou de dés-
 espoir dans l'obscurité éternelle en fin chaque
 larme qui aurait pu le soutenir? même sans
 avoir vu le détail de ces scènes effrayables,
 tout le monde, toute l'Europe en fut saisie d'hor-
 reur, et elles ~~se~~ rendirent le nom de Robespierre
 à jamais bien plus odieux à la postérité, que
 celui de son précurseur Néron ne l'a jamais été.

Et cette même Europe sensible et humaine est
 indifférente et calme, quand l'immoralité et
 l'astuce d'un Lucchese conduit à sa ruine une
 Nation, qui l'avait enrichi et qui s'était attachée
 à son Roi; L'Europe reste insensible quand l'im-
 posture de cet homme précipite plus de six cent
 mille familles d'un état heureux et tranquille
 dans la misère, dans le deuil, dans la fuite et
 dans le désespoir; L'Europe n'est que faiblement
 émue quand les intrigues de l'odieuse politique
 italienne que ce ministre ^{employa} finissent par faire ou-
 blier à son Roi son bon, la confiance et l'amour
 avec les quels les Polonais quatre ans aupara-
 vant s'étaient jetés dans ses bras; quand elles
 font porter par ce bon Roi le feu, la destruction,
 le pillage, enfin la guerre dans un pays pais-

ble, et quand le Sancerlan de nos jours dans une seule journée égorge à Prague vingt-deux mille malheureux de tout age et de tout sexe. L'Europe oublie aussi légèrement en peu de jours, quand les habitans de Toulon confians dans les promesses et persuaſions des Anglois livrent l'Henri et le Royal, prêtent hommage à Louis XVIII^e que quatre mois après tous ces malheureux sans appui, sans protection, même sans compassion sont livrés à la mort dans les bagues de la mer ou au désespoir et à la misère sur des rivages éloignés. Comme si ce n'était que le Couteau de la Guillotine, qui eut la force d'exciter la compassion et l'horreur. Le Couteau, Humain, est un instrument inanimé, qui n'a point de part à Votre émotion, à Votre indignation; l'âme noire mérite seule votre exécration, qui dans l'obscurité des nuits traçoit de sang-froid la liste des victimes. Et ceux qui livrent Toulon, la Vendée et la Pologne à la dévastation, à la mort et à ruine, ont plus détruit d'hommes, que la Guillotine.

La conduite de l'Angleterre envers la Hollande, quelque bien qu'elle ait été calculée pour l'intérêt de l'Angleterre, ne peut non plus soutenir le scrutin de la justice. Depuis une longue suite d'années, l'Angleterre travailla à dominer cette république rivale de son Commerce et de sa navigation, à ruiner son Commerce

et à la rayer du nombre non seulement des puissances
 maritimes, mais même des états indépendants. Cet
 tout prétexte de faire ouvertement la guerre lui
 manquait, elle employait l'amitié et l'alliance pour
 envoyer les ministres à la Haye, qui conduisaient
 les Régens à la perte de l'Etat. Les finances de la
 Hollande sont menées par ces régens dévoués à l'Angle-
 terre au bord d'une banque roullée publique, la force
 maritime de la Hollande, tant que l'Angleterre exis-
 ta en Hollande cette influence décisive est sans cesse
 et fais importante. Cependant les habitans de la Hol-
 lande sont très-éclairés sur tout ce qui concerne le
 Commerce. Ils sentent depuis long-tems que les Allia-
 ces de l'Angleterre ne visent qu'à régir la Hollande
 par des Ambassadeurs, et à détruire son comerce.
 Ne se manquèrent cela jamais plus clairement
 que dans la guerre d'Amérique. L'Angleterre déclara
 alors la guerre à la Hollande, lui prit des vraies
 Colonies et de riches possessions, et gouverna en mé-
 me tems les régens de la Hollande si bien, que la
 flotte Hollandaise ne fut jamais mise en état de
 protéger le commerce et les possessions hollandaises
 ni d'opposer la France. Cette trahison opprimante
 avait deux conséquences naturelles, qui furent sen-
 ties avec douleur par chaque habitant des Pays-Bas
 l'augmentation des impôts et le déperissement de l'in-
 dustrie. De là ce mécontentement universel du
 pays contre son gouvernement, de là cette insur-
 rection du peuple contre ses régens, à l'appais-
 sement de la quelle il fallut appeller les armées fran-
 çaises et donner un exemple nuisible, qu'un peuple
 indépendant peut être empêché par une forte ar-
 mée étrangère d'arranger selon son gré son gou-
 vernement intérieur, et de se sauver par une réforme

du Gouvernement de son entière ruine. Depuis la ré-
 valuation de France l'ambassadeur d'Angleterre
 gouvernait souverainement les Pays-bas, la Cour
 du Stadthouder héréditaire, qui n'avait d'autre
 appui contre la haine universelle de la Nation
 que les armes de l'Angleterre et de la Prusse, ne
 pouvait refuser à ces deux puissances l'obéissance
 la plus aveugle, et de cette manière la Hollande
 fut enchaînée contre ses intérêts à l'alliance avec
 l'Angleterre et la Prusse, que les armées prussien-
 nes lui avaient extorquée autrefois. Ainsi cette
 nation ne fut pas libre de rester neutre dans cette
 guerre, car à chaque pas vers la neutralité M^{rs}
 Lord Auckland l'arrêtait en forçant la Hollande d'agir
 par tout conformément avec l'Angleterre. Ainsi la
 guerre entre la France et l'Angleterre même,
 quand Dumouriez n'aurait pas châté son explosion
 en violant les formes, devait toujours entraîner
 la guerre avec la Hollande, et la ruine de la Hol-
 lande en aurait été l'issue, même si la France
 eut succombé.

Mais quel est donc enfin le but de l'Angleterre
 dans toute cette guerre? Est-ce de rétablir avec
 Frédéric-Guillaume les autels de la Religion
 Catholique? ou avec la Russie de forcer la Fran-
 ce à rétablir la monarchie? Assurément ni l'un ni
 l'autre. Aucune puissance ne souhaite autant
 que la Russie et l'Angleterre que la France de-
 vienne une République, une république corrompue
 versée et le siège de l'anarchie. L'Angleterre
 depuis des siècles n'a qu'une seule prétention
 et qu'un seul but, l'empire exclusif de toutes les
 mers. Il y a un siècle que l'Angleterre se croit
 plus l'Espagne sur l'Océan. Le Portugal qui au-
 trefois donna des loix aux deux Indes est au-

aujourd'hui le satellite obéissant de l'Angleterre.
 La Hollande depuis long-tems est échue d'une
 puissance maritime formidable à un Etat pu-
 rement mercantil. La Suède, le Danemarck ni
 séparément, ni conjointement ne pourraient se
 mesurer sur mât avec l'Angleterre. N'ay-
 à donc que la France qui puisse disputer
 aux Anglois l'empire des mers, et même sur
 celle-ci l'Angleterre a eu pendant la dernière
 moitié de ce siècle une prépondérance nulle-
 ment douteuse. Plein de l'espoir de l'affirmer
 ce prêtée aux Américains, elle veut augmenter
 cette prépondérance, elle veut détruire la force
 maritime de la France, ensuite elle envahira
 les possessions de l'Espagne dans les Indes, celles de
 la Hollande et du Portugal se donneront sans coup
 ferir. Une domination universelle des mers est
 plus facile à concevoir qu'une monarchie univer-
 selle du continent. L'Angleterre une fois en posses-
 sion de toutes les Colonies, ne peut la perdre sans être
 attaquée par des vaisseaux. Elle n'aura plus à
 combattre des flottes formidables, elle n'aura
 qu'à bien garder les ports où des vaisseaux pour-
 raient être construits, à brûler des vaisseaux
 sur les chantiers. De l'Empire universel des
 mers suivra de lui même le monopole de tout le
 commerce maritime, et l'accumulation de toutes
 les richesses de l'univers dans les coffres des An-
 glois. L'Angleterre alors n'aurait plus besoin d'un
 hémisphère des Colonies dans les quatre parties du
 monde, elle n'aurait qu'à faire un nouvel Océan
de Navigation qui dépendit à toutes les Nations
 de faire voile pour la Chine et pour la Haçag

ne, qui fit de tous les Ports de l'Europe des factoreries Anglaises, et de tous les negocians de l'Europe ses teneurs de liens et ses détailliers; l'Angleterre pourrait alors fixer arbitrairement pour toute l'Europe le prix du sucre, du Café, du Thé, des Epices, des bois de teinture, des harengs, des baleines, du Coton &c. Enfin Elle pourrait après avoir asservi toute l'Europe, y exercer la tyrannie la plus dure, celle des accises à coffres forts.

Voilà Européens! les projets orgueilleux et avares de l'Angleterre, dont la réussite vous coûterait bien cher, aux quels l'ouïs de ces deux nations, de bonne heure deslimite. L'Angleterre aura éternellement la même rage de s'agrandir qu'elle a manifestée en violant tous les droits des gens en 1672 et 1780 envers la Hollande, en 1718 contre l'Espagne et en 1756 contre la France. Ces exemples souvent répétées prouvent comment l'Angleterre commence ses guerres, quelle ne les fait pas en peux Chevaliers qui envoye un défi à son ennemi, mais par surprise insopinée, et la guerre actuelle prouve que tout les hommes lui sont indifférents.

Comment jusqu'ici tant de transgressions du droit des gens ont elles pu être répétées impudemment? parce que la politique des peuples ne s'est pas encore élevée à un sentiment d'honneur et de justice, qu'elle se dirige d'après des calculs froids non d'un avantage durable et éternelle, mais du gain momentané. Dans la société civile tout le monde écarterait, isolerait l'homme, qui voudrait exclure l'Amour des hommes et la reciprocité

des devoirs de sa morale; dans la vie civile l'égoïste, éternellement et toujours égoïste se fera toujours trembler son égoïsme. Dans la grande société des peuples il arrive justement le contraire. Un état toujours disposé à la violence, trouve plus facilement des alliances, qu'un état attaché inébranlablement à l'amour de la paix et de la justice.

La politique des Anglais sera éternellement celle des usuriers et marchands de blé, des accapareurs et des monopolistes, qui pareillement dans leurs comités calculent comment ils peuvent faire naître de l'embarras parmi les hommes, pour pouvoir augmenter l'usure. La situation insulaire de l'Angleterre lui a naturellement inspirée cette politique et il n'y en a pas d'autres dont elle puisse profiter en s'unissant avec les vices du continent.

L'Europe doit y veiller, et tracer à l'Angleterre la ligne, que son esprit de monopole ne pourrait plus franchir. Mais l'Europe qui partout voudra rester libre, s'il est que la France balancera la force maritime de l'Angleterre, deviendra pareillement à la France de s'arroger à la place de l'Angleterre la domination des mers. Bouffé-D'Anglas n'a pas épuisé l'objet; je ne l'ai pas épuisé non plus.

Russie.

La Russie, dit notre Auteur, est la seconde puissance, qui fait désigner à l'Univers; c'est un torrent de vastetés dont il faut arrêter l'irruption. C'est elle, et l'Angleterre qui seuls jusqu'à présent ont profité du malheur d'un

"mensels et des erreurs de localisation. La Russie am-
 "bitieuse l'empire de la terre, comme lorsqu'il
 "bleuse Albion celui des mers. Oubliez-vous deux
 "peuples, que les irruptions des Goths et des Henda-
 "ules ravagèrent l'Empire Romain plus uni-
 "plus redoutable que vous? Depuis soixante
 "ans la Russie civilisant grossie remonte ses peu-
 "ples barbares, conservant une force sauvage
 "même en s'enrichissant des arts, et de la tactique
 "moderne, a déjà humilié les Chinois, fondé des
 "colonies sur la côte de l'Amérique, franchi le Lau-
 "dasse, domus la Géorgie, imposé des Lois à une
 "partie de la Perse, subjugué les Tadjiks, détruit
 "les Tatars, conquis la Trance, partagé la Polo-
 "gne à soumettre l'Empire Ottoman, soulevé la
 "Grèce et menacé Constantinople. Saut-il ras-
 "sembler que des bataillons Russes tenaient déjà Ber-
 "lin, et que sans le caprice imprévu de Pierre III ils
 "anéantissaient jusqu'au nom de la puissance Fran-
 "çaise. L'Europe ne voit-elle pas que l'ambition
 "Catharise, en faisant de vaines promesses aux émigrés,
 "en enflammant le courroux des Princes d'Allemagne
 "contre la liberté française, a pu en chaîner les res-
 "sources à une guerre qui les épuise pour s'emparer
 "de la Pologne, et ouvrir par là les portes de la
 "Germanie. Je sais qu'on peut dire avec fonde-
 "ment que l'Empire Russe est une colonne aux
 "pieds d'Ancile, que la corruption y a précédé
 "la maturité, que l'esclavage qui y existe
 "ôte toute énergie à ses ressorts; qu'il est déjà
 "trop vaste pour être gouverné, qu'en s'étendant

« elle avarie sa dissolution et que chaque con-
 « quête qu'elle fait est un pas vers sa ruine. Je con-
 « nois de ces avaries; mais ce géant, avant de se,
 « voir l'ours sera. Danois, Suédois, Alle-
 « mand, Prussiens, Ottomans, c'est sur vos rai-
 « nes qu'il doit tomber, il ne se demêlera, qu'as-
 « près l'ours aroit ravagé, dispersés, anéantis. »

On peut encore souscrire à cette partie du Dis-
 cours, quand même la coupable partialité choquée
 avec laquelle l'Orateur omet la Pologne, entre les
 Puissances qui ont profité du malheur universel.

On ne peut pas nier, que les dangers qui menacent
 la Terre ferme du côté de la Russie, sont aussi gran-
 plus grand même que ceux de l'Angleterre. On
 montre sur l'Océan. Les projets avarés de l'Angle-
 terre doivent échouer, si tôt que le reste de l'Eu-
 rope ne l'assistera plus contre soi-même que l'Eu-
 rope prescrira à l'Angleterre le terme qu'elle
 doit mettre à sa rapacité contre la France, et
 qu'au cas où Elle refuse d'obéir, l'Europe lui
 fera à la France les conditions franches pour
 forcer l'Angleterre à la justice et à la modération.
 L'Europe n'a qu'à rebâtir la paix sur le Continent,
 alors elle pourra selon les événements ou rester
 spectatrice tranquille de la lutte sur mer, ou
 hâter son issue, sans beaucoup d'efforts.

Mais c'est toute autre chose avec les dangers
 dont l'Europe est menacée du côté de l'Est par l'im-
 mense Empire de Russie.

Cet Empire qui comprend plus de pays, que
 rien peut contenir la Lune entière, est dans

est dans son intérieur le plus malheureux des Etats de l'Europe. Son étendue si vaste empêche que la protection et la Direction du Souverain puisse influer sur les Sujets individuellement, qu'elle puisse pénétrer dans le détail de l'exécution des Loix. Les objets de Gouvernement de ce vaste Empire sont si multipliés que la vie du Monarque le plus actif suffit à peine pour les diriger en gros. Chaque coup d'œil dans le détail, ravit le Souverain à l'inspection plus nécessaire de l'ensemble, chaque négociation étrangère, chaque guerre l'empêche d'avancer l'administration intérieure et la civilisation de tant de peuples dispersés. Cette accumulation des affaires a nécessité la Loi, qui dans l'intérieur de la Russie permet qu'aux Chefs d'écrire directement à l'Impératrice. De cette manière le peuple est entièrement séparé de son Souverain et protecteur, il est soumis à des Vicerois et l'exécution des Loix en elles mêmes très imparfaites et l'administration de l'Etat dépendant absolument des ministres et des Chefs de Département, qui chacun dans sa partie agissent en Souverains. Toute la direction des Provinces dépend encore plus strictement des Gouverneurs et Satrapes qui sont tout puissants dans leurs Gouvernements et en méprisant ceux qui jouissent de quelque influence à la Cour ou de la Protection des Chefs de Départements vexent et oppriment le reste des habitants. C'est ce qui l'importe au Marchand d'Orkuch ou aux propriétaires aux bords du lac Baïkal, que l'Impératrice se veuille le bien de ses Sujets, et qu'Elle aye

Du zèle pour la justice et pour l'humanité? Ces gens se font soumis que pour le nom à Catharine ils ont aucun rapport avec Elle, si non qu'ils croient le nom de l'Impératrice sous les lois imprimées ou qu'ils l'entendent nommer dans les prédics publics, et qu'ils savent que c'est Catharine qui leur donne de tems en tems des loix, de la morale de laquelle dépend leur repos et leur sûreté.

L'Esclavage comme subordination est le seul garant de l'unité de ce vaste empire. Le Souverain n'y peut connaître que les ministres les plus proches du trône. La sûreté dépend de leur obéissance, ici doivent également se fier à l'obéissance de ceux qui leur suivent immédiatement; et ainsi de degrés par degrés jusqu'au peuple, l'obéissance est le premier le seul devoir. Les hommes dans les places supérieures, dissipés d'ailleurs par les distractions d'une cour fastueuse, trouvent à peine les momens nécessaires pour donner aux affaires des regles générales, ils n'ont le loisir de réfléchir aux exceptions.

Par là l'obéissance devient par tout aveugle de s'ient esclavage. Par là ce gouvernement est absolument militaire, partage son état civil dans les mêmes classes que le militaire. Il n'est pas même possible au Souverain de cet immense Empire d'adoucir cet esclavage. L'Étendu de son pouvoir est si grand, que chaque partie qu'il en délègue reste toujours un grand pouvoir. De là se lèvent plusieurs places dangereuses au Souverain même, qui le forcent à fermer les yeux sur beaucoup

de défauts criants dans le détail, pour conformer la mar-
che uniforme de l'ensemble. Le Souverain place
continuellement entre la toute puissance et l'impuis-
sance.

Par là il a été beaucoup plus facile à Catherine
de détruire la Soloyne, que de donner à ses vastes do-
minations un bon Code de Lois. L'Europe connaît
et admire depuis trente ans l'instruction émanée de
l'Imperatrice pour la formation d'un code de lois
et qui, quoiqu'elle contienne de grandes pages tirées
verbale ment de Montesquieu et d'autres,
même par le choix et l'assemblage des matériaux
étrangers ferait également honneur à son cœur
et à ses lumières. Mais depuis trente ans elle n'a
pu, avec toute sa grande puissance, parvenir
à exécuter ce glorieux projet. Aussi les Chefs
des départements ne sont ils pas aussi prompts
à exécuter ces sortes d'entre prises, qui à subjui-
guer les peuples voisins. Dans celle-là l'intérêt
personnel ne peut que perdre, dans celle-ci il
peut gagner.

Le Despotisme — j'ai évité ce mot jusqu'à
présent pour ne pas encourir le reproche de l'aligner,
mais le pouvoir militaire, qui est le ressort du gou-
vernement Russe, en quoi diffère-t-il du despo-
tisme? Le Despotisme dicte, dessèche et di-
peuple aussi loin que son sceptre s'étend. L'homme
partout, où il peut s'y soustraire, s'enfuit, et il ne
crainait pas de franchir jusqu'à l'immense Océan
pour lui échapper et pour atteindre la douce domi-
nation de Philadelphie. Le même Despotisme
donc qui d'un côté retient la vaste Russie sous

un seul Temple, est de l'autre la source de son dépeuplement, l'obstacle de la civilisation et par conséquent un fond de faiblesse intérieure.

De toutes ces réflexions sur l'intérieur de la Russie fut immédiatement que ce serait un grand malheur pour l'humanité, pour les sciences, pour tous les intérêts de paix, si l'empire de Russie allait s'étendre encore plus loin. Les provinces situées au bord de la Baltique, la Livonie et l'Ésthonie, qui par leur commerce devaient être des plus peuplées et qui l'étaient autrefois, ne contiennent aujourd'hui par mille quarrée que la moitié du nombre qu'on y trouve en Courlande ou en Prusse. La Crimée comptait au milieu de ce siècle quatre cent mille habitants braves et aisés, trois ans après l'occupation par les Russes il ne s'y trouvait plus que vingt mille mendiants. Quelles sont donc les suites de pareilles conquêtes? Elles ne donnent aucun profit au conquérant, car 4000 familles de mendiants et de brigands ne rapporteront jamais les frais que coûtera la défense de la possession de la Crimée. Cependant la Crimée est dévastée.

La même année où la confédération de Targovice appella avec perfidie les Russes dans sa patrie, avant même que cette confédération put les mener à Carsovie, douze mille habitants émigrèrent de Carsovie seulement, la plupart en Saxe et en Autriche, et depuis que Saxe et la Russie se sont réunies sur le trône des Habsbourg et habite leur Château

La population de Carfovie n'importe plus de la moitié de ce qu'elle était pendant la bienheureuse diète de 4 ans; Traque ce faux bourg industrieux et florissant n'existe plus, il est devenu le cimetière de 22000 hommes massacrés innocemment, dont les mânes crient vengeance.

Pendant les quatre ans de 1788-92, où les Polonais rêvent de bonheur, de repos, de justice, de liberté, tous les jours il arrivait en Pologne des hommes qui se fauvaient à l'Orient du Knout et à l'Occident des batonnades. Sitôt que les Russes tournaient leurs armes en sanglantes des frontières de la Turquie vers la Pologne, les Polonais même s'enfuirent de leur Patrie, livrée de nouveau à la cruauté, pour chercher un asyle sous le sceptre juste et bienfaisant de l'Empereur.

La Pologne qui pourrait nourrir 30,000,000 d'hommes n'en avait avant le dernier partage que 4,000,000. C'étaient les conséquences des dévastations que les Suédois dans le dernier et les Russes dans le présent siècle y avaient commises. Si le partage actuel subsiste, la population de la Pologne sera réduite en dix ans à la moitié, et alors la Pologne ne fournira plus la puissance et les revenus dont on a besoin pour défendre ses grandes frontières, car la richesse de la Pologne consiste dans l'agriculture, qui des bras et la Paix. L'administration Russe changera donc la Pologne en un désert et

tiendra aucun profit. Et si elle voulait gouverner la Pologne selon d'autres maximes que ses anciens états, elle anéantirait l'unité de son Gouvernement, et ne conserverait pas longtems la Pologne. Car c'est n'est que la Pologne égarée, vidée de tous les hommes jaloux de leur liberté, qui obéira au sceptre de ses des Gouverneurs Russes.

La Russie retirera donc que peu de profit de la Pologne, d'autant plus que le Roi de Prusse l'appauvrit d'un autre côté en opprimant et gênant son Commerce.

La Russie ne rétablira donc pas ses finances délabrées, par la Conquête de la Pologne, au contraire les frais de la conservation de cette conquête surmonteront les revenus de sa possession. La Hollande et Gènes qui ont secouru la Russie pendant le regne actuel par des emprunts n'en fourniraient plus.

La Russie sera donc forcée par la besoin et la nécessité de chercher d'autres conquêtes. Elle en cherchera aux dépens des Turcs, et l'Allemagne payera le concours du Roi de Prusse. La Russie se peut s'emparer de Constantinople, qu'en étant sûre que la Prusse lui laisse les dernières libres.

La Prusse le fera de bon gré, pourvu que la Russie lui assigne le cheff-lieu de Hambourg, le pays d'Hannovre, la Westphalie, le duché de Brunswick et la Saxe; et cette donation lui coûtera pas plus à la Russie, que jadis au S. Père le partage des Indes entre le Portugal et l'Espagne.

Un autre malheur qui résulterait pour l'Europe d'une plus grande extension de l'Empire Russe, serait un accroissement horrible de l'immoralité. L'Espant

De tous ces gens envoyés de Pétersbourg pour ap-
 primer et gouverner les Peuples est la crainte,
 l'Orgueil, la perfidie, l'Avarice, la passion du
 jeu, la Crapule et le libertinage. Depuis que les
 Ambassadeurs de Russie dominaient à l'arsoid, la
 nation souffrit plus par la corruption des mœurs
 qu'ils y répandirent, que par les autres intrigues.
 Ils gouvernèrent par la force et par la corrup-
 tion, c'était leur emploi d'éloigner des Affaires
 tous les caractères courageux, déterminés, au
 dessus de la soif de l'or, des titres et des cordons
 de faire représenter la nation dans les diètes par
 des joueurs, imposteurs et traîtres, de faire passer
 au rebut de la nation par les diètes des dictees
 res et commissions. De cette manière la jeunesse
 polonoise ne voyait d'autre chemin aux richesses
 et aux honneurs que l'attachement à la Russie
 et quel attachement? celui qui à chaque mo-
 ment est prêt à sacrifier tout le bien de l'hon-
 neur et de l'amour de la patrie aux intérêts
 mal calculés de la Russie, à faire parade de
 sa facilité de paroles brillantes, et à cacher
 sous cette éloquence bien formante, les efforts
 qu'on faisait pour asservir la patrie. Ainsi
 les soins puissans des Ambassadeurs de Russie a-
 vaient effectué en Pologne, que le Cordon bleu
 désignait très souvent le scélérat accompli
 le Cordon rouge le commençant. Sous les bra-
 ves Polonois, qui avaient fondé la Constitution
 du 3^{me} May refusèrent pour cela d'accepter
 les cordons dont on offrait de les récompenser

et encore à la fin de la dernière diète de Grodno le jeune Prince Sapieha refusa le cordon bleu, que l'Ambassadeur Sievers offrit de lui procurer, en répondant qu'il n'en porterait jamais.

Le sceptre de la Russie jusqu'où il s'étend, repand donc la destruction, la dépopulation et l'immortalité. Et pour s'étendre et pour se repandre cette misère les moyens sont indifférens, la Russie les employe tous pour s'immiscer tout autour d'elle dans l'administration intérieure des états voisins. L'ordre des Jésuites odieux à tous les vrais Catholiques, est conservé et protégé à Mohilew. Tous les derniers troubles de la Suède furent fomentés et protégés par la Russie. Pendant presque un demi-siècle la Russie gouverna en forme par une Convention expresse et par la confiance contre la Suède la Cour de Copenhague. Elle humilia le défunt Roide Prusse dans les querelles avec la Ville de Danzig. En Pologne la protection des Grecs romains était l'éternel prétexte d'inquiéter cet Etat. En 1767 le Prince Repnin Ambassadeur de Russie se manifesta à nommer sa Souveraine, Impératrice des Grecs de tous les pays orientaux et du Duché de Courlande. Il ya dix ans que la Russie nomma dans l'Ukraine polonoise un Evêque grec. Pendant la dernière diète de quatre ans les Papes grecs excitèrent les paysans grecs à massacrer leurs seigneurs catholiques et plusieurs familles de gentils hommes catholiques

perdirent par ces instigations la vie d'une manière déplorable. Et honorablement on infinue aux Gouverneurs (Hospodars) de Moldavie et de Wallachie, qu'il est de leur devoir en qualité de Princes grecs de préférer la protection de la Cour Impériale grecque à celle d'un Courakomedan. La déliorance des Chrétiens grecs de la sujétion d'un Souverain akomedan est encore un prétexte pour donner des lettres de protection aux Monténégriens, pour rebeller la Chorée et pour conquérir Constantinople. Pour attaquer plus facilement cet empire du côté de l'Archipel la Cour de Petersbourg a long temps marchandé avec Paoli pour l'île de Corse. Même aux sujets grecs de l'Aubriche leurs Papes prêchent continuellement qu'ils commettront un péché en obéissant à un Souverain Catholique si tôt qu'il se présentera une occasion d'avoir un Souverain de leur Religion. Il y a deux ans, que lorsque la Drupe s'attacha si fortement à la Russie pour avoir une grande part du second partage de la Pologne, les partisans de la Drupe en Pologne recommencèrent à dire hautement, que la Russie s'emparerait de la Gallicie comme d'une ancienne partie de la Russie, et habitée par beaucoup de Grecs.

Deja Pierre I. ambitionna de devenir à la place de la France le garant de la Paix suédoise de Westphalie, et de gagner un titre pour donner au duc de Ratisbonne. Dans la dernière guerre de Bavière la Russie déclara

ouvertement que chaque changement en Allemagne intéressait infiniment, et qu'elle, dont les acquisitions de mille à trois mille milles quarrées sont étrangères à la balance de l'Europe, ne pouvait voir avec indifférence un changement dans l'équilibre de l'Allemagne, par l'acquisition que fera l'Autriche de quelques centaines de milles quarrées. La Russie eut alors par la politique fautive et peu glorieuse de la Douce, à devenir le garant de la Paix de Teschen, et déjà depuis lors des professeurs Allemands stupides ou payés enseignent que la Paix de Westphalie étant confirmée par la Paix de Teschen, la Russie étant devenue garante de celle-ci devait l'être aussi de celle-là. Même il y a peu de mois que le Landgrave de Hesse-Cassel s'employa à une concertation de Princes Allemands, pour laquelle il avait en vain invité à Wilhelmsbad un grand nombre de Princes, d'engager formellement l'Empire à obtenir de l'Impératrice la garantie de la Constitution Allemande, le Comte de Rumiansow accredité de la Russie auprès du Cercle du Rhin et des Princes Français était présent à cette assemblée, et le Beau-père de la jeune Grand-Duchesse qui seul avec le Landgrave composait cette grande assemblée, se chargea d'en faire parvenir les résolutions à l'Empereur.

La Russie a employé toute son activité et même de promesses qu'elle n'était jamais intentionnée de tenir pour confédérer les Souverains de l'Europe contre la France. La Russie seule entre les Puissances a reconnu pendant cette guerre un frère de Louis XVI. Royent, et l'autre

Lieutenant-général de la France, a seule accorde de se
 près deus un Ministre. Jusqu'ici le droit et l'usage
 voulaient, qu'un étranger noblesse quaux Loix du Pays
 où il s'arrête, et quand il s'y fixe, qu'il prête serment
 au Souverain et aux Loix de cet Etat. En Russie on
 fit contre tous les Usages prêter serment à Louis XIII
 par les Français qui y étaient établis, et même en
 Pologne la force des Russes contraignit les Fran-
 çais qui y étaient possesseurs depuis long tems
 avant la révolution, qui avaient même depuis long
 tems prêté serment au Souverain et aux Loix de cet
 Etat. En Russie on fit contre tous les Usages prêter
 serment comme en Pologne; et ce serment on le leur
 fait abjurer aujourd'hui de nouveau. Et par là la
 Russie a aussi prêté des secours à la Coalition
 des Poix contre la France.

Et quelles barbaries se permettent pas les Russes
 dans leurs guerres? S'ils ne font pas des massacres
 généraux comme à Czarkow, Smail et Prague, l'Eu-
 rope n'appelle pas les Louables qu'ils commettent
 en Pologne et en Turquie, parce que les Langues
 de ces Pays ne font pas un circulation; le grand
 nombre de misérables mutilés hors d'un engagement
 de guerre à l'occasion de la Confédération de Bat,
 dont plusieurs traînent encore aujourd'hui une vie
 qui prolonge leur malheur, se doit que leur com-
 patriote ému de compassion, et le grand nombre
 de Polonais traînés en Sibérie, et qui n'en reviennent
 jamais, leur patrie même ne fait pas les comptes.
 Cependant les cruautés des Armées Russes ne sont pas
 entièrement inconnues en Europe, car il existe
 plus d'un lion d'histoire qui a remarqué que

dans la guerre de sept ans des Cosaques rôtièrent
 en Pomeranie des Prêtres et des femmes pour leur
 extorquer de l'argent. D'ailleurs il n'est pas possi-
 ble que le Russe passe la guerre sans la rapine
 et sans le vol. Il est trop mal payé. Le soldat toute
 l'année n'a pas tout à fait douze Roubles ou quatre
 Ducats. Le payement ne lui donne pas même par
 jour un bon gros pour son eau de vie. On lui per-
 met rarement de travailler à la journée, aussi tra-
 vait-il rarement du travail, parce qu'il a la
 réputation de voler. Il ne lui reste donc que
 ce vol, que la maladresse de se laisser convain-
 cre est uniquement punie, car les officiers qui
 aiment eux mêmes le butin ne punissent pas à
 proprement parler le vol.

Nul part l'indifférence de la Politique Russe
 dans le choix des moyens se montrent avec des con-
 leurs plus noires que dans sa conduite en Pologne.
 Depuis long déjà la Russie exerce dans cet Etat
 par l'assistance et l'approbation expresse de
 la Prusse, et par l'inattention ou un consente-
 ment mal entendu des précédens Souverains Au-
 triche une domination absolue. La Pologne si
 elle avait jani sous cette domination de quelque
 tranquillité et sûreté, aurait supporté ce joug
 encore long tems, et aurait sans peine re-
 noncé à la vanité d'être d'un poids dans la balance
 politique de l'Europe. Mais ce joug des An-
 ciens Cassadeurs Russes revolta l'humanité, leur cour
 était continuellement remplie des hommes les plus
 corrompus entre les Polonais; ces hommes vils, qui
 se livraient à ses Ambassadeurs par intérêt,

étaient insatiables, et celui qui ^{se} pouvait s'abaisser
 à chercher la Protection de l'Ambassadeur Russe,
 n'avait de sûreté ni pour sa personne, ni pour
 ses propriétés. En 1793 le Comte Gude Mostowski
 revint d'un voyage qu'il avait fait à Paris, se pré-
 senta à son retour à Carfovie au Général Squal,
 Ström qui alors était que Chef des troupes, re-
 çut de lui une promesse bien ferme de sûreté entière
 et peu de semaines après, l'Ambassadeur Siewers
 qui se trouvait alors à Grodno pour diriger la
 Diète le fit arrêter une nuit par des Cosaques
 sur une dénonciation secrète dans sa terre avec
 tous ses gens d'Économie, ses domestiques et
 tous les paysans même. Les derniers pourqu'ils
 n'apportassent pas de lettres à leur Seigneur. La
 Liste de ses Papiers ne fournit rien, qui pouvait
 être mal interprète par les Russes, desirieux de
 trouver des accusations, et quatre mois après son
 leva l'arrêt sous condition que Mostowski l'hom-
 me le plus doux et le plus aimable signa un écrit
 dans lequel il assurait d'avoir toujours en en-
 horreur les principes des Jacobins et de les vou-
 loir toujours détester. Ces arrestations arbitra-
 res se répétaient alors tous les jours en Pologne.
 Aucun état ni rang ne furent ménagés. Le
 bon plaisir de l'Ambassadeur fut la seule raison
 qu'on nommait, quand on supprimait de personnes
 respectables dans leur lit et qu'on les enlevait.
 Plusieurs en disparurent, d'autres furent chassés
 de la Pologne. Tout cela se fit par les Soldats

Russes. L'ambassadeur Sievers insulta le Consul François Bonnot, lorsqu'il était déjà arrêté par son ordre et l'envoya à Schlüsselbourg, où il a encore une prison très-étroite. Toutes ces violences se firent avant la sainte Insurrection de Kosciusko. Je me tais sur ce qui se fait aujourd'hui.

Toute la Conduite de la Russie prouve donc, que c'est une puissance dont l'agrandissement ne coûterait point comme celui de l'Angleterre du Caffé, du Thé, de la Soie, mais qu'il répandrait la misère. Toute l'Europe doit donc se réunir pour arrêter les progrès de la Russie.

Chais c'est une réticence qui a l'air de vouloir abuser l'Europe quand Boissy-D'Anglas en provoquant la haine générale contre la Russie, ne veut pas lier au même ressentiment le satellite de la Russie sans lequel elle ne pourrait pas exercer ces brigandages, auquel elle a accordé de quelque part de chaque rapine et qui ne peut plus se conserver sans la protection de la Russie

à la Truppe.

Que Boissy-D'Anglas en violant la vérité et la franchise qu'il avait solennellement promises, n'a pas voulu faire, moi, je le ferai, j'examinerai.

Pourquoi la Truppe est-elle mêlée dans la Guerre contre la France ?

Et quelle estime mérite-t-elle de la part de l'Europe ? Un Prussien m'interrompt ici, qui dernièrement abusa du nom du Représentant Sieyes, composa un Discours soit disant tenu par ce Représentant

Dans un Comité secret suppose et qui y fit demander à Sieyès: La France est-elle donc en Guerre avec la Prusse? Demande bien ridicule, aussi ridicule qu'un pareil mot de Mr. Lucchepini, qui au dire de la Gazette ministérielle a pareillement voulu insinuer à Vienne, que la Prusse à proprement parler, n'était pas en Guerre avec la France, sans doute la Prusse y est. Elle s'est mêlée de la guerre contre la France sans y être provoquée. Elle l'a jouée. Elle est la partie attaquante. Elle a déclaré expressément la guerre à la France.

D'abord après la conférence de Pillnitz, le Comte de Goltz Ministre du Roi de Prusse à Paris y demanda, que le Roi de France fut instantanément mis en liberté, sans quoi le Roi de Prusse se liguait contre la France avec tous les Souverains de l'Europe, pour venger toute insulte commise contre la liberté, les personnes ou la dignité du Roi et de sa famille, et déclara encore que le Roi de Prusse ne reconnaît aucune Constitution en France, que celle que le Roi de France après le recouvrement de sa liberté accepterait de bon cœur, et sans aucune gêne. A chaque note du Ministre Autrichien suivait une note du Ministre de Prusse pour assurer que les deux Cours étoient parfaitement d'accord sur les principes de leurs déclarations. Le Général Bischofswerder fut bientôt après envoyé à Vienne pour porter le très circonspéct Empereur le plus à accélérer la guerre, et la Prusse fit avec l'Angleterre une Convention expressément dirigée contre la France.

Si tôt que la France eut déclaré la guerre à l'Autriche, la Prusse fit marcher et donna son

Général pour Commandant en Chef, le Roi de Prusse alla en personne à l'Armée, voulut lui même faire son entrée triomphante à Paris, le fameux manifeste du Duc de Brunswick, entièrement ouvrage Prussien, et publié conjointement au nom de l'Empereur et du Roi de Prusse, fut désapprouvé à Vienne.

Dans le même tems la Prusse publia et repandit un écrit politique, dans lequel elle déclara expressement la guerre à la France, sous le titre d'Exposé succinct des raisons qui ont déterminé le Roi de Prusse à prendre les armes contre les Français.

Lorsque les Armées Prussiennes furent en danger en Champagne, les Prussiens promirent d'abandonner la Coalition, à condition que la France leur accordât la libre retraite. Elle fut accordée.

Le Roi de Prusse, ses fils, ses Généraux, ses troupes, tant qu'il en étaient échappées à la mort, obtinrent leur sortie de la France, & au sans cela ils auraient eu de la peine à échapper. Mais à peine furent-ils en liberté qu'ils se firent acheter par la Russie pour continuer la guerre moyennant une partie de la malheureuse Pologne, et l'année suivante ils entreprirent le siège de Landau.

L'année dernière ils conclurent de nouveau un traité de subsides avec l'Angleterre.

Il est bien vrai qu'ils ne l'ont pas tenu, ou comme Fox a très bien dit, qu'ils ont envoyé la sagesse et la Prudence au lieu des Armées promises, il est vrai que généralement ils ont été inactifs toute la dernière Campagne, et qu'après la retraite de Champagne, ils attériorèrent expressement dans

les Dasse ports, de leurs vaisseaux, qu'ils appartiennent à des Provinces, qui n'étaient pas en guerre avec la France, cependant la France a toujours dû opposer des armes à grands frais aux quarante mille Prussiens, qui se trouvaient sur le Rhin.

Il est donc incontestable que la Prusse est une de véritables et principales parties belligérantes, et quand on lit les brochures que les Officiers prussiens publient, pour se défendre pendant une guerre civile, ce n'est qu'ères qu'eux qui ayent fait de grands exploits dans cette guerre et cause pertes aux Français. Leurs grandes Victoires, à les entendre ont toujours été empêchées par les Autrichiens. De combien d'obligations dans ce cas les Français ne seraient-ils pas redevables aux Autrichiens?

Mais la Prusse a sa manière à Elle d'être en alliance et en guerre, une manière si singulière qu'il est bien plus utile d'avoir la Prusse pour ennemie, que pour amie.

Là ou la Prusse fait des Alliances, au elle promet amitié et secours, elle ne veut que trahir, attaquer, piller. Là ou Elle déclare la guerre, Elle ne veut pareillement qu'avoir l'apparence de l'innocence, pour faire du tort à son allié et non à l'ennemi.

L'allié de la Prusse ne peut jamais s'en rapporter à sa parole, Il doit toujours être en garde, qu'elle ne le surprenne et le pille. L'ennemi de la Prusse n'en attend aucun secours, n'est exposé à aucune trahison, au contraire il peut être sûr

x et quand Elle veut faire la guerre sérieusement, Elle la fait, sans l'avoir déclarée, comme en Pologne.

que la Prusse n'attend que le moment de passer de son côté, et d'abandonner ou ouvertement ses alliés, ou de coopérer secrètement contre eux.

Déjà l'Electeur Frédéric-Guillaume, que les Prussiens nomment le Grand, avait la coutume de passer d'un parti à l'autre et d'oublier ce qu'il devait à l'un, sitôt que l'autre lui offrait de nouveaux projets.

La Prusse, où il a son secret, voulut par la présente guerre, rompre l'alliance entre la France et l'Autriche, et voir en suite où elle pourrait se rendre nécessaire, pour être payée. N'est-Elle pas située entre l'Allemagne et la Pologne, où il y a des deux côtés des partages à faire? Frédéric II était bien faux aussi, mais jamais le Cabinet de Berlin ne s'était livré à la perfidie qu'il exerce depuis les huit dernières années.

Quand les peuples de l'Europe par le discours d'un député à la Convention nationale doivent être éclairés sur leurs intérêts, ce discours ne peut prétendre à aucune confiance, si après avoir exposé les dangers dont l'Angleterre et la Russie menacent l'Europe il cache les crimes que la Prusse en si peu d'années a commis contre l'humanité, la liberté et la sûreté de l'Europe. Le premier exploit au forfait de cette période était l'oppression violente des Hollandois dans leurs foyers, l'affermissement forcé de l'oppression de ce pays par les Anglois. Nous avons déjà observés que la Prusse dans ce cas s'emancipa à

donner un exemple dangereux d'une force étrangère qui empêche un Etat indépendant d'arranger son Gouvernement intérieur.

Aujourd'hui que le système violent établi en Hollande par les bayonnettes des Prussiens est renversé par les armes victorieuses des Français la manière avec laquelle la Cour Stadhouderique ne a régi en Hollande s'est clairement manifestée. De grandes sommes, contre les loix les plus inviolables sont enlevées du sanctuaire de la Banque d'Amsterdam, la marine du Pays est entièrement nulle, les Caisse de l'Amirauté sont vuides et en dettes. Le Stadhouder héréditaire qu'était-il si non le premier employé de l'Etat? Son origine de Prince allemand, son alliance avec la maison de Brandebourg, peuvent-ils changer ses devoirs et sa responsabilité? Le Stadhouder lorsqu'il quitta ces jours-ci la Hollande, avait-il le droit de vuides les Caisse officielles? Fugitif de son pays, et après avoir remis pendant son absence ses pouvoirs aux Etats généraux, avait-il le droit de faire à Londres quelque démarche valable au nom de son Pays? Lui qui jamais ne créa seul, les Etats généraux, qui toujours en était qu'un membre individuel, pouvait-il sans les Etats-généraux soumettre à Londres les Colonies à la protection Anglaise?

Mais sur qui tombe l'odieuse de la situation actuelle le embarrassante de la Hollande que sur le Roi de Prusse? sans la violence duquel les Hollandais auroient déjà en 1787 examiné l'Administration de leur Gouvernement, et restreint les prérogati-

oes du Stadthouder. Et qui la Prusse servait. Elle
 par cette entre prise de ses Armes. Uniquement
 l'Angleterre contre la France. Par l'oppression des
 Patriotes hollandais, qui réellement méritaient ce beau
 nom, la Prusse troublait l'alliance récemment faite
 entre la France et la Hollande, privait la France
 de son influence en Hollande, et rendait celle de l'An-
 gleterre prépondérante. La Prusse mit donc l'An-
 gleterre à même de tenir par ses intelligences la
 Hollande continuellement dans l'impuissance et hors
 de défense, la Prusse aide donc l'Angleterre dans son
 pas important vers la domination des mers. La
 Prusse en le faisant, agissait Elle avec une pruden-
 ce politique? La Prusse qui aujourd'hui se pite
 tous les jours qu'elle est alliée naturelle de la
 France? Chacune de ses prétentions à la paix
 avec la France est une contradiction manifeste
 avec ses violences commises en Hollande. La Prus-
 se y soignait-elle sincèrement le salut du Stad-
 houder et de son épouse? Non plus. Elle devait leur
 représenter fermement, que leur intérêt dépendait
 toujours de l'intérêt de la Hollande, qu'un Stad-
 houder doit chercher sa gloire et sa sûreté dans l'exé-
 cution fidèle de ses fonctions en Hollande, et que
 l'alliance avec la France et le rétablissement de la
 marine était infiniment plus utile à ce pays, que son
 dévouement à l'Angleterre.

Cette oppression des Hollandais fut suivie d'autres
 ex ploits bien plus horribles. La révolution de Liège
 fut fomentée par la Prusse; et les Liégeois après
 abandonnés et exposés à toutes les calamités. Les Pays

bas catholiques furent revoltés par des emissaires prussiens. Un Ministre prussien accredité aux près des insurgens imprima à la revolte un caractère public de légitimité, et un Général Prussien conduisit leurs troupes contre leur Souverain. Les Dagebas furent sacrifiés et abandonnés par la Prusse dans la Convention de Reichenbach.

La Prusse envoya des hommes et de l'argent en Gallicie et en Hongrie pour y causer pareillement des revoltes.

L'Angleterre et la Prusse, qui bientôt après se lièrent plus intimement par la Convention de Coobredinèrent la Porte et la Suède de déclarer la guerre à la Russie. Lorsque l'argent qu'on avait promis de fournir au Roi de Suède lui manqua, la Prusse fit des tentatives pour extorquer de cet Allié la Domeranie Suédoise.

La Prusse menaca dans le même tems ouvertement d'envahir hostilement la Pologne, si Elle s'alliait à la Russie. Mr. Luchefini Ministre de Prusse à Carfovie ne parlait toute la journée du matin au soir que des hostilités contre la Russie. Il verra le Comte de Stakelberg Ambassadeur de Russie qui autre fois avait fort obligé le Comte de Berlin, par des injures personnelles et par des Vtrigues ministérielles tant, qu'il le fit partir de Carfovie. Il declamait et criaït quand il apprenait qu'on avait eue du Eau de vie à un Russe dans un Cabaret. Il se permit les injures les plus temeraires contre l'Auguste Personne de l'Impératrice pour la rendre odieuse, jusqu'à ce que

Ignace Satochi, malheureux aujourd'hui par Lucchesini, l'écrit qu'il ne convenait pas à un ministre public de dénigrer les personnes des Souverains.

La Prusse demanda que la Pologne fit alliance avec Elle. Elle demanda que la Pologne se donna une Constitution, afin que la Prusse put savoir sur quelle base Elle fallait à la Pologne. La Prusse provoqua la Pologne à se soustraire de toute dépendance de la Russie, à annuler la Constitution que la Russie soutenue par la Prusse lui avait imposée par force en 1795 et à rendre à la Russie cette garantie. Quand la Pologne non obéissant toutes ces sollicitations, hésita de brusquer la Russie, quand Elle se presenta à la Cour de Berlin que le jour recienait où la Russie aurait les londes franches pour se venger de la Pologne, et pour lui réimposer son ancien joug et l'augmenter, alors le chancelier Prussien répondit: "C'est moi qui vous en garantis, la Pologne et la Prusse n'ont qu'un même intérêt méconnu jusqu'ici. Vous n'avez plus à faire à Herceberg, c'est moi qui vous en garantis, que les intérêts des deux pays soit parfaitement unis, que les deux Etats intimement constamment liés se protègent réciproquement et se rendent tous deux indépendans de toute prépondérance étrangère. La Prusse est la puissance qui défendra votre indépendance et votre gloire contre toute insulte, hâtez-vous donc de vous donner une Constitution de vous défendre de la Russie pour donner à la Prusse confiance en vous." En finissant ces harangues il tira toujours de sa poche des lettres de son Roi, pour

promettre qu'il ne traitait pas avec le chancelier Herzberg, mais directement avec le Roi. Quand la Pologne demeurera encore indécise parce que Mr. Lucchesini encore novice dans la Diplomatie, parce que plusieurs sottises par lesquelles il débuta et son penchant pour la fantaisie de affaiblirent la confiance dans ces belles offres de la Cour, le chancelier Anglois parut alors qui parlait peu, qui jusque là ne s'était pas encore aventuré à faire imprimer un Ouvrage et qui par sa taciturnité et par la précaution qu'on a pour les Anglois, trouva plus de crédit, que l'éternel bableux Lucchesini.

L'Angleterre, dit alors Mr. Hailes, est parfaitement d'accord avec le Roi de Prusse, intimement liée avec lui, Elle lui a fait un devoir de son système actuel envers la Pologne. Aussi l'Angleterre souhaite d'entrer en liaisons plus étroites avec la Pologne, mais Elle ne peut faire des alliances ou des Traités de Commerce avec Elle, tant qu'Elle ne sait quelle Constitution la Pologne se donnera, et si Elle acceptera les Offres d'Amitié, qui lui viennent de la part du Roi de Prusse, et dont l'Angleterre garantit la sincérité. Niles Déclarations sans fin de Mr. Lucchesini, niles propositions plus courtes de Mr. Hailes déterminèrent autant la Pologne, que l'Ordinance du prince, qui attachement constant de la Prusse pour la Pologne, que sa liaison la plus intime avec son ancienne Souveraine était pour la Prusse d'aide pour la Prusse le système politique le plus noble, le meilleur

et le plus avantageux. En conséquence la Diète sur
prima le Conseil permanent adjoint au Roi par la
Dictature des Russes, se soustraya à la garantie
Russe. Elle effectua avec la coopération de la
Prusse que les troupes Russes évacuèrent le territoi-
re polonais, Elle projeta une constitution, Elle
la présenta aux Cours de Londres et de Berlin, Elle
conclut le 29 Mars 1790 avec la Prusse une alliance
défensive, et fonctionna le 3^e Mai 1791 sa Consti-
tution approuvée antérieurement par l'Angleterre
et la Prusse. La Pologne s'attacha à ces démarches,
qui assurèrent son indépendance, et Elle résista ferme-
ment à toutes les sollicitations Prussiennes pour pas-
ser au delà de ce système sage et pacifique; car selon
les avis et requisiions de la Prusse, la Pologne devait
faire une seconde diversion en faveur des Turcs, par
une invasion en Russie.

Voici l'article VI du traité d'alliance de 1790
entre la Pologne et la Prusse: " Si quelque Puissance
étrangère que ce soit, voudrait à titre d'acte
et stipulations précédentes quelconques, ou de leur
exécution prétention, s'attribuer le droit de se mêler de
affaires internes de la République de Pologne, ou
de ses dépendances, en tel tems ou de quelque ma-
nière que ce soit, S. M. le Roi de Prusse s'employe
de d'abord, par ses bons offices les plus efficaces,
pour prévenir les hostilités par rapport à une
pareille prétention, mais si ces bons offices
n'ont pas leur effets, et que des hostilités re-
sulteraient à cette occasion contre la Pologne,
S. M. le Roi de Prusse en reconnaissant ce cas comme
celui de l'alliance, assistera alors la République
selon la teneur de l'art. IV du présent traité. cc

(C'est à dire avec 50000 homes.)

Les dépendances de la Pologne dont il est parlé dans cet Article V étaient lors de ce traité la Courlande, Saugie et Thorn.

De cette résolution pacifique et prudente du 3 Mai 1791 rien n'avait été caché aux Ministres Anglois et Prussien que le jour de sa publication et la nomination de l'Electeur de Saxe à la succession du trône. Toute l'Europe savait avec quel enthousiasme la nation Anglaise a accueilli cette révolution; les Panegyriques de Burke lui faisant plus de honneur que d'honneur, ceux que cette ame vénale prodiga à gorge déployée à la Constitution Polonoise de plusieurs d'autant plus aux braves Polonois, qu'ils ne le furent vovés, que pour déprécier la France par le contraste des deux révolutions. Mais les procédés de la Nation Anglaise même, furent d'autant plus touchants, qui à Londres établit un anniversaire de la Révolution Polonoise, qui déjà se volontairement de l'argent pour secourir la Pologne dans la défense de sa liberté contre la Russie, et qui en ramassa encore, lorsque son Ministre, Mr. Burke et la Prusse avait déjà trahi cette bonne cause.

Le Ministre Anglois déclara à Varsovie que la nouvelle Constitution Polonoise avait l'entière approbation et l'adhésion totale de sa Cour.

Le Roi de Prusse auquel non seulement son Chargé d'Affaires la rapporta, mais auquel outre cela un Député Extraordinaire le Comte Stanislas

Potocki la ratifia, approuva cette resolution avec la même énergie dans les Ordres donnés à son Chargé-d'Affaires, que dans ses assurances verbales envers le Cte Potocki, et dans sa réponse écrite au Roi de Pologne.

D'abord il déclara, que cette démarche décisive de la Pologne lui était la plus agréable, qu'elle était la plus conforme à ses desirs, qu'il l'approuvait entièrement et parfaitement, qu'il s'en rejouissait, qu'il se félicitait la Nation, qu'il était charmé du Choix que la Nation avait fait de l'Electeur de Saxe un Prince vertueux, son bon voisin et ancien allié, qu'il se félicitait lui même d'avoir, par un quel que manière contribué au soutien de la liberté et de l'indépendance de la Nation. Il ordonna à son Chargé-d'Affaires d'énoncer ces sentiments à chaque occasion convenable dans les termes les plus précis et les plus forts.

Si ces sentiments du Roi de Prusse n'étaient pas sincères, quel but devrait on attribuer à des paroles vaines qui flattaient alors un état plus faible que la Prusse?

Pendant toutes ces démarches qui amenaient l'alliance entre la République de Pologne et le Roi de Prusse, son ministre Lucchepini negocia la cession de Danzig et Thorn. Il se prit pour cette négociation avec une égale maladresse, dans le Choix du moment que dans celui des moyens.

Les hommes respectables et incorruptibles Stanislas Natcz Chalachowski et Ignace Potocki veillèrent trop scrupuleusement que Lucchepini

put rien opérer par la corruption auprès d'autres membres de la Diète, la misérable guerre de la Plume dans laquelle Lucchesini obtint le chancelier Anglois Hayles pour soutenir cette négociation, fut universellement désapprouvée; et quand Lucchesini, après maintes offres mençoignées promit enfin que la Prusse arracherait la Gallicie à l'Autriche, et qu'elle la donnerait à la Hollande pour Danzig et Thorn, cette charlatanesque diplomatie n'excita que la compassion et fit hauffer les épaules.

La Convention de Reichenbach fut conclue, plus d'un avis digne de foi annonçait que Lucchesini dans les négociations de cette Convention avait proposé à l'Autriche, de permettre à la Prusse, qu'elle se dédomageât en Pologne des frais employés pour chicaner l'Autriche, ou de faire un second partage de la Pologne. On en marqua à Carlsruhe le plus grand étonnement au Charge d'Affaires Prussien. Alors le Roi de Prusse lui ordonna de démentir ces bruits avec le plus grand empressement. „Je ne puis pas assez Vous témoigner le dit le Roi de Prusse au Comte de Goltz, „ma surprise de ce bruit, qu'on a répandu en Pologne d'un nouveau partage de la Pologne médité par moi, et encore plus de la fausseté avec laquelle on a jointe foi à un bruit, qui n'a rien de semblable de ce genre. La Volonté est que Vous gardez incessamment la fausseté et l'absurdité de ce bruit, et que Vous scellerez par tout, et dans toute occasion concevable, que ce bruit

est natieusement inserte pour me brouiller avec
 la Diète, et pour m'attirer la mefiance de la Nation
 "L'affaire la ordiment que personne ne pourra donner
 "la moindre preuve qu'il se soit passé quelque chose en
 "tre moi et la Cour de Vienne, qui peut justifier un
 "tel soupçon, jamais il n'a été question entre moi et
 "cette Cour d'un rouvage de la Pologne, auquel
 "je serais le premier à s'opposer. L'Est. Le Roi et
 "la République de Pologne peuvent être assurés, et tou-
 "te ma conduite doit les convaincre que jamais il ne
 "m'est venu en idée de prétendre d'eux le moindre
 "sacrifice. Lorsque je leur eus manifesté mon
 "intention d'entrer avec eux en negociations concer-
 "nées, j'ai toujours désigné pour base, quelles devaient
 "être également convenables aux deux parties, et que
 "l'égalité des avantages reciproques devaient seule être
 "le sens juste et satisfaisant. J'espère que cette
 "déclaration tranquille fera les esprits et qu'elle de-
 "truire un bruit qui insulte à mon caractère perso-
 "nel et qui se pugne autant à mes principes qu'à mon
 "amitié pour la nation polonoise. "

Cette déclaration solennelle et volontaire, qui fait
 honneur au Roi de Prusse, qui prouve combien ce
 Roi est supérieur à son Cabinet devait être affi-
 ché dans tous les Carrefours de la Pologne, à chaque
 arbre sur les grands chemins. Mais que penser des
 chiffrés, qui font oublier à leurs souverains des
 engagements si sacrés?

L'Empereur Leopold approuve la Constitution de
 1791 autant que le Roi de Prusse, mais avec plus
 de réserve.

à la conférence de Vienne, lorsqu'il fut question de l'indivisibilité de la Pologne, le Roi de Prusse. en respecta les engagements, y répéta ses sollicitations, sur ce que le trône de Pologne étoit réservé à l'Electeur de saxe.

Lorsqu'à l'occasion de la révolution française, l'Autriche et la Prusse firent alliance en 1791, l'indépendance et l'intégrité de la Pologne y furent de nouveau l'objet d'un article séparé.

Dans le même temps l'Impératrice de Russie fit à Gallatz et après à Jassy la Paix avec la Porte après avoir rejeté avec mépris la médiation à laquelle la Prusse s'étoit offerte. La Porte fut perfidement abandonnée par l'Angleterre et la Prusse. Le Statu quo de ces deux puissances lui avoit promis et qui auroit dû être l'issue la plus défavorable d'une guerre entreprise à l'inspiration de l'Angleterre, fut fortement lésé par cette paix.

L'Impératrice de Russie voyant l'Autriche et la Prusse se brouiller avec la France, souffla sa flamme. lorsqu'elle la vit s'allumer, elle se hâta à déclarer sa désapprobation des changements faits dans la Constitution de Pologne. à peine cette déclaration avoit elle paru, que le Roi de Prusse oubliant son Alliance, tout ce que peu de mois auparavant il avoit nommé son intérêt, son devoir, son désir, et même ce qu'il avoit compromis son honneur, son caractère personnel, ses principes, il passa du côté de la Russie, et fit conseiller à la Pologne de se soumettre aux prétentions de la Russie par ce même Caméléon - Ministre, qui deux ans avant avoit persuadé la Pologne de se défaire de toute influence de la Russie, il refusa contre cette intervention

violente dans les affaires internes de la République
 le secours promis dans le traité d'Alliance, il défendit
 à la Diète l'achat d'armes dans son pays, et fait
 même par force sur la Diète les armes que les Po-
 lonais avaient achetées en Angleterre pour se défendre
 il fit ensuite entrer ses armées en Pologne, il devint
 lui-même l'ennemi, l'agresseur, l'oppresser de son allié,
 il lui prit une grande partie de son Pays par la force
 il contraignit une moitié de la Pologne de passer
 sous la domination Russe, il piller les terres, il
 maltraita les familles des noies qui à Grodno
 refusèrent de souscrire, pendant cette diète con-
 voquée et gouvernée par la violence, aux bas-
 ses qui leur furent ordonnées, il effectua que
 la Russie par les bataillons qui entouraient la
 Diète, et qui bloquaient la ville de Grodno par les
 officiers qui pénétraient jusque dans le sanctuaire de
 l'Assemblée des Représentans et se plaçaient auprès
 de trône, força jusqu'à la liberté physique de la
 Diète; il se procura par ces mêmes violences une
 cession écrite des provinces qu'il avait usurpées
 il livra les restes malheureux de la Pologne à l'entière
 oppression de la Russie, et lorsque la Nation mal-
 heureuse opprimée reprit ses dernières forces qu'elle
 sacrifia son sang pour se délivrer de cette op-
 pression cruelle, lui ce Roi, depuis 4 ans allié à la
 Pologne entra en personne à la tête de ses armées
 en Pologne pour envahir les Champs et les habita-
 tions de ses alliés, et marcha contre Carfovia mé-
 nant de la détruire.

Il fit venir du Rhin son Colonel Sekuli. Le par-

Jéhan, qui d'un boucher Hongrois et d'ércole butri a chien s'était élevé jusqu'au rang de Colonel de 3 Régiments, était un homme très-immoral et méchant. Pendant le Cordon joindant de Poole, que Frédéric II tira aux frontières de la Pologne, le cul y avait bon coup pillé, volé des effets, enlevé des hommes et des religieuses. En 1779 il s'était rendu coupable de bigamie. Non obstant tout cela, il était décoré de l'Ordre de mérite prussien. C'est à ce barbare en l'insouvenant contre les incursions des Polonois, le Roi de Prusse donna plein pouvoir de punir de mort tout Polonois qu'il trouva armé pour la défense sacrée de sa Patrie. Le mortier fit d'abord élever des potences, emprisonna plusieurs personnes ecclésiastiques et séculières du premier rang, fit même s'prendre dans leurs maisons des Dames sans armes, fit mener toutes ces malheureuses victimes sous une potence à Trowackau, et les tourmenta plusieurs heures par les frayeurs de la mort, avant de tirer de sa poche le pardon de leur Allié son Roi. Un pot de Chambre pour les Dames s'écria ce bourreau lorsqu'il eut enfin le pardon. Les généraux polonois prirent en suite ce misérable, lui firent grâce de la Potence, et lui accordèrent lorsqu'il mourut de ses blessures la sépulture due à un officier.

Elle a succombé cette brave Nation. Elle est anéantie par son alliance avec le Roi de Prusse. cent mille hommes vaillants et vertueux ont perdu la vie, par la perfidie du Cabinet prussien, et cinq cent mille familles ont perdu leur état, leurs propriétés, leur honneur et leur liberté, tous

ces hommes auprès des quels Luchefiri vendra 17
89 et 90 l'alliance avec son maître sont sacrifiés
à la vengeance Russe, languissant ou dans les
prisons russes, ou dans la misère en Sibérie, ou es-
sent loin de leurs possessions en Europe, cherchant
un asyle contre la persécution qui les accompag-
ne partout. Voilà comment l'alliance prussien-
ne est devenue le synonyme de la foi d'unique,
pourquoi le nom de Prussien est plus execrable en
Sologne, que celui de Robespierre en France.

L'histoire moderne connaît-elle une perfidie
aussi atroce que celle-ci contre un Allié? Con-
naît-elle un exemple d'un traitement aussi cruel
fait à une nation respectable et paisible? L'Eu-
rope depuis qu'Elle inventa la doctrine de son
équilibre, depuis qu'Elle forma des alliances
pour garantir la tranquillité et la sûreté gé-
nérale, a-t-elle jamais laissé impuni dans un autre
siècle un crime de cette nature? Et après cet
exemple infâme et cruel, l'Europe peut-elle à la
fin du 18^{me} siècle se vanter d'un droit des gens,
d'un respect, d'une inviolabilité des traités pu-
blics, de religion, de Christianisme, de morale, de
sentimens d'honneur et de honte, de justice et d'hu-
manité?

Ah! qui serait l'homme qui pourrait rappeler
ces horreurs, à la mémoire sans sentir l'indigna-
tion la plus profonde; elles blessent autant la jus-
tice des états que le repos et la sûreté de cha-
que individu.

Et avec ce gouvernement d'unique, qui a
tenu parole à personne, Représentans des Fran

çais! avec ce Gouvernement qui vient de vous montrer en Pologne, quelle est la manière dont il traite ses Alliés, vous iriez vous allier? Vous auriez la témérité de croire, qu'il vous tiendra mieux parole qu'aux Polonois? Vous vous croiriez sûrs d'une agression de la part des Prussiens, si l'Allié de la Pologne signe cette Paix? Vous vous flattez, que la Prusse vous sacrifiera un seul instant son alliance avec la Russie, dont dépend la conservation des provinces attachées à la Pologne? Vous croiriez que la Prusse vous tiendra parole mieux qu'aux Anglais, qui payèrent en conséquence du dernier traité de subsides, au Roi de Prusse 1,200,000 lb. St. pour rien? La France pourrait croire, que la Prusse ne sera pas toute prête à repasser du côté des Anglais, le jour même où l'Angleterre pourra forcer les Hollandais à reprendre le Stadhouder?

Quelle faible opinion l'Europe devrait-elle avoir des Représentans de la nation française, si elle les voyait aveuglés sur des vérités aussi frappantes?

On doit-on croire que la France le premier garant de la Pologne, depuis la Paix d'Oliva, la France qui jamais ne s'est humiliée à souscrire au premier partage de la Pologne cette ancienne alliée de la Porte, dont l'amitié lui est aujourd'hui plus importante que jamais, que la France, pendant que Woiffy-D'Anglas déclame si fortement et avec tant de vérité contre les injustices criantes de l'Angleterre, et contre les cruautés atroces de la Russie, signerait par son alliance avec la Prusse

l'anciennement de son alliee la Pologne, qu'Elle y
 y signerait même chaque oppression et chaque dé-
 membrement futur de la France, qu'Elle y signe-
 rait le renversement du trone des Ottomans, qu'Elle
 y abandonnerait à l'oppression le Danemarck et
 la Suède, dont la sage neutralité lui a été si u-
 tile, pendant cette guerre, qu'Elle rapprocherait
 Elle-même la Russie des frontieres de l'Alle-
 magne, qu'Elle voudrait affaiblir même la barrière dont
 l'Empire Germanique seroit toujours à la France
 et à tous les états de l'Occident?

Oh que seroit devenu le sens commun et qui
 pourroit encore négotier avec la France, si
 ses premières démarches politiques étoient
 aussi extravagantes!

Resultats. Principes.

Boissy-d'Anglas a promis de faire dans son
 Discours l'analyse des véritables Intérêts de quel-
 ques unes des puissances coalisées. Arien a-t-
 il fait? nous ne lisons qu'en termes généraux,
 .. que la Sardaigne, l'Espagne, la Prusse, l'Empire
 .. Romain, la Suède, le Danemarck, la Porte et les prin-
 .. cipales puissances maritimes doivent sortir de leur léthargie
 .. qu'ils doivent enfin sentir, qu'ils se sacrifient
 .. pour procurer à l'Angleterre l'Empire des
 .. Indes, à la Russie celui de l'Europe et à l'Alle-
 .. magne le recouvrement des Pays-Bas. ce
 Etait-ce là une découverte si importante et

fertile pour quelle exigeat la publication d'un
Discours? mais quelle le soit. Les intérêts de ces
puissances sont-ils éclairés par cette seule Thèse?
La Douce ne répondra-t. Elle pas: " En vérité
je ne suis pas si folle de me sacrifier pour la Russie
ou l'Autriche ou l'Angleterre, je leur ai rendu
des services assez faible, je les leur ai rendus pou-
r m'aggrandir, j'en suis assez bien payé, mainte-
nant que la France se fait jour, il vaut mieux
de passer de son côté, pourvu qu'elle garantisse
et protège mes rapines en Pologne. "

Un avertissement général de ses dangers que sent-
il à l'Empire germanique, si l'on n'en fait une
exposition détaillée?

Il nous faut donc entrer dans le détail, si
nos efforts doivent être utiles. Pour ce but, il
nous faut poser des principes inébranlables,
sur lesquels repose le bonheur de toute l'Euro-
pe, qui contiennent ses intérêts collectifs, et
ceux de ses États en particulier. Je comence
par le Général, il doit précéder le particulier.

Intérêt Général de l'Europe.

L'Europe par un grand nombre d'Alliances
qui lient des États à d'autres États forme fa-
cilement une république d'États.

Depuis que la peur des incursions des sures
a disparue par la tactique moderne, et par
l'indolence des Sultans, on ne parle plus d'un
Intérêt commun de la Chrétienté. Mais d'au-
tant plus de guerres furent faites, d'autant

plus de traités conclus, pour conserver l'Équilibre de l'Europe.

Cet équilibre, si nous en cherchons une définition, ne peut dire autre chose, sinon que toute l'Europe croyait devoir empêcher, qu'un seul État ne devint assez prépondérant, pour pouvoir opprimer d'autres États moins puissans, ou pour pouvoir faroger dans les Affaires de l'Europe une voix décisive et sans appel.

Cet équilibre de l'Europe est prononcé tant de fois par ses Gouvernemens, qu'on ne peut pas hésiter de le nommer une Convention expresse et une loi positive de l'Europe. Je dis positive, car le droit de nature ne défend nulle part un accroissement excessif d'un État par des accidens ou des évènements qui peuvent contenir des raisons justes de l'aggrandir, ou de réunir plusieurs États à un seul. La qualité positive de cette loi est mise hors de doute par deux autres raisons. Première, ment par sa composition si imparfaite, qu'elle a été souvent appliquée sans son but, et négligée là où son but demandait l'application; en second lieu par cela qu'elle a empêché des acquisitions qui en elles mêmes étaient justes, et qu'elle en a aidés d'autres qui sous tout autre rapport eussent été injustes. Il s'en suit donc, que cette loi est élevée au dessus d'autres lois, non par le droit, mais par le besoin, et une volonté arbitraire; et qu'elle est dérivée immédiatement d'une loi supérieure. Cette loi supérieure est la Conservation de la paix générale de l'Europe.

dont on a déjà deviné la Loi de l'Equilibre de
 cette manière. La paix universelle ayant
 été souvent troublée et avec beaucoup de malheur
 aucun état ne se conduisant selon les principes
 de droit, mais selon son intérêt particulier, il
 nous faut en attendant mieux, trouver un mo-
 yen provisoire de sûreté, il nous faut garantir
 la sûreté partielle jusqu'à ce que nous soyons
 en état de bien fonder la sûreté universelle.
 Pour défendre donc à chaque état individuel
 de s'élever en dictateur des autres, et de troubler
 par des violences la paix publique, il faut em-
 pêcher qu'aucun état individuel ne parvienne
 à une puissance prépondérante qui le porte à des
 violences. Cela ne peut être effectué, qu'en affai-
 blissant les états, qui par leur puissance donnent
 de l'ombrage, en leur prohibant du moins de
 s'aggrandir, sans avoir égard à la justice ou à la
 justice de leurs acquisitions, particulières ne
 chargeant rien au danger général. Pour ce but
 il faut que plusieurs états moindres, unissent leurs
 efforts, pour résister à un état trop puissant.
 Cette réunion de plusieurs états contre pour un
 but commun demande des Convention, des Allian-
 ces. Ainsi se forment les Confédérations de
 plusieurs états, contre un autre, qui leur pa-
 raît dangereux, et qui par là, fut forcé par
 réelles de son côté de chercher des alliances
 pour ne pas être affaibli ou surmonté par celles
 qui étaient dirigées contre lui. L'état qui

concluait des alliances, pour soutenir un agrandissement, se trouvant que des alliés encois de sa grandeur, devoit naturellement de son côté mettre quelque chose dans l'alliance, qui triomphât de cette en vie qu'il inspirait. Voilà l'origine des systèmes d'alliances, dans lesquelles l'Europe est divisée depuis quelques siècles, et par lesquelles les états ont ajouté aux parties essentielles, qui composent leur force intérieure, une nouvelle espèce de puissance, qu'ils nomment fédérative, qui est l'ouvrage de leur industrie, qui repose d'avantage sur l'imagination que sur la réalité, et qui mène plus souvent dans l'erreur, qu'elle ne donne un calcul certain.

C'est cette confédération, qui doivent applanir l'inégalité naturelle des états, qui pour le but de la paix générale ajoute de deux côtés des états à des états, jusqu'à ce qu'il en résulte deux masses d'un poids égal.

Mais tous ces efforts bien intentionnés d'équilibre n'ont jusqu'ici ni maintenu le repos public, ni garanti des états individuels de l'oppression et de la démembrure. Et sans rechercher des exemples dans l'histoire, une légère considération de la loi de l'équilibre prise dans ses bases, dans son application et dans ses effets nous convaincra très-résolement même, que c'est une loi insuffisante et mal choisie.

D'abord le calcul des forces d'un état, qui en fait la base, n'est pas une chose facile. Il n'y a pas des forces intérieures et proprement telles. N'est la seule extension territoriale, ni le nombre de sa

population, ni l'état de ses finances, objets calculables seulement en gros, comme la chose l'exige, n'achèvent pas l'estimation du poids d'un état dans l'équilibre. La mobilité de ses forces pour y atteindre, la fermeté de son concert avec ce but, la sûreté, la fidélité, l'effort de son emploi pour cette fin, sont des objets plus difficiles à calculer, et on n'y erre, que par le trop. La loi de l'équilibre est donc incertaine.

En second lieu, le souhait de chaque état individuel pour l'équilibre, comme nous venons de l'observer, est un remède contre le péril, on y attaque la faculté de nuire au lieu de la volonté, la loi de l'équilibre travaille contre celle-là, non contre celle-ci, tant donc qu'un état individuel ne croira pas que de l'aggrandissement d'un autre état il puisse se résulter un tel changement dans l'équilibre, qui le menacerait lui d'un danger prochain ou éloigné, il sera indifférent aux craintes de ses alliés. La loi de l'équilibre ne permet donc pas d'y compter avec sûreté.

Il peut y avoir troisièmement beaucoup de violences, qui ne gravitent pas sur l'équilibre de l'Europe, sur lesquelles donc sa loi ne réagit pas non plus. Elle est donc insuffisante.

Mais si quatrièmement, elle se permet, d'empêcher des acquisitions justes, uniquement, parce qu'elles troublent l'équilibre, elle devient elle-même une tyrannie, elle sème des haines imperissables, des germes de guerre. La loi dans ces cas suppose

la présomption du crime, qui dans tous les autres est rejetée, la présomption qu'un Etat trop puissant employera sa puissance à la violence, à l'oppression des Etats plus faibles. Elle exerce cette tyrannie par paresse, pour ne se donner la peine de chercher après des changements justes de l'équité, et des moyens justes pour le rétablir. C'est donc une loi fautive.

Cette loi de l'équilibre repose enquiescément et entièrement sur la supposition, qu'il est possible de séparer tous les Etats de l'Europe, en des masses également puissantes, qu'aucune de ces parties opposées ne puisse jamais réussir à attirer à elle des membres de l'autre partie, et de l'opprimer ensuite. La loi se fie à la vaine présomption d'une jalousie éternelle, entre les premières puissances. Mais cette présomption est encore arbitraire et fondée sur une erreur. Les premières puissances, au lieu d'entretenir cette jalousie agiraient sans doute d'une manière plus convenable à leurs intérêts, s'ils la finissaient par un partage de toute l'Europe. Y a-t-il de la contradiction à supposer, que les grandes puissances pourraient, au moins pour un certain terme et pour un seul but, mettre de côté toutes leurs haines, et se ligueraient contre toutes les puissances faibles? Louis XIV. par exemple, s'il s'était entendu avec l'Autriche, l'Espagne, l'Angleterre et la Suède de encore, qui aurait pu les empêcher de partager l'Europe? Le Comte de Ravaillac détruisit un pareil projet et le premier partage de la Po =

logne a fourni un exemple, d'un accord de puissances
divisées, par des jaloufies, pour un partage commun.
Tuffement par ce que les puissances copartagean-
tes s'attachaient à différents systèmes oppo-
fés d'alliance, afin de finir pour ce but; le par-
tage fut exécuté, avant qu'il put se former un
Contre système entre d'autres puissances divifées.

Nous devons être moins étonnés de ce que ce par-
tage aye réuffi, que furpris que depuis long tems
les premières puissances de l'Europe dans leurs
grands procès, qui ont coûté tant de sang humain
n'ayent pas imaginé de vider leurs querelles
par la spoliation plus comode et par le parta-
ge plus facile d'états moins puissants, qui
n'avaient aucun intérêt à ces différends. Si
on avait fait cela depuis deux cents ans, dans
tous les cas, on on regardait avec une injuffi-
ce non moindre des fleuves de sang humain,
l'Europe pourrait aujourd'hui être compofée
de huit états à peu près égaux, et peut-être
même les rêves d'une paix éternelle feroient-ils
déjà remplis.

Sixièmement la loi de l'équilibre doit tou-
jours se fier sur la promptitude constante des
fouverains à le maintenir. Or cette volonté gé-
nérale des fouverains est une chose sur laquelle
on peut compter ou non, au premier cas, on y
pourrait fonder une loi plus naturelle plus
naturelle et meilleur que celle de l'équilibre,
et au fecond elle ne donne pas même à elle-ci une
base fure.

Cette loi est septiemement fragile dans son appli-
 cation. Car on ne l'oppose qu'à l'acquisiion de
 provinces, et consacrablement elle ne peut être
 appliquée, qu'à celle ci. Pour être concluante
 elle doit donc supposer que l'équilibre est
 détruit que par l'extenion des frontières. Mais
 la fausseté de cette supposition, La France nous
 la prouve depuis vingt ans, quelle avait perdu
 de son importance politique prépondevante, par
 une mauvaise administration; plus anciennement
 et plus fortement la Russie nous la prouve, qui
 avec toute son énorme étendue, qui surpasse celle
 de tous les états existants et passés, est moins
 puissante que l'Autriche ou la France, quoique
 chacun de ces états n'aye pas la 30^{me} partie de
 l'étendue de la Russie.

Si l'Impératrice actuelle de la Russie en épau-
 grant la masse des sujets et en y joignant une
 bonne économie politique avait employé de-
 puis les trente deux ans de son regne à la Cultu-
 re et civilisation de ses états, à l'encouragement
 de l'agriculture, aux manufactures et au Com-
 merce intérieurs, les grands et immenses trésors
 que lui coûtent les guerres de la Turquie et l'op-
 pression de la Pologne, la Russie pourrait aujour-
 d'hui avoir le tri ple de sa population actuelle,
 et le décuple de sa richesse nationale; La Turquie
 et la Pologne, au lieu de lui coûter de l'argent
 auraient enrichi la Russie par un commerce
 amical, et la Russie serait aujourd'hui beau-
 coup plus puissante, qu'elle ne le deviendra

jamaï par la conquête d'un plus grand nombre de Polonois, et de Saurides; Et sur cet enorme accroissement de puissance de la Russie, la loi de l'équilibre ne peut influer nullement, elle est donc une loi insuffisante, et si on dernier lieu elle devoit être appliquée même à cette espèce d'augmentation de puissance, et qu'elle dut fournir un prétexte de Comptes à cause de la crainte de cette puissance aggrandie, la loi deviendroit elle-même par là un principe d'infraction de la paix, un principe de désaffection même, conséquemment c'est une loi erronée sous tous les rapports.

Je me dispenserai donc d'avoir égard à la conservation de l'équilibre, dans ce que j'aurais à dire sur l'intérêt général de l'Europe.

L'Europe en quoi fait-elle un tout, un ensemble, une République collective, qui pourroit avoir un intérêt général et collectif? La question demande un examen ultérieur, je déclineroi de principes très faciles et très connus.

L'intérêt d'un état résulte de ses desirs, qui sont subordonnés à son but.

Le premier, j'oserois, le seul but de chaque état est la sûreté.

Avec sûreté ainsi envisagée est la certitude de l'homme de jouir dans l'état, sans troubles, de tous les droits d'un Citoyen. Chaque perturbation des droits de citoyen est une agression, et chaque agression vraisemblable d'une agression, est une non-sûreté. Je ne parle que des droits du Citoyen, je ne parle pas des droits de

l'homme, car, je suis d'avis qu'on embrouille absolument la Théorie, quand dans la Société civile on prétend de faire valoir les droits de l'homme, comme tels. L'homme n'est homme qu'auant son État, sitôt qu'il s'y trouve, il s'appelle Citoyen. Parce là je ne nie pas, qu'il y ait des droits de l'homme inaliénables, mais tous ces droits, qui conséquemment même par l'entrée dans l'état ne peuvent être aliénés, la loi fondamentale de l'État doit les énumérer pour éviter toute dénomination arbitraire et toute méprise, elle doit les confirmer, et par cette promulgation, ils deviennent droits du Citoyen. S'accorde que toute simplification des machines du Gouvernement, qui jusqu'ici étaient trop composées, qu'en conséquence et aussi la plus ample réception des droits de l'homme parmi les droits du Citoyen, peut devenir un avantage de la Société, mais je m'oppose à un embrouillement de la Théorie, qui dans une science aussi importante ne peut jamais être déficée trop scrupuleusement. Les attaques contre les droits du Citoyen, peuvent venir de l'intérieur de l'État, ou de dehors. De là la distinction de la Jurisprudence en intérieure et extérieure. L'Expression de l'intérêt de l'État selon l'usage contient tout ce qui a rapport à la Jurisprudence extérieure de l'État, et ce qui regarde l'intérieure, est compris sous celle de Salut public.

Quand plusieurs États jussent en une ligue d'États, cette même Jurisprudence partagée en ses deux branches l'intérieure et l'extérieure reste toujours

le but principale de l'union. Les états sont des mem-
bres et pour ainsi dire des citoyens d'une telle union
comme les pères de famille le sont dans les états
individuels. Dans ces unions d'états il ne peut plus
être question des droits du citoyen, mais des droits
des états, et comme dans les états individuels la
loi fondamentale, la constitution change les droits
de l'homme en droit de citoyen, de même la con-
stitution d'une nation d'états doit aussi déci-
der avec la clarté et certitude, quels droits
de citoyen, à l'entrée d'un état dans l'union, sont
inaliénables, et par là doivent devenir de droit
de citoyen qu'ils étaient, droits de membres
d'union.

Or les unions d'états prises de nouveau col-
lectivement pour des états, peuvent sous ce nom
collectif entrer dans des confédérations d'états
plus grandes, mais les règles seront toujours les
mêmes, et je puis me dispenser de pourfui-
re plus loin cette échelle de sociétés, comme j'ai écrit aussi
tantôt par la même raison de faire mention de
la réunion sous ordonnance des Pères de famille,
dans des communes et des droits de communauté.

À côté des droits, et en opposition deus se trou-
vent par tout les devoirs. Il y a des devoirs de
l'homme, comme il y a des droits de l'homme, et il y a
dans l'état primitif de l'homme de l'homme, avant
qu'il entre dans la société civile, au moins
Un devoir pour lui
La liberté est ce qui reste à l'homme dans

son état soit social, soit antérieur à la société, du libre arbitre, après toute fois en avoir abstrait son deoiois. Un mathématicien dirait très justement que la liberté est la Différence entre la Volonté arbitraire et le deoiois; quelle est l'excès de la Volonté arbitraire sur le deoiois, et que le deoiois est le complément de la liberté à la Volonté arbitraire.

La Notion d'inaliénabilité n'est pas applicable au deoiois, mais elle d'exception et de la faculté d'obéir la dispense.

En entrant dans la société civile on change la liberté naturelle, contre la liberté civile plus bornée, généralement chaque entrée dans une société cause une limitation de la liberté antérieure par les deoiois que la société impose.

Chaque entrée dans une société diminue la somme de liberté, et augmente la somme des deoiois.

Le but de chaque société demande des dépenses et du travail, en conséquence une répartition des charges et travaux de la société. L'entrée dans chaque société coûtera donc des sacrifices; des sacrifices de droits, de propriété, de liberté.

Tout cela peut être appliqué quand des États entrent dans des fédérations d'États.

Il leur faut y sacrifier de leur droits politiques antérieurs; il leur faut s'y soumettre à des restrictions de leur liberté politique antérieure; il leur faut contribuer aux charges et aux travaux de la fédération. On barade et bararde, on écrit, on fait des démonstrations d'une République Européenne, d'un Intérêt

général de l'Europe sans jamais examiner particulièrement, ce qu'il doit en coûter à un état, d'acquiescer le droit de se compter pour une partie de l'Europe politique.

Les Sociétés, selon qu'elles sont dirigées vers un but temporaire ou permanent se divisent par rapport à la durée en Sociétés temporaires et permanentes.

Toutes les Conventions humaines se font ou expressément de bouche et par écrit, ou tacitement. Le contract tacite fait ses règles dans l'athèse orce du droit commun, dans des usages, généralement dans des sources difficiles à découvrir, et qui lorsqu'on les a trouvées, sont encore soumise à l'épreuve de la raison, et souvent aux disputes des Théoréticiens. Les Contrats exprès portent leur règles toujours avec eux; dans les Contrats verbaux ces règles sont conservées par la Conscience et la mémoire et ce n'est que dans les Contrats écrits, que ces règles gagnent une preuve durable. Les meilleurs Contrats, quant à la forme, sont donc ceux, qui se fondent sur des Règles expresses, complètes et écrites, et la forme la plus mal adroite des Contrats est la Convention tacite, elle n'est que l'effet du hasard, ou de la force, ou de la crainte, ou de la déception.

Il serait une grande déraison, quand une Société se proposerait un but, dont l'accomplissement demanderait un long terme, et qu'elle voulut donner au Contrat social une durée plus courte que la

but la demande nécessairement. Que dirait-on de deux négocians d'Anchany² qui contracteraient entre eux pour six mois une société de commerce pour la Chine?

Autant ces Axiomes et ces Thèses sont connus et triviaux, autant leur application doit être intéressante. Ce n'est que de ces Théorèmes qu'on peut dériver ce que c'est que le repos général, la paix, le bien et la liberté, l'Intérêt général de l'Europe, mots qu'on ne trouve pas moins fréquemment dans les négociations politiques Européennes, que la doctrine de l'équilibre que nous venons de rejeter. Ce n'est que par les Théorèmes ci exposés qu'on peut expliquer ce que c'est que de considérer l'Europe comme un grand Corps politique coëxistant et existant séparément.

Je ne vais pas écrire un système, mais un essai; les lecteurs aux quels je m'adresse, ne prétendront donc pas à une exposition complète de doctrines aussi importantes, mais ils voudront se contenter d'en trouver présentés ici les principes les plus frappans, et qui intéressent principalement dans le monde actuel.

Ils voudront aussi pardonner au Vieux Syrach quand il en exprimera plusieurs par des sentances, ils sçauront bien que les vieillards et particulièrement les Syrachs ont l'habitude de s'en servir.

Toutes ces vérités si simples et si faciles; à cause de cela les principes communs que je viens d'avancer, suffiroient pour compenser les grandes célérités que je viens d'enoncer sans

sans démonstration, pour ceux qui voudront en faire l'épreuve.

^{1^{mo}} L'Europe considérée comme un Tout, comme une grande fédération d'États, demande d'abord une décision de la question: Qu'est-ce que c'est que l'Europe? La Russie la seule propriétaire des Limites de l'Europe vers l'Orient, a d'ailleurs tracée une frontière entre l'Europe et l'Asie. Mais il n'est pas question ici de cette décision géographique et stérile.

La Porte possède une grande et belle partie de l'Europe. La Russie même quand on lui aura repris la Pologne, restera en possession dans cette partie du monde d'un pays très grand et généralement très fertile. Mais l'un et l'autre Empire par leurs possessions plus grandes en Asie soit plutôt du nombre des puissances Asiatiques qu'Européennes. Aussi l'intérêt général de l'Europe fut-il autrefois bien opposé à celui des Turcs, mais jamais en parlant de l'Europe dans les négociations politiques, on n'y comptait les Turcs. Et qui pensait dans le siècle passé aux Moscovites quand il prononçait l'Europe! La Russie s'est intrusée depuis le siècle présent dans les Confédérations de l'Europe, et la Porte, quoi qu'on l'engage et cherche à l'entraîner depuis cent ans dans cette grande République, n'y peut pas trouver de goût.

^{2^o} Non obstant cette qualité d'entuse de la Russie et de la Porte, l'Europe se soucie aussi

peu des querelles de la Russie avec les Mongoles
 les Perses et les Chinois, que des guerres de la
 Porte en Albanie, en Arabie et en Egypte, quoi
 que toutes ces rixes par des secousses indirectes
 peuvent influer sur l'Europe. — Nous trou-
 vons donc ici une frontière de République Eu-
 ropéenne. Sous leurs aggrandissemens vers
 l'Ouest sont des démembremens de l'Europe.
 Ces deux puissances sont voisines de l'Europe, avec
 lesquelles l'Europe entière collective seulement,
 et non jamais un Etat individuel de l'Europe sans
 la permission collective devrait faire des alliances
 défensives et offensives.

3^{to} L'homme cherche sûreté, quand de son Etat
 primitif il entre dans la société civile: Un
 Etat cherche sûreté, quand il finit avec d'autres
 Etats, la sûreté doit donc pareillement être
 le but, quand les Empires de l'Europe finissent
 dans une grande République du monde.

4^{to} Cette sûreté de l'Europe collective se di-
 vise pareillement dans l'extérieur et l'intérieur.
 Celle-là est troublée par des irruptions qui
 viennent des autres parties du monde, celle-ci
 par les querelles des Etats Européens entre eux.

5^{to} Depuis cent ans nous trouvons dans les
 négociations européennes que la navigation
 libre des mers fait de fréquents objets de
 prétention universelle, de dispute et de quer-
 re même. Nous trouvons à côté des alliances
 offensives et défensives, des traités de com-
 merce et de navigation, les Traités de Com-

mence sont dans la grande République Européenne
 ce que sont dans un état individuel, les con-
 trats de bail ou de vente entre les Citoyens;
 ils peuvent recevoir dans les Loix universelles
 et fondamentales de l'Europe des Règles, mais
 leur détail appartient à ces droits politiques
 que les états transportent de leur condition isolée
 dans la Cosmofédération Européenne. Les traités
 de Navigation, concernant au la navigation des
 mers méditerranées ou celle de l'Océan. Les uns
 sont encore des traités particuliers d'états individuels,
 car les mers méditerranées peuvent être par-
 tagées par les propriétaires des rivages, comme
 un étang poissonneux peut l'être par les proprie-
 taires de biefs fonds, leur entrée est un détroit
 qui peut être fermé. Mais l'Océan n'est pas af-
 fecté à une répartition et à être fermé, il est
 aux états ce qu'à des bourgeois d'une Ville est
 un pâturage des communes. Par là, l'Océan devient
 un objet de droit fondamental de l'Europe, mais
 les Règles qu'il en reçoit sont encore des lois in-
 térieures de la Cosmofédération. Alors seulement
 quand d'autres parties du monde voudraient faire
 plus que le commun usage de ce bien commun de
 l'univers, le droit de l'Europe au Casus Fœderis
 et la Protection de ce droit, deviendrait un objet
 de Justice extérieure. Et comme il est permis à une
 commune individuelle de faire le commerce dans
 les pays étrangers; mais non pas de faire avec
 un Gouvernement étrangers des pactes de sujette-
 ment, pareillement un état membre de la grande

fédération européenne pourra bien à l'infirmité restée de l'Europe faire dans les autres parties du monde des traités de Commerce, mais jamais d'alliances défensives et offensives.

6^{to} La sûreté extérieure de l'Europe à cause de sa qualité péninsulaire, ne peut être troublée du côté de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie méridionale et orientale, que par des flottes. Contre cette agression elle doit être défendue par ses puissances maritimes. L'Europe connaît les malheurs que les Portugais, les Espagnols, les Anglais, les Hollandais ont essuyés sur les autres parties du monde. L'Europe doit donc apprécier son grand intérêt à maintenir la prépondérance de ces puissances maritimes sur celles des autres parties du Globe, plus vastes et plus riches, et que l'Europe ne doute pas, que le jour viendra, où toutes les puissances maritimes de l'Europe, unies, auront à combattre les puissances maritimes africaines.

7^{mo} La sûreté extérieure de l'Europe peut du côté de l'Asie occidentale être troublée par la Russie et la Turquie; elle l'a été de ce côté là déjà très douloureusement au siècle passé par les Turcs et dans ce siècle-ci par les Russes. Ces deux empires asiatiques contiennent des germes non développés d'une puissance, qui menace tout à l'Europe d'un bouleversement. Sous les deux, tant l'avantage sur l'Europe collective, de pouvoir l'attaquer toujours en flanc, de renverser un Etat après l'autre, de renverser l'un sur l'autre sans jamais être dans la nécessité de l'attaquer

l'Europe en front. L'Intérêt commun de l'Europe est de ne jamais perdre de vue ce danger imminent, de mettre de côté toutes ses querelles intérieures, et de faire cause commune, sitôt que ses voisins Asiatiques se permettent la moindre violence, contre la frontière orientale de l'Europe. L'Europe mérite l'Esclavage et toutes les calamités imaginables, si elle oublie cette grande vérité un seul jour.

8^o Opétons-nous encore un instant à cet objet important, et faisons une comparaison de ces deux voisins dangereux de l'Europe. Quel sera le résultat de cette comparaison? D'abord nous observerons en comparant les Russes aux Turcs, que les Russes en sont le moins civilisés. Il est bien vrai, que leur Religion est une branche de Religion Chrétienne, que leurs armées ont le tact, que Européenne, qu'on pouffe à Pétersbourg les sciences et les Arts dans les Serres, comme les pionniers et les pruniers, mais tout cela ne se pard pas l'humanité entre les Russes. Dans celle-ci ils se trouvent de plusieurs degrés au dessous des Turcs.

Nous observerons ensuite que la Forte est le plus puissant de ces deux empires; quand la Russie sur une étendue de trois cent et vingt mille milles quarrés, compte à peu près vingt deux millions d'habitants; il faut compter le territoire de la Forte cinquante mille milles quarrés, et sa population au delà de sixanti et dix

millions. La Porte compte donc sur un sixième de l'étendue de la Russie trois fois autant d'hommes. Par cette comparaison on voit déjà, que la Russie ne peut pas même proportionnellement soustraire à l'agriculture à la sûreté et à l'administration intérieure autant de bras que la Porte, quelle ne peut donc pas mettre en campagne le tiers des armées turques. Mais cette proportion est encore plus au désavantage de la Russie, parce que la Russie, en décomptant sa frontière septentrionale de Sibérie, où elle ne peut être protégée que par des Ours, doit toujours défendre une ligne de frontière, qui comprend au delà de quatre mille milles, et dont il y en a dix huit cent milles de frontières continentales. Combien la Russie se montre-t-elle pas faible dans ces calculs? Si la Porte employait une seule fois contre la Russie la même activité, qu'elle-ci a toujours mise en jeu contre la Porte, en Egypte, en Grèce et en Asie; si la Porte dans sa première guerre achetait des diversion au Nord de l'Asie de et du Danemarck, au Sud des peuples de l'Asie, si en même temps elle payait des revoltés dans l'intérieur de la Russie, dont les étincelles ne manquent pas; si enfin elle adoptait la tactique Européenne, et si elle exécutait tout cela avant que la Russie se fût fermée en Pologne, on pourrait supposer avec certitude, que la Russie ne pourrait pas soutenir trois Campagnes, et que ce Colosse tomberait sans écraser aucun Etat. Car

Dans une telle agression de plusieurs côtés de l'extérieur et de l'intérieur à la fois, la Russie aurait à garder ses trois cent mille milles quarrées d'intérieur au moins avec deux cent mille hommes, et comment pour elle défendre ses quatre mille milles de frontières, ou la moitié seulement; si l'autre restait en paix, avec moins de quatre cent mille hommes, quelle serait forcée de diviser pour le moins en huit armées sans être en force dans aucun endroit; et où a-t-elle l'argent pour entretenir des armées si nombreuses pendant deux ans?

Car à la faiblesse d'extension de la Russie, il faut ajouter que la Porte est riche; qu'elle ne connoît point l'art européen de spéculer, et que la Russie au contraire sans compter les billets de Banque qui circulent et font une véritable dette de l'Etat, l'intérieure est bien excusable et sans compter les dettes du Cabinet de l'Impératrice, doit au delà de soixante millions de livres dans l'étranger, dont l'intérêt payable annuellement est bien onéreux pour un pays si pauvre d'argent.

Il faut encore mettre en ligne de compte le poids de l'opinion publique, que la Porte est bien quelque fois tournée en ridicule avec beaucoup de légèreté, qu'on la censure, mais qu'elle ne peut pas attirer la méfiance et l'appréhension générale de l'Europe.

Il n'est donc en doute, que l'Europe doit se hâter de prescrire à la Russie des limites, de mettre une séparation éternelle entre la Russie et l'Europe, et d'exclure tellement la Russie de toute inter-

attention dans les affaires de l'Europe, j'en puis
 pourtant pas passer sous silence le second danger
 de l'Europe. La Russie forcera par ses projets
 sans bornes, bientôt la Porte à rectifier la seule
 faiblesse qu'elle a eue vis la Russie, sa tactique.
 Cet événement, à quelle Epoque qu'il se fasse, se-
 ra de la plus grande conséquence pour l'Europe,
 attirera de nouveau toute l'attention de l'Eu-
 rope sur les Turcs. Rien ne peut tranqui-
 liser l'Europe contre cette sollicitude très-
 pressante, que le rétablissement de la Pologne,
 et principalement l'appauvrissement de toutes les
 disputes entre l'Autriche et la Porte, et une ap-
 plication de leurs Intérêts.

Si on me reprochait, qu'il y avait encore loin
 jusqu'à ce que les Turcs devinssent si dangereux
 que toute leur Constitution, leurs mœurs,
 leur religion, leurs inclinations à la volupté
 les empêchent de se former à la manière Européenne,
 je regarde cette objection. Le Demi-barbare
 Pierre I, qui sûrement a donné à son Empire une
 direction toute fautive, quelle seconfer, et
 quel branle n'a-t-il pas donné à la Politique
 de l'Europe? Et avec rapidité le fit-il?
 Entre soixante et dix millions d'hommes il y en
 aura peut-être ^{just} chaque jour plusieurs qui le
 surpasseront de beaucoup, il peut s'y trouver
 peut-être plus d'un Charlemagne, et quel pe-
 tit hazard ne peut pas placer un homme de ces
 qualités et aussi entre preux sur le trône de Constantinople?

Qui pourrait douter, qu'il n'y ait entre les nations
 soumises au sceptre de la Porte plusieurs desquelles
 on peut faire en vingt ans plus que de tous les Rus-
 ses en deux cent? La dernière guerre a prouvé suffi-
 samment la bravoure des Soldats Turcs, une
 tête sée pour être Générale, qui d'ailleurs n'est
 pas si rare, quand on fait la recherche comme en
 France, peut être en cinq à six ans, peut être
 dans un terme moindre à l'aide d'officiers Euro-
 péens qui ne lui manqueraient pas, des armées redou-
 tables, sans toucher aux mœurs orientales ni à
 la Religion.

Que l'Europe n'oublie donc jamais dans ses
 systèmes politiques, quelle puissance intérieure
 non dévoilée par la Porte possède, que cette puis-
 sance peut être développée tous les jours, et
 qu'alors la sûreté de l'Europe dépend de l'arbitre
 de la Puissance Autrichienne et du réta-
 blissement de la Pologne.

Quo la Sûreté intérieure de l'Europe est
 la Sûreté d'un Etat en vers l'autre, elle s'appelle
 donc quand il s'agit de l'Europe collec-
 tive: Salut Public, et quand on parle
 de quelque Etat Européen individuel, sa
 Sûreté Extérieure. Elle demande qu'aucun
 Etat ne veuille ni ne puisse exercer des vio-
 lences contre l'autre. Dans la société civile
 les Loix et les Juges ont effectué, que le brigand
 n'est qu'une exception. Dans la Grande Socié-
 té des Etats Européens, nous trouvons le con-

traine, la Justice y fait les ceptions; et ce fut cette
triste expérience qui produisit la loi mal imi-
ginée de l'équilibre, dont nous avons assez
parlé plus haut.

Les grandes guerres, les guerres entre les
premières puissances de l'Europe, donnent du
re double manière l'occasion d'avancer la
vie intérieure de l'Europe. Premièrement
parce qu'elles font découvrir les soupais² &
crets des Etats individuels, les projets de leurs
Cabinets, sans la connaissance desquels on ne
peut pas penser à les accorder entre eux.
En second lieu, qu'elles abrangent la position
politique des Etats, et qu'elles amènent de
grandes négociations, qui, si elles sont menées
par des amis de l'humanité et des hommes inspi-
rés, peuvent chaque fois avancer la Republique
de l'Europe d'un pas, vers son grand
but de la Paix éternelle.

10^{me} Toute la Confédération générale de l'Eu-
rope n'est qu'un chaos, parce qu'elle n'est qu'un con-
tract tacite obscur, qui a toutes les sources,
que j'assignais plus haut en parlant générale-
ment, aux Conventions tacites, les progrès de l'Eu-
rope en culture et humanité comme accident,
les invasions des Turcs en Europe comme crainte
et besoin, enfin les Intrigues de Cabinets comme
deceptions.

11^{me} Suffisamment parce que les traces d'une Cos-
mofédération Européenne ne sont que des traces
d'une société facile, ses règles sont si difficiles

à trouver, et le droit des gens européen qui se
force de les ramasser, ne peut en obtenir la promulga-
tion, pas même de ses axiomes les plus indubitables,
et qui long-temps déjà dans le détail sont reconnus
expressément par tous les Etats. Par là ce droit
des gens était sans effet contre l'incartement
de la sanction Pragmatique de Charles VI,
contre les démembrés de la Pologne et con-
tre le projet d'affamer la France.

12^{me} Chaque pas que l'Europe fait de ce
Contract tacite vers un contract express et
écrit, est un progrès de l'Europe dans sa pureté
intérieure, dans son salut, dans l'affermissement
de la Paix générale.

13th Par ces progrès il sortira du droit
des gens, projeté jusqu'ici par des vœux, une
Constitution Générale de l'Europe. Les lois
de l'humanité doivent séparément et sans succès,
chacun dans l'espace de son activité travailler
à ce grand ouvrage; mais il y a que l'accord
de quelques-unes des premières puissances de
l'Europe, qui puisse donner de la suite à ces
travaux pour le bonheur de tous les Etats.

14^{to} Une Constitution de l'Europe! serait-elle
une chose aussi difficile et compliquée, qu'on
dit désespérer de la voir réussir de sitôt?

La première Loi, qu'aucun Etat ne doit exer-
cer des violences contre l'autre: que celui qui en
exerce, perdra toute la Protection de la grande
de fédération Européenne, qu'il sera censé un
Enemi commun de tous les Etats, se prait-elle

pas juste et péremptoire ?

Une loi qui déclarerait les Souverains infidèles à leurs engagements ; pour toute leur vie incapables de faire des traités, qui déclarerait d'abord, à l'occasion de leur première perfidie, nuls tous les traités subsistans avec eux, se prait-elle pas indubitablement juste en confor-
 me au but ? La Prusse n'a reçu de la Pologne par les traités de Wélan et d'Olive, la Souveraineté de la Prusse orientale et par un Diplôme de 1766 le titre de Roi, que sous la condition expresse, de ne jamais faire de prétensions à la couronne de la Pologne. La Pologne n'aurait-elle pas aujourd'hui un droit indubitable de reprendre la Souveraineté et le titre royal de la Prusse ?

Une loi qui disposerait sur le Droit commun aux Océans, aux mers, aux rivières pourrait-elle être douteuse ?

Une loi qui défendrait pour toujours, à chaque grand état, qui aura une fois avoué d'être fait, fait dans tous ses souhaits, de transgresser ses frontières, qui lui défendrait de s'incorporer de rénovant le moindre état, une telle loi ne paraît-elle pas à desirer pour tous les amis de l'humanité ?

une autre loi qui permettrait à des petits États de s'unir en des occasions convenables et paisiblement avec d'autres petits États dans un Corps politique, ou dans un seul Empire, qui permettrait, de le faire par exemple, à l'extinction d'une famille de Souverains, peut-elle

sublime des objections? et ne ferait-il pas plus sage de décider d'avance par une Constitution de l'Europe, quelles unions d'Etats peuvent être permises au défendues, que d'abandonner un Intérêt aussi important, au caprice d'un moribond, dans des Testaments, ou aux intrigues de Familles dans les mariages, ou aux alliances surannées de confraternité et succession réciproque, ou bien au conflit de toutes ces dispositions, et aux querelles qui en font les suites inévitables?

Et de telles lois, qui feroient aucun doute pourraient être reçues dans la Constitution Générale de l'Europe, il y en a encore un bon nombre. Et pourvu que quelques uns, une seule au moins, la plus indubitable de toutes les loix de cette Constitution, en eût la promulgation, l'Europe aurait déjà gagné un grand pas. Le premier entraîne tous les autres après lui. Et ferait-il donc si difficile de réunir par cette législation d'un côté tous les gouvernemens qui aimeraient la justice et la Paix, de les porter à abandonner ceux qui aiment le brigandage, d'effectuer qu'ils se rangent en Législateurs sublimes d'un côté, et qu'ils laissent les autres comme des criminels accusés de l'autre?

15^{to} Comme il y a des Droits de l'homme, que l'homme ne peut pas aliéner, même en entrant dans la Société civile, comme il y a des Droits de Citoyen que les peuples ne peuvent pas aliéner, quand ils entrent dans des fédérations politiques, ainsi il y a aussi des Droits inaliénables d'Etats, qui ne peuvent pas être sacrifiés par l'Assemblée

des Etats dans une grande fédération du monde.

16^{to} Ces droits inaliénables ont tous la même source, ils la tirent des droits inaliénables d'homme et de citoyen, ils sont donc tous compatibles, ils ne peuvent pas même contester un principe d'incompatibilité.

17^{mo} Mais il y a aussi des droits d'Etats, comme il y a des droits de l'homme, qui peuvent être aliénés, dont il en faut sacrifier quelques uns en entrant dans la société plus grande.

18^{vo} Ces sacrifices ne freignent la liberté politique, que les Etats avaient antérieurement hors de la Cosmofédération.

19^{to} Ce que chaque état dans cette grande fédération doit conserver de ses droits antérieurs aliénables, il doit pouvoir l'exercer en même temps avec ce que d'autres Etats dans cette fédération y conservent de pareils droits.

20^{mo} Tous ces droits des Etats individuels doivent donc être compatibles dans la grande fédération, et il est une démarche préparatoire de la Constitution générale de l'Europe compatible ce qui dans la grande fédération n'est pas compatible entre les droits que les Etats individuels s'arrogent.

21^{me} Pour rendre compatibles tous ces droits aliénables des états, il faut en avoir une connaissance exacte, il faut savoir quels sont les droits aliénables aux quels les Etats existants prétendent, il faut avoir une règle qui décide leur justice, et des médiateurs sages, qui

avec zèle et ardeur et par la Croye de l'Accord amiable se chent effectives, la renonciation expresse des prétentions manifestement injustes, et le rabat amical des Collisions entre les prétentions également justes.

22^o Les Prétensions actuelles des Etats de l'Europe sont infiries et heurlent par tout l'une contre l'autre. Je passe la Russie qui n'a pas assez de provinces vuides d'hommes, qui manque d'Isles, qui a un besoin pressant de la Corse, de Corfon, de Candie et de la Chypre. Je passe la Russie, par ce que je ne la compte pas entre les puissances de l'Europe. La Suède soupait de loigner la Russia de ses frontières, et de reconquérir les provinces qui lui sont arrachées. La Pologne crie pour recouurer sa liberté, son indépendance et son pays depuis le Dnieper jusqu'à la Baltique. La Prusse peut démontrer que la Courlande, la Lithuanie, la Livonie et l'Esthonie sont des parties détachées de la Prusse, que la Po-Russia veut dire: près de la Russie, et que jadis au temps de ce Negociant Italien, qui par un Naufrage fut jeté en Prusse, et qui devint le premier Roi des Prussiens, parce qu'il leur apprit à faire du feu, la Prusse se l'étendait autre fois au delà de la Viçule jusqu'à Rivie, comme aussi que l'Allemagne septentrionale depuis Wollin jusqu'à Emden, ou bien jusqu'à Rotterdam, s'appellait jadis Po-Morste c'est à dire: près de la mer et qu'elle appartenait

à la Doméranie. L'Autriche souhaite d'échan-
 ger les Days-bas contre une province mieux²
 située, elle desire d'avoir des Ports qui se
 soient pas si éloignés du Centre de ses Etats
 qu'elle s'offende. La France desire s'incorporer la
Savoie et les provinces jusqu'au Rhin. l'An-
gleterre non moins modeste, veut seule gar-²
 der toutes les Colonies et Empires dans les deux
Indes. De cette manière chaque grand et petit
 Etat a ses souhaits, jusqu'au Landgrave de Hesse
Cassel, qui offre pour le neuvième bonnet électo-
ral ses droits sur le Comté de Schauenbourg,
quarante mille payfans Hessois, et deux mil-
lions de bons écus, et qui le cherche jusqu'à De-
tersbourg.

Sait que ce mécontentement de tous les
 Etats, avec ce qu'ils ont continué de vouloir
 se flatter que cette guerre se finit de leurs de-
 sirs ne éclate pas dans une guerre d'armes? Il
 faut donc oüider toutes ces prétentions recipro-
 ques, avant que penser à une paix stable de l'Europe.
 leur arrangement est, ce qui dans un Etat bien gou-
 verné est la séparation des limites des possessions
 particulières.

23^{tie} La Loi: Faites ce que vous voulez qu'on
 vous fasse, est la meilleure règle procéditive, que
 nous ayons, mais elle n'est pas suffisante pour
 fixer ces querelles. Il faut ici des sacrifices de
 propriétés et de droits, pour parvenir à une
 démarcation sûre.

24^{to} Les Limites naturelles des Etats soit ce que les Portes des maisons et les murs des jardins soit dans une ville. Une bonne Police ordonne aux bourgeois de fermer leurs maisons pendant la nuit.

25^{to} Les Etats se gardent bien de prononcer les prétentions injustes, avant l'exécution. Ce soit les vrais secrets de Cabinet. Le Cabinet de Berlin nous fournit toujours des exemples, quand nous regardons autour de nous, pour en trouver à nos réflexions. — Le Cabinet déclare publiquement qu'il ne demande rien de l'Allemagne, et en même tems il fait présenter au St. Père à Rome qu'il y a en Allemagne de petites priapées ecclésiastiques, trop voisines du foyer de la Revolution française et trop faibles pour déraciner les maximes dangereuses pour le repos de la société civile, qui s'y étaient propagées avec excès, et qu'il n'y avait pas d'autres moyens que de les séculariser et de les supprimer. Un an avant le second Partage de la Pologne, le Roi de Prusse écrivait qu'on insultait son caractère personnel, quand on ebruait qu'il prétendait au moindre sacrifice de la Pologne. Ainsi les deductions de ce que veut signifier proprement Do-Russia et Do-Morse ne seront publiées que lors de la guerre prochaine des Turcs.

26^{to} Les petits Etats impuissans sont contraints de garder le silence sur leurs prétentions les plus justes, jusqu'au moment favorable, de peur de choquer les plus puissans et de provoquer

leurs vengeances.

27^{mo} Les Etats trop étendus ne peuvent pas être gouvernés sans despotisme. La Russie, la Chine la Turquie en font les preuves. La Théorie de leur Administration en fournit la démonstration.

28^{mo} Les petits Etats sont dissipés dans l'arrangement intérieur de la grande fédération Européenne. Ils cherchent leur sûreté, comme les femmes sans défense, qui emploient la Coquette pour s'assurer de la discrétion du sexe plus fort.

29^{mo} Les estropiés, les boiteux, les aveugles n'entrent pas dans la Société des hommes guerriers. L'un ne peut pas se défendre lui-même, a besoin d'un protecteur.

30^{mo} Selon la saine raison la Protection doit être récompensée, comme une charge, jusqu'à ce que la récompense souvienne par le balancement de l'Equilibre, et les Etats puissants supportent la charge de la protection des faibles, comme une punition juste de leurs jalousies, et de leur mépris des principes.

31^{mo} La faiblesse passagère de la Suède a rendu pendant beaucoup d'années la France tributaire de la Suède. Des subsides et des tributs ne sont que des distinctions d'honneur.

32^{mo} Quand tous les grands Etats seront bien administrés, il s'en suivra naturellement, que les petits Etats souhaiteront de profiter de la plus grande sûreté des grands Etats. Lorsque le Despotisme Prussien l'année passée fit les

premiers essais de seraiues à Hambourg, on
entendit les braves Hambourgeois se parcher, qu'ils
préfèraient s'incorporer aux Etats du Dane-
marc que de s'exposer aux violences de la Druffe.
Ceci était un effet de la confiance, qui inspire
l'excellente Administration actuelle du Danemarc.

33^{tie} Généralement il est préférable d'être Pro-
tecteur que protégé. Il est plus averti ceux de
s'incorporer à un Etat puissant bien administré,
que chercher sa protection. Le cœur de l'homme
jouit d'apparténir à une grande Nation.

L'Espagnol, tant qu'il se bat et appelle, sent que
beaucoup plus de bras sont prêts à prendre sa
défense que celle d'un négociant.

34^{to} Chaque société civile est une société
éternelle. La grande fédération de l'Europe le doit
être pareillement.

35^{to} Cette considération échappe entière-
ment aux diplomates de notre siècle. Ils se
conduisent comme ces Extravagans d'Archangiel
qui vont faire le Commerce à la Chine s'asso-
cient pour six mois. La vie de l'homme dure
soixant et dix à quatre vingt ans, mais celle
d'un Etat mille à quinze cents ans. Quand
jusqu'à peu d'Etats parviennent à cet âge, la
raison en était au qu'ils se tuaient eux-mêmes
par une mauvaise diète, ou qu'ils se faisaient
tuer par des medecins inferes, ainsi que la moitié
du genre humain périt avant d'atteindre l'âge de
dix sept ans. Et comment les Etats peuvent ils se
conserver, quand leurs Conducteurs se savent pas

inventer de systèmes, qui quoiqu'ils demandent des siècles pour être exécutés, puissent durer et rester stables et fermes quelques mille d'années. Comment les Etats peuvent-ils avoir de la durée, quand on en change tous les dix ans le système? Quand l'Angleterre fait aujourd'hui une alliance avec l'Espagne contre la Prusse, et demain avec la Prusse contre l'Autriche? quand un jour Elle croit de son avantage que l'Autriche possède le Pays-bas, et que l'autre Elle soutient le Roi de Prusse dans la recouche de ce Pays? quand tantôt conjointement avec la Prusse Elle excite la Porte contre la Russie, tantôt Elle s'allie avec la Russie? comment des Etats peuvent-ils avoir de la durée, dont le système a pour base la rapine, la destruction de tous les principes? Chaque homme d'honneur viberait comme un boulet feu celui qui tous les ans changerait d'amis, et qui aneuterait l'ami d'aujourd'hui contre l'ami d'hier, tout le monde crierait contre celui qui aurait des liaisons avec des brigands: Cogrositur ex sociis, qui non cogrositur ipso. La verité n'est jamais qu'une, et dans chaque application, et sous tous les rapports la même.

36^{to} L'établissement d'un système politique durable, dépend pour les Etats individuels de l'exacte connaissance de leurs buts, de la simplification et connaissance de ces buts, en dernier lieu enfin de leur stance. Il y a des Etats qui se font pas correspondre dix ans dans leurs buts. Il y en a dont les buts ont beaucoup plus de latitude que les moyens. Presque tous les E-

tats négligent la justice des buts et des moyens. La
Grupe fournit de plus huitans les exemples de tous
ces défauts à la fois.

37^{me} L'Éternité d'un système politique ne ga-
rantit pas contre les adversités. Quel homme
raisonnable prétendrait être à l'abri des adversi-
tés et des accidens? ils sont pour l'âme ce que
les bains froids sont pour le Corps. Mais l'effet
le plus malheureux de l'adversité serait toujours
le changement de système. Une confiance ferme
et inaltérable conduit finalement et nécessaire-
ment au but.

38^{me} Les projets de Congrès universels de nations
ou d'une Paix universelle ne sont ni de vaines
rêves, ni de rêves prématurés. Ce serait au con-
traire la précipitation la plus dangereuse, si
la grande Cosmofédération Européenne devoit
être formée sans plan et sans réflexion, comme
les États individuels se sont formés. Non!
Elle ne doit pas être, comme ceux-ci l'ouvrage
de la force, mais celui des lumières, celui de la
Culture et maturité universelle. Il faut donc
encourager les Théoréticiens comme les Pra-
ticiens de projeter ce grand Objet. Cela produi-
ra beau coup d'extravagances, mais le Public
de l'Europe est à dire les Sages de toutes les
Nations sauront épurer l'or des ordures.

39^{me} L'Exécution de ce grand intérêt, qui est
de la dernière importance pour l'humanité et
pour l'Europe est du ressort de la Diplomatie.
Mais non de celle que nous avons jusqu'ici, qui

était remplie de bouffons, d'aimables rouds, et de
 Messines qu'on ne fait place autrement, auxquelles
 on abandonne les intérêts de toute une Nation,
 parce qu'on ne pouvait pas leur confier l'admini-
 stration d'un Village. La grande fédération
 Européenne envisage une Société éternelle.
 Elle ne peut pas fonder ses Règles que sur des Veri-
 tés éternelles, et le diplomate subtil dont la destina-
 tion est la plus sublime, doit penser profondé-
 ment, dominer l'Empire des Verités abstraites avec
 un regard libre de préjugés, et pénétrer fort avant
 dans les siècles à venir. Cherchez un nom nou-
 veau pour cette science, celui d'un Diplomate
 était trop profané par les Charlatans à Carso-
 vie, à - - - - - à - - - - -

40^{me} La France fraye le chemin à la diplomatie
 nouvelle en noblie, en annonçant publiquement, qu-
 Elle demande des mess des fleuves et des rochers pour
 ses limites, pour se garantir de toute attaque et de
 toute tentation d'empie'ter sur les droits des au-
 tres Etats.

41^{me} L'objet de cette science est l'intérêt de tout
 homme libre. Sitôt qu'elle sera assimilée avec la
 justice, elle ne peut plus contenir des secrets; la pu-
 blicité sera donc aux negociations, comme à toute
 autre action le meilleur garant de la sagesse et
 de la justice.

42^{me} Posons qu'une seconde Suisse non moins
 grande que la France fasse la même chose,
 qu'Elle dise avec la même franchise: afin qu'il ne
 ne s'te plus à mon empire ni à son territoire, ni
 de s'ir, je demande pareillement des mess, des

des fleuves, des montagnes pour limites. posons que cette puissance se choisisse comme la France avec reflexion de telles limites, qui lui portassent toutes les commodités de la défense, et d'un commerce libre, que cette puissance et la France fassent une telle amélioration et extension de leur position réciproque la première condition et la Base de Paix future, qu'ils parvinssent toutes les deux à ce but salutaire, que de cette manière ces deux puissances fussent éternellement satisfaites, ces puissances ne pourraient pas ensuite employer toute leur puissance à fonder et à avancer la féderation générale de l'Europe?

43^{tes} Une seule puissance ne suffit pas à ce grand but; la grande loi fondamentale de l'Europe ne doit pas être un coup d'autorité, mais l'effet d'une convention, une Loi librement acceptée par tous les Etats.

44^{tes} Avant que deux grands Empires de l'Europe pour le moins, ne soient entièrement contentés, et qu'ils ensuite sans toute intérêt particulier entreprendre la révision et la promulgation du droit des gens, il est impossible que la Paix de l'Europe soit durable.

45^{tes} C'est un grand bonheur de l'Europe, que la Porte soit si satisfaite de ce qu'elle possède en Europe, que d'une puissance destructrice elle est devenue une puissance conservatrice, et qu'en conséquence de cela, l'Europe puisse hardiment s'adresser à elle. Mais le mo,

ment où l'Europe peut le faire, de s'ait avant
qu'il ne passe, être employé à la formation de la
Constitution générale de l'Europe

Ceci j'arrête les torrents de mes reflexions.
Les Principes que je viens d'établir sont les regards
d'un Cosmopolite, qui nomme l'univers sa patrie.
Qu'on essaye de ranger ces principes systémati-
quement, et de en faire l'analyse ultérieure, on trou-
vera combien ils soit riches et pourtant simples.

Moyennant eux, nous avons trouvé le vé-
ritable intérêt de l'Europe dans la guerre actu-
elle. J'ai posé en la recapitulation. La voici:

L'Europe desire de voir resuller de cette guerre
une Paix qui assure mieux la Paix générale de
l'Europe, que les Conventions précédentes n'ont fait.

L'Europe desire qu'on reflectisse bien murement
sur toutes les transgressions du Droit des gens,
que l'Angleterre, la Russie et la Prusse ont en
l'indue de commettre pendant cette guerre, et
qu'on imagine des moyens propres à mettre l'hu-
manité et les peuples à l'avenir à l'abri des
crimes pareils.

L'Europe desire une Paix, qui conduise la Grande
fédération Européenne de sa condition embrouil-
lée d'une Société, qui quant au général se fonde
seulement sur des conventions tautées, à une so-
cité expressement établie.

Un des grands secrets de l'Europe est, de voir
naître de son droit des gens chancelant sa fu-
ture loi fondamentale, la constitution gé-
nérale.

rale, du moins provisoirement, et avec des assurances de sa correction future.

Il est de l'Intérêt de l'Europe de voir à l'orient la Pologne et l'Autriche les Gardiens de ses frontières, contre les irruptions asiatiques dans un puissant Etat de défense.

La Pologne étant par la dimence de l'Europe si fort affaiblie, qu'elle a besoin de cinquante ans pour le moins, pour se rétablir, et pour pouvoir satisfaire aux prétentions de l'Europe, l'intérêt de celle-ci est de voir sans délai l'Autriche son vrai que et dernier boulevard en repos et en état de défense d'Europe.

L'Intérêt de l'Europe est de traiter les deux puissances asiatiques provisoires selon des maximes égales, de les exclure entièrement de sa fédération générale, de ne leur permettre aucune intervention dans les affaires de l'Europe, de les garder toutes deux en ouïe, et de ne permettre ni à l'une ni à l'autre de s'opprimer réciproquement. Le plus grand intérêt de l'Europe est de consolider par la grande Paix prochaine deux empires, qui soient également puissants, qui tous deux n'aient plus de souhait non satisfait, qui soient tous deux à toutes les petites jalousies, qui ne fassent plus de secret de leur négociations politiques, qui projettent avec franchise et généralité la constitution de l'Europe, qui la veulent, et qui s'engagent fermement d'employer la prépondérance que leur union leur donnera, à la résister contre toute violence.

arbitraire, et la voie de la négociation publique
à l'acceptation générale de cette constitution.

L'Europe reconnaît d'avoir dans l'Empire au-
trichien une colonne fondamentale de sa sûre-
té, qu'elle ne peut voir ébranlée sans être préci-
pitée par les rapines de la Russie et de Prusse
dans des siècles de calamités.

Un grand intérêt de l'Europe est, que la France
soit la seconde colonne fondamentale de son repos.

De cette recherche exacte de l'intérêt général
de l'Europe suit naturellement, que la coalition
actuelle contre la France est nuisible et mon-
strueuse.

Devoir l'Autriche le rempart et l'espérance
de l'Europe avec les ennemis de l'intérêt général
de l'Europe, de voir que ces Puissances perfides
tiennent l'Autriche fermement engagée dans
la guerre contre la France, pour l'empêcher,
d'être active pour le repos et la liberté de l'Eu-
rope, cela fait gémir tout bon Citoyen politique.

Si Vous prétendez donc, Mandataires de la
France, à la reconnaissance et à la confiance
de l'Europe, éloignez Vous des ennemis de l'Au-
triche, refusez leur la Paix, hâtez Vous d'ap-
paiser l'Autriche et de faire conjointement
avec Elle la Constitution de l'Europe!

La Hollande, le Danemarck, la Suède, la Sardaigne,
la Suisse, la Toscane, Gènes, Venise, l'Espagne
y accéderont sans difficultés; La Pologne
y souscrira avec une reconnaissance éternelle,

et la Porte par intérêt pour la Pologne aidera à l'établir. Qui pourrait douter qu'une ligue se parviendrait aujourd'hui plus facilement que jamais à établir la Constitution de l'Europe?

Qui pourrait douter qu'un plan aussi humain si Vous, Régens de la France! le montrez et le poursuivez avec et loyauté ne trouverait même en Angleterre où il y a encore tant de ces hommes généreux qui en le défendent et le protégeant changeraient la majorité du mixte en peu de jours en minorité et qui banniraient la foi de toute rivalité de Carthage et de Rome pour toujours comme une barbarie?

Régens de la France! cette perspective dans l'avenir réveille-t-elle pas Vos Coeurs?

L'Intérêt particulier de quelques-unes des Puissances coalisées.

Si nous prenons consciencieusement à coeur l'intérêt général de l'Europe, une paix étroitement durable, nous trouverons facilement les intérêts particuliers des Etats individuels. Ces intérêts sont ou d'accord avec l'Intérêt commun, et lui sont subordonnés, ou ils lui font la guerre.

Empire d'Allemagne
La Constitution, que les Professeurs Allemands

et les Chancelleries comitiales à Ratisbonne en
 disent ce qu'ils voudront. La Constitution Allemande
 n'est plus qu'imparfaite, elle est absurde, elle
 est arrivée aujourd'hui au dernier terme de sa
 durée. Toutes les contradictions dans une Con-
 stitution, sont des causes de son instabilité; sa for-
 me doit nécessairement changer, selon que l'un
 ou l'autre de ses principes contradictoires en-
 porte alternativement la balance.

L'Allemagne consiste de plus de trois cents Es-
 tats d'une étendue très-différente. Il y en a, dont
 on peut faire le tour dans quelques heures, et
 ces Etats sont placés entre d'autres Etats, qui
 ont des armées permanentes, de trois, de cinq à
 trente mille hommes, et dont quelques uns ont
 des Chefs, qui sont hors de l'Allemagne de puis-
 sants Souverains.

Tous ces Etats sont considérés, sans avoir un Con-
 tract exprès de confédération, qui en embrasse
 toute la Constitution générale; ils flottent donc
 entre les dehors des formes aristocratiquement
 républicaines, et monarchiques. Mais la véritable
 forme intérieure du Gouvernement Allemand
 est l'Anarchie. L'obéissance des membres de
 l'Empire a des degrés comme leur puissance,
 (en raison inverse) et la grande différence de
 puissance entre les Etats individuels le fait, qu'il
 est impossible de substituer un Gouvernement
 à cette Anarchie. Les Etats allemands majeurs

forment de petites Monarchies séparées; ceux d'entre eux qui possèdent hors de l'Allemagne des Empires puissants ne sont attachés à l'Empire que par des vues particulières, principalement par des desir d'agrandissement; ils se considèrent leurs qualités d'Etats de l'Empire que comme accessoire, ceux qui ne sont pas dans ce cas, s'introduisent ou ils peuvent dans les alliances étrangères, et y sont forcés parce que la fédération allemande ne leur donne pas de sûreté. Dans les Etats allemands dont les Princes ont un privilège de non appellando la nation, le peuple n'a plus de part à l'Empire, il en est séparé, et les rapports de ces Etats à l'Empire ne sont que des rapports personnels de leurs Régens. Les Etats impuissants sont pressés, par mille oppressions à être incorporés aux plus grands.

L'Empire allemand est electif, et ses Electeurs sont héréditaires. Le Chef de l'Empire est le premier de tous les Souverains en dignité et le dernier en respect. Les Etats de l'Empire peuvent faire la guerre à leur Chef, sans être censés rebelles! Il y a des Etats appelés allemands, qui sont indépendans de leur Empire. Quelles énormes contradictions, et ce ne sont pas encore les plus nuisibles!

La plus essentielle des Loix de toute fédération d'Etats, que jamais un Etat individuel de l'union ne puisse faire des alliances avec des puissances étrangères, que les Etats individuels ne puissent faire entre eux des fédérations particulières sans l'approbation de toute l'union

de aucune valeur dans l'Union allemande con-
 tradictoire, comme nous l'avons déjà observé.
 Les membres peuvent hors de l'Allemagne faire des
 alliances, come bon leur semble, sans sortir de
 la ligue allemande. Qui peut nier, que cette même
 faculté est un principe de dissolution de l'Em-
 pire allemand? Si un Electeur de Trèves, dans
 des occasions convenables avait voulu se séparer
 de l'Allemagne, se ranger sous la protection fran-
 caise, si les Pairs de Pologne de race saxonne
 s'y étaient rendus héréditaires et puis avaient
 séparés leur héritage la Saxe de l'Empire alle-
 mand, l'Autriche aurait-Elle dû se sacrifier pour
 empêcher ces séparations? Ou s'il on avait reçu si
 quelque part, à déloger la maison d'Autriche
 qui seule peut donner du lustre à la Couronne
 Impériale, de cette Couronne très inutile et conten-
 se pour Elle, qu'Elle se fut entièrement séparée
 de l'Empire, tout le Saint-Empire allemand au-
 rait-il bien pu forcer l'Autriche à lui rester at-
 tachée?

Ce n'est pas assez que depuis deux cents ans
 les Etats de l'Empire, à cause de la Religion se
 soient séparés en deux Corps, dont l'un comme
 tel ne veut pas être subordonné au Chef de l'Empi-
 re, qui ne peut pas embrasser deux religions à
 la fois, ce n'est pas assez que les subdivisions
 des Etats se croient de fait de facons, et de ma-
 nière, que le même Etat recoit d'autres rapports
 et fédérations par la Religion, d'autres par les
 Collèges de l'Empire, d'autres par les Cercles de

l'Empire que tous ces schémas ne s'accordent qu'en
 anarchie, et que les membres peuvent s'en séparer au
 besoin; ce n'est pas assez, que depuis long-
 tems quelques classes des Etats dans des confédérations
 et unions particulières, se sont unis contre les autres.
 ce n'est pas assez que l'Electeur de Brandebourg se
 soit fait cette à donner des interprétations si in-
 finies à toutes les démarches officielles de l'Empereur
 son Chef; qu'autre fois l'anarchie allemande trou-
 va dans les Rois de France des protecteurs toujours
 prompts à accourir; Jo seph II. n'avait qu'à
 faire paraître qu'il prenait à coeur le salut de
 l'Allemagne, qu'il ne voulait pas rester si gus-
 rant, mais être Empereur en effet, qu'il voulait ex-
 ercer le peu de droits de Gouvernement à troquer à
 un Empereur; d'abord le Brandebourg lui opposa
 une confédération à la polonoise, les écrivains
 brandebourgeois lui donnent le nom pompeux de
Confédération Saxonique; le traité de cette confi-
 dération de Brandebourg, qui est déjà publié,
 avant que tous les Princes n'y aient accédés, com-
 mença d'abord par le mensonge, que la liberté
 et la sûreté de toute l'Europe sont dépendans
 du système actuel de l'Empire. Ah! que la sù-
 reté de l'Europe prait mal fonder, si elle devait
 dépendre de la durée d'une Constitution dans
 laquelle on a enté et amassé toutes les antiqui-
 tés et contradictions possibles. Au contraire il
 est très facile à prouver, que l'Europe ga-
 gnerait en sûreté, sion pouvait exterminer les
 mille semences de dispute et de jalousie, qui sont
 éparpées dans la Constitution Allemande, et qui

par ses Princes alliés à tous les Souverains de l'Europe se propagent continuellement par toute l'Europe. Tous les Articles de cette confédération de Brandebourg ne parlent de rien que du Soubien des Loix de l'Empire, et de sa Constitution, or l'Empereur et l'Empire, et par conséquent tous les Etats y sont obligés d'ancienne date et sans avoir besoin d'une ligue nouvelle, et pour ce que la Confédération de Brandebourg ne contient dans les Articles secrets des conventions illégales et contraires à la Constitution germanique, elle doit être censée la Confédération la plus sainte du monde. Lorsqu'on fit en Pologne la confédération de Tangowice, dont le Chef espérait de détronner le Roi de Pologne, on le fit pareillement dans cette confédération des Princes polonais et faire à chaque ligue le zèle pour la Constitution du pays, celui pour la liberté et sûreté publique, celui pour le Soubien des Loix fondamentales du Royaume, on y fit pareillement que la liberté et la sûreté de toute l'Europe dépendait du système de la Pologne, de la continuation de son élection libre des Rois et de son Liberum Veto. Gardien! on s'entend à Tangowice aussi bien à faire des phrases qu'à Berlin!

La Prusse negocia long tems sans effet à Crasov, pour persuader à la Pologne d'accéder à la confédération teutonique. Si la Pologne s'était laissée séduire, quel nom plus fastueux aurait-on bien pu inventer alors pour cette ligue Teutoni²

nica - Sarmate ? et cette brillante Ligue, la Cour de Berlin ne pardonnera cette question, aurait-elle empêché la Prusse de partager la Pologne conjointement avec la Russie ?

L'Oppression de l'Allemagne date de la Paix de Westphalie. C'est là que la liberté de 20,000,000 d'âmes fut sacrifiée à celle de vingt quatre familles. C'est là que la prérogative la plus précieuse, celle de protéger le faible et l'impuissant fut arrachée aux Empereurs. Depuis cette Paix les Empereurs ne purent plus empêcher, que la plus part des Princes allemands n'opprimassent dans leurs territoires, les Villes, les États de Provinces et le peuple, qu'ils se devinrent des maîtres aussi absolus de leurs sujets, que jamais un Roi de France et un Sultan de l'Asie ne le fut.

C'est encore par cette Paix, que les Princes allemands ont reçu le droit absurde de faire des alliances hors de l'Allemagne sans la permission de l'Empereur. Un Prince allemand peut impunément, comme la Confédération de Sargowice, appeler des armées étrangères contre sa Patrie, il n'a qu'à écrire d'y prononcer le nom de l'Empereur et de l'Empire, et s'il le faisait, quel risque courrait-il avec des alliances étrangères puissantes contre le ban de l'Empire ?

Cette paix de Westphalie, par laquelle la France a rayé l'Allemagne du nombre des Empires respectables de l'Europe, et qui est si chère aux Princes, parce qu'elle protège leur Déespo-

forme, est garantie par la France et la Suède.
 La dernière garantie est insignifiante, depuis
 les traités sans plan de Charles XII; elle est même
 devenue entièrement nulle, depuis que la puissance
 prussienne s'est élevée entre la Suède et l'Al-
 lemagne, et la garantie de la France ne sera plus
 recherchée par les Princes Allemands, à cause de leur
 aversion contre les principes républicains. Par-
 là ces Princes se trouvant si fort embarrassés, que le
 Landgrave de Hesse Cassel de sa Convention de Prin-
 ces à Wilhelmsbad a déjà osé proposer, de sup-
 plier l'Impératrice de Russie de se charger de
 cette garantie.

Rien ne prouve plus fortement la faiblesse
 de l'Empire, que le propre aveu de ses Princes, qui
 après la pompeuse fédération teutonique avec le Roi
 de Prusse dont la puissance augmente tous les jours,
 ils ont encore besoin d'une garantie étrangère.
 On voit aussi bien se prouver plus clairement la mau-
 vaise volonté des Princes contre une bonne consti-
 tution, que ces tentatives de chercher leur garan-
 tie et sûreté ailleurs qu'auprès de leur Empereur
 & lui par eux mêmes.

L'Allemagne, sans compter les provinces pou-
 ssiennes et Autrichiennes, comprend un terrain de
 six mille huit cent mille quarrés, qui contient
 une population de 19,000,000. d'habitans. La
 Bavière, la Saxe, le pays d'Hannovre, les Elec-
 torats de Mayence de Trèves de Cologne, les
 principautés de Brunswick, Wurtemberg,

Hesse et Bade tiennent en tems de paix cent tren-
te deux mille hommes d'armées permanentes,
et quand il y a une guerre d'empire, et que est
to même Allemagne, à l'exclusion de l'Autri-
che et de la Prusse doit fournir pour un triple
70000 hommes, ils ne seroit pas complets en dix
ans. Ce n'est donc pas la force nécessaire pour
se défendre et se protéger qui manque à l'Empire
germanique, mais l'Esprit de Corps et une bon-
ne Constitution. C'est sa mauvaise constitution
qui bannit l'Esprit de Corps. Car elle laisse
aux Etats empires le choix, s'ils veulent tenir
avec l'Empire, ou avec la France, ou avec
l'Angleterre, la Prusse &c.

Princes endormis, quel secours votre sur-
te peut-elle recevoir par des garanties?
Si vous avec la trouver dans la garantie de
la France, vous vous êtes bien trompés.
Vous s'êtes que les instruments de la France
contre votre Patrie, comme Felix Potocki
et Branicki étaient ceux de la Russie con-
tre la leur. La France cache sa jalousie
contre l'Allemagne sous celle contre l'Autri-
che. Cette jalousie d'un côté, et de l'autre
l'Impuissance de la France de se donner le
Rhin pour limite, sans le consentement de l'Autri-
che, voila quels étaient vos véritables
garants. D'offrir à l'Autriche entre le May et
les Alpes autant de pays que la France en désirait
jusqu'au Rhin, cela n'estrait pas dans le plan des
Rois de France trop prudents pour cela.

Dans les traités de Weilan et d'Oliva l'indivisi-
 bilité de la Pologne est garantie par l'Autriche, par
 la France, par l'Espagne et par la Suède. La Porte
 est garante des traités d'Oliva, de Carlowitz, de
 Pruth et de Carlowitz. Autant de fois que la Prusse
 demanda quelque chose de la Pologne, Elle garantit
 ses possessions, cela se fit à Weilan se répéta
 en 1766 lorsque la Pologne enfin décerna le Roi de
 Prusse de titre royal et se répétâ en 1775 à l'oc-
 casion du premier partage. Jamais un empire
 eut en des garants plus puissants et plus nombreux
 que la Pologne. Elle avait un garant plus puis-
 sant et plus sûr, que ceux que j'écris de nombr
 c'est à dire l'intérêt absolu et général de toute
l'Europe, et pourtant elle fut trahie et démem-
 brée, et qui était-ce qui exécuta l'année passée
 son entière destruction? Ses garants et ses alliés
 Chaque Prince allemand devrait se donner la
 peine d'étudier les négociations politiques entre
 la Russie et la Pologne depuis 1764, pour im-
 primer profondément dans son cœur, comment les
 démarches de la Russie et Pologne furent
 par tout dirigées par un bon voisinage,
 par l'attachement d'une alliance sincère, par
 le zèle pour le tolérantisme par les vœux
 ardens pour le salut de la Pologne, par la pro-
 tection de sa constitution et de sa liberté;
 comment la Russie devint le garant de la libe-
 ré du culte des dissidents en Pologne, qui pen-
 de tems au paravant étaient excités par la

Russie et la Suisse à une rébellion punissable; comment le Cabinet de Petersbourg entamait des Confédérations en Pologne; comme il les déclarait toujours comme étant la partie la meilleure et la plus saine de la nation; comment il déclarait déjà pour telle la Confédération de Varsovie, lorsqu'elle n'était signée encore que par trois traités; comment il força à l'occasion du premier partage la Pologne à accepter une forme de Gouvernement dictée à Petersbourg; comment il la garantit pour ne jamais manquer de prétexte à l'oppression; comment les ennemis russes sous le prétexte de venir à cette forme de Gouvernement, gouvernaient absolument eux mêmes en Pologne; et comment la Russie avait par cette route d'un jour à l'autre le salut et la prospérité de la Pologne, jusqu'aux cessions imposées à une diète sans armes par des bayonnettes, et jusqu'au grand massacre de Prague.

2. L'Allemagne fera le second Tome de cette Histoire si tôt qu'elle rendra la Russie garante de sa Constitution. Alors on verra en peu d'années paraître de nouvelles fédérations politiques, d'Union de villes libres, de garanties de Culture nouvelles formes de Directoires de Cercles de nouveaux comités électoraux, de confédérations des états inférieurs contre les supérieurs, de Confédérations contre les Elections des Empereurs.

neurs faites par les Electeurs seuls, des admo-
 nitions de soustraire la Couronne impériale à la
 maison d'Autriche, et de la mettre sur une tête
 dissidente brandebourgeoise, et avec toutes
 ces belles choses des protestations sans fin
 pour la prospérité de l'Allemagne et pour sa
 liberté. Et quand tout cela ne suffirait pas
 pour embrouiller et bouleverser l'Allemagne
 de fond en comble, on cherchera entre les nombreux
 Cadets des maisons allemandes quelques mauvais
 sujets de Prusses, trois à quatre suffiront, on
 les placera dans l'armée Russe, on les avancera
 on les payera, et on les enverra à Seer, pour y
 faire une confédération archi-germanique sous
 la protection de la Russie. Alors Messieurs
 Allemands! mettez en activité tous vos sept mille
 faiseurs de livres, je parie qu'ils ne pourront pas
 prouver, que la partie la plus éclairée, la plus saine
 et la plus nombreuse de la nation germanique
 ne se fide pas auprès de la Confédération de Seer.

Et à quel autre but la garantie de la Confé-
 dération germanique servirait elle bien à la Rus-
 sie, qui n'est jalouse de l'aggrandissement d'au-
 cune puissance, qui lui permet d'abreprendre
 la plus grande part? La Russie ne fut que
 trop bien, que la Pologne, la Suède et le Danemarck
 doivent être acquis, par la destruction de la Polo-
 gne, que les Etats allemands les plus voisins de
 la Pologne ne pouvaient point de fait le voi-
 sinage de la Russie; que toute l'Europe de =

teste ce dernier partage, également dans son effort, dans sa forme et dans ses moyens, la Russie possède donc cette rapine avec rapine avec inquiétude et crainte. Elle n'a pour la défendre qu'un seul bon allié, le Ca-Brigand. Mais sa politique n'est plus cachée, quand on en a besoin, il faut lui donner, est-il payé il faut encore bien regarder, s'il tiendra parole. La Pologne est entièrement partagée, le tout de l'Allemagne est venu, pour en faire des dons, ce qui sous tous les rapports est plus commode, et plus gracieux que de garantir.

Les Princes allemands pourraient ils bien proposer tout à fait, que la Russie de puis quelques mois déjà, pour empêcher en Allemagne comme en Pologne que les maximes dangereuses des Français ne s'y repandent, propose de partager l'Allemagne en trois parties, dans l'Allemagne septentrionale, qu'elle offre à la Prusse pour quelques nouveaux services à rendre; dans l'Allemagne méridionale, qu'elle veut donner à l'Autriche, et dans une dernière qui sera composée de la Saxe et de la Saxe, et qui pour le moment servira de barrière.

Les Princes allemands pourraient ils ignorer entièrement, que la Russie commença ces prétensions non seulement amicalement, mais qu'elle menaçait en cas de refus de les faire accepter par la force et celle de la Prusse?

L'Autriche que peut-Elle y faire? Doit-Elle, pendant que tout le fardeau de la Guerre avec la France pèse seul sur ses épaules s'embrouiller dans une seconde guerre contre la Russie? Doit-Elle préférer la perte d'une autre grande Province à la Couronne héréditaire de l'Allemagne méridionale? Après avoir tant perdu, doit-Elle se défendre de toucher à l'Allemagne méridionale, pendant que la Russie et la Prusse s'affermiront dans la possession de la Pologne et de l'Allemagne septentrionale?

Le premier, et le plus urgent des Intérêts de l'Empire est de sacrifier avec reconnaissance pour son Empereur, comme il s'est sacrifié pour lui, de s'attacher à lui, le plus fermement que possible, pour anéantir à jamais les projets de partage septentrionaux. —

Que l'Allemagne entre en négociation avec la France, mais que son premier effort soit de reconnaître la France, que cette guerre est la ruine de toute l'Europe, non pas par le Gaoisisme actuellement terrassé, mais en laissant subsister le Moscovitisme, beaucoup plus durable le tems de ses ravages; que l'Empire persuade à la France que l'Europe entière sera perdue si la France prolonge la guerre par des prétentions trop fortes, si Elle ne se hâte pas de gagner le dernier pied de terre de l'Europe pour la sauver conjointement avec lui. — cc

Et si l'Allemagne voit son danger actuel imminent et excessif encore une fois éloigné, qu'elle fasse alors l'examen de sa constitution intérieure, qu'elle se persuade que toutes les confédérations autocratiques qui viennent de Berlin, ne sont que des préparations artificiellement projetées d'un partage futur de l'Allemagne, ainsi que la confédération de Targowice précède celle de la Pologne.

Quand le danger présent sera passé, alors les Etats de l'Allemagne devraient à l'exclusion de ceux dont les rapports étrangers sont plus grands que ceux avec l'Allemagne, s'assembler, projeter une meilleure constitution du système fédératif de l'Empire et présenter cet ouvrage à la sanction de l'Empereur et de l'Empire.

La Prusse.

J'ai déjà parlé de l'affreuse politique de cette puissance plus souvent que mon Cœur n'eût désiré le faire: son intérêt est clair.

La Prusse a eu perdu l'Autriche ses Pays-Bas, elle a fait elle-même un grand Autriche en Pologne. L'alliance entre la France et l'Autriche, qui seule mettrait des bornes à tous les projets prussiens d'agrandissement est déchirée. La somme des possessions de la Prusse qui avant cette guerre était en proportion de celle de l'Autriche comme un à trois,

est maintenant en proportion d'un à deux, et la population prussienne a gagné de la proportion d'un à quatre avec l'autriche celle de deux à cinq. Voilà des gains très importants.

La Prusse souhaite à présent la Paix, parce qu'elle a gagné tout ce qu'elle envisageait pouvoir gagner par cette guerre, et que la continuation de la guerre affaiblit ses forces, dont elle a besoin pour protéger ses rapines en Pologne.

Elle souhaite la paix pour acquérir des traités et des alliances qui lui garantissent ce but, fin. Elle voudrait faire la paix de manière que la guerre continuât entre les autres puissances, et que la Russie fut forcée de retrograder, car ce voisinage lui semble très gênant.

Comme la Prusse se rejoindrait si la Porte, le Danemark et l'Espagne tombaient sur la Russie, la Prusse offrirait à ces puissances son alliance contre la Russie, à condition qu'elles lui garantissent sa part de la Pologne. Elle aperçoit que la Russie se fit jour, Elle aurait une occasion de se passer du côté de la Russie et comme cela sert à condition de recevoir une plus grande part en Pologne, ou pour la cession du Holstein. A ces la Prusse pourra aussi faire d'abord avec la France une alliance contre l'Autriche et lui offrir de la raccommoder avec la Russie.

Si tout va à la débâcle en Europe, on se sentira en guerre en Prusse. On vit en attendant le jour la journée.

Le Danemark, La Suède.

A quoi bon de dire un mot pour éclairer sur leur Intérêt, ces puissances, qui ont agi dans toute guerre avec tant de sagesse et de justice, qui se apercevoient très bien de leur danger, comme et de celui de toute l'Europe, qui en supprimant si sagement leurs anciennes et vaines jalousies sur rissent plus étroitement de jour en jour? La Prusse les flatte aujourd'hui, mais Elles n'oublient pas comment la Prusse a traité son allié la Pologne, comment à toutes ses offres Elle met en avant la garantie de toutes ses rapines, comme Elle convoite la Poméranie Suédoise, comme Elle cherche à acquiescer par un trac le cheklenbourg, et comme Elle ambitionne de posséder les embouchures de l'Elbe, comme celle de l'Adel, de la Vistule et du Niemen. Le Danemark et la Suède ont bien besoin d'alliance contre la Russie, mais d'alliances incorruptibles.

La Porte.

Le danger est le plus grand si la Russie reste en possession de la Pologne méridionale aussi fertile, qui lui ouvre tous les chemins de la Turquie, et que la Russie a le dos couvert par la Prusse. Il est de l'Intérêt et du devoir de la France d'éclairer la Porte la dessus, de lui inspirer de l'énergie et de l'activité, de la

de régler dans l'emploi de ses moyens très suffisants.
 C'était bien une grande imbecillité de la Porte,
 qu'elle n'ait pas frappé son coup, avant que
Le Grand, le saint Kosciusko, le Decimo
 de notre siècle tomba.

La Hollande.

Le petit état, qui pendant toute cette guerre
 ne n'a pas eu de liberté politique, a donné
 à la France un plus grand triomphe dans l'opinion
 publique que dans la gloire militaire.
 La France avait en Hollande un parti, qui
 s'était spontanément formé, et qui lui était des
 longtemps attaché. La Russie avait contracté
 en Pologne la haine de toute la Nation, et pour
 pouvoir se venter de l'attachement d'une faction,
 il lui fallut acheter des traîtres. Les armées
 françaises marchèrent en Hollande, accompa-
 gnées des patriotes Hollandais. Les Hordes des
 Cosaques Russes protégèrent les Traîtres achetés
 contre la glaive vengeur de la Nation.
 Les Français firent en Hollande la Guerre
 à des soldats armés. Les Russes pillèrent et brû-
 lèrent en Pologne des villages sans défense,
 avant et pendant qu'ils se battaient avec les
 armées polonaises. Les soldats français vain-
 quirent et remirent l'Épée dans le fourreau.
 Les armées Russes vainquirent et satisfirent ar-
 près la victoire leur soif sanguinaire en fa-

criant des femmes et des enfans; elle massacra
 crurent de sang froid, après la défaite des armées
 polonoises, après avoir déjà forcé Prague, tout ce qui
 était vivant, massacrèrent ainsi quatorze mille
 hommes sans armes. Les armées françaises firent
 leur entrée à Amsterdam, des réjouissances pu-
 bliques les entourèrent, des cris d'allégresse
 remplirent les airs; le peuple hollandais recon-
 naissant s'empressa à l'exci de reconserver ses
 vainqueurs et sauveurs, de leur procurer du re-
 pas et de l'aïssance. Tamerlan. 1700
1700 entra à Carsovie avec ses armées, un
 nuage suffoquant du sang qui fumait encore
 à Prague les précédés et le silence du désespoir
 craintif les entouré, on n'entendit que des
 des homicides, et chaque pas fut compté; Car-
 sovie, qui n'a ni portes ni clefs reçut ordre
 de faire faire une clef, pour la présenter à Su-
 worow; Carsovie où les habitans oppressés et
 faisoient forcés de se fermer dans leurs cœurs leur
 deuil profond; Carsovie où chaque habitant
 avait à chercher à Prague dans les manceaux
 de cadavres un parent ou un ami, pour procu-
 rer à ses restes un endroit de repos. Carsovie
 devait affecter de la joie. Ne jouissez- vous,
 dirent les Barbares, ou nous vous massacrons,
 et Carsovie sourit noïtra la joie forcée
 d'un cœur oppressé et remit avec frissonnement
 à Suworow l'assurance gracée en or bien
 répétant qu'il était un Sauveur.

Pichegoue, héros humain fit des capitulations en Hollande, et les tint. Suworow l'homicide promis avant son entrée à Warsovie la sûreté des personnes et de propriétés à tout le monde et spécialement aux membres de la régence; peu de semaines après il fit traîner dans la captivité le Roi, et ces hommes généreux: Sgrace Potocki, Jude Kostowski, Zabozewski, Gubanski, et beaucoup d'autres; il en voyait encore tous les jours des hommes dans les prisons, et respecte sa parole au point que le sang humain et les larmes. La France fit la conquête de la Hollande et se toucha pas à son gouvernement intérieur, la traita comme un état allié et ami. La Russie fit la conquête de la Pologne et l'opprima, la partagea, la détruisit. La France est une puissance conservatrice, la Russie une destructrice. La France mérité la confiance de l'Europe, la Russie son éloignement. La quelle de ces deux puissances s'est conduite plus sagement, plus considérablement à ses propres intérêts? La France en se conquérant un allié, qui par reconnaissance retrouvera aucun effort trop onéreux pour contribuer au rétablissement de la France? ou la Russie en tenant enclainée toute une Nation outragée, excitée par les mânes de ses frères massacrés, en craignant tous les jours des Vêpres Siciliennes bien méritées? Qui pourrait encore demander?

La Conservation de la Hollande intéresse toute l'Europe. J'ajoute aux raisons connues une qui ne mérité pas moins d'être observée. Les Négocians Hollandois gagnent plus par une bonne économie que par le gain proprement dit, du Commerce. Ils font des esclaves de leurs Affaires, en conséquence ceux de toute l'Europe. On trouve chez nos Hois travaillants dans leur Comptoir, long temps après le coucher du soleil, quand dans d'autres de Commerce, des négocians beaucoup moins riches, se frouvent déjà aux tables de Pharaon. Cet esprit d'oré, de travail, d'épargne et d'ordre, d'honnêteté et de Loyauté, qui seul à Amsterdam fait la réputation d'un négociant, est unique en Hollande, et agit de là sur toute l'Europe par l'influence de la Hollande et surtout le Commerce du monde. Si la Hollande perd cette influence sur nos affaires, le Commerce dégénérera par tout en rapine, en usure et tromperie, et il perdra encore plus, par l'immoralité que par la pagration des Caisses Hollandoises. Au reste l'intérêt politique de la Hollande est facile à déterminer, ses buts sont pureté sur mer, pureté sur le Continent. Elle doit se déliorer de la dépendance de l'Angleterre, Elle doit employer toute ses forces pour sa marine, pour être de nouveau en Europe, ce qu'elle était avant la Paix d'Ulrecht. Son Commerce de la Baltique lui indique de s'allier avec la Suède et le Danemark.

marc, de se confier jamais à la p^{te} de la Bo-
 loque, pas même à son éloignement de la Baltique.
 Dans le Continent ce n'est que la Prusse, qui a des
 prétensions sans fin à la charge de la Hollande,
 qui en achète même, quand Elle en manque. La
 Hollande sans alliés peut bien sur le Continent se défen-
 dre quelque tems, mais jamais se protéger avec sui-
 te. Elle est assurée contre la Prusse, si l'Autriche
 et la France la protègent. Cette protection ne doit
 jamais être à charge aux protecteurs. La Hol-
 lande doit réfléchir, comment Elle peut recompen-
 ser la protection dont Elle a besoin.

La France, si Elle épuise la Hollande, par
 des réquisitions, se blesse Elle même. La Hollande
 est si endettée par sa mauvaise mauvaise admini-
 stration antérieure qu'Elle aura terriblement à tra-
 vailler pour se rétablir. Si la France trouble
 ses efforts, qui ne sont pas insurmontables à lin-
 duffrie unique des Hollandais, la Hollande sera
 perdue pour l'Europe et pour la France. Si la
 France pouvait faire avec la Hollande une
 alliance purement défensive y garantir sa nou-
 velle forme de Gouvernement et sa neutralité si
 la Hollande pouvait réussir à faire reconnaître
 sa neutralité, que l'Europe devrait respecter pourtant.
 D'après le droit des gens, la Hollande pourrait en-
 core se tirer d'affaire, et Elle pourrait dans son tems
 aidé la France dans le rétablissement de son com-
 merce et de ses finances, ce qui doit être le plus

beau secours, que la France peut prétendre de la Hollande.

Que la Hollande, quand Elle confiera dans ses annales la conduite actuelle des Français dans ses Villes, mette à côté d'elle les boucleries des Russes à Prague, et qu'Elle soit reconnaissante.

La Pologne

Ancien et respectable Etat, que chaque Citoyen en politique propose follement pour exemple de toute extravagance, sans reconnaître, que la force étrangère, qui l'opprima depuis un siècle, est la véritable et la seule source de la corruption morale et politique! Ancien boulevard de l'Europe contre les Choscowites, tu sortiras de ton tombeau! Et le reste des Amis, qui se peuvent pas l'abandonner entièrement. Ne te précipite pas de nouveau par une juste et sainte insurrection! Mais, quand le jour viendra, qui l'appellera, alors écris sur tes étendards tous les meurtres que la Russie et la Prusse ont commis contre toi, écris-y tous les perfides traités de Weplau jusqu'à ychara 1790. N'oublie jamais la potence d'Inowraclaw. Prague et Macchesire —: Voilà le mot, l'ordre et de patiemment, ces deux mots se diffèrent de toutes les règles du droit des gens. Et les prononcent chaque barbarie s'est permise contre les ennemis. Oui je suis Polonais! Encore aujourd'hui je me fais une gloire de ce titre d'un homme libre.

Peut-être que mes cheveux blancs verront plus le jour de notre vengeance sacrée. Mais j'ai des fils et des neveux. Ne les ai-merés au bord de cette même Vistule, qui arrose Prague et Broocraclaw, là, ils m'ont juré de défendre la Patrie et la Sainte religion, là ils m'ont jurés une vengeance éternelle contre les meurtriers, ils m'ont jurés de jamais accorder la Paix ni aux Moscovites ni aux Prussiens, et d'ex tirer ces Barbares de la terre tant qu'ils auront des bras et des armes. Qui conque est digne de nom polonois, qu'il se lève et fasse le même!

Et quand un jour ma Patrie, mon paradis, tu auras fini le grand combat sanglant prochain et inévitable, alors regarde autour de toi, cherche un Prince bon, brave et sage, issu d'une maison qui puisse le protéger lui et toi, donne lui la Couronne héréditaire, et sous sa conduite personnelle cherche des Alliances contre la Russie et la Prusse. Commence par être qualifié de chose, et tu pourras espérer de le trouver facilement. Les Mines de Sobieski parleront pour toi à Vienne et la propre Sureté à Stockholm et à Copenhague.

Base D'une Paix Durable.

C'est ainsi que le Citoyen Boiffy d'Anglas a non à la seconde partie de son discours; Mais il a peu fait pour son exécution.

Si l'on peut négocier avec la France? qui pourra en douter, quand on prétend, qu'on peut

après le second partage de la Pologne traiter avec le Roi de Prusse?

Si la forme actuelle du Gouvernement de la France permet de compter sur la durée de ses traités? Quelle ridicule question! que fait à l'Europe la stabilité ou l'instabilité des Régens de la France? une Assemblée nationale ne meurt pas dans la nuit. mais un Monarque peut être assassiné par une indignité dans une heure. Nous avons eu à Constantinople des révoltes au sérail, qui ont changé les Sultans dans une nuit. Nous avons vu mourir Pierre III dans peu de jours aux hémorroides. Gustave III tomba aussi inopinément par le coup d'un Assassin. Tous ces accidens ne frappent pas une Convention nationale rombrée. Les Souverains et Régens changent souvent et soudain, les Empires restent.

Toutes ces questions préliminaires et secondaires ne méritent pas un moment d'attention. Au reste le Congrès de Vienne, la Paix avec la Sardaigne, les évènements de la Hollande et les Ambassades de la Suède et du Danemarck, de Venise de Gênes, de l'Amérique et de la Suisse et de la Pologne résidentes à Paris ont suffisamment décidé toutes ces questions accessoires.

Quelle base d'une paix durable le Citoyen Boissy d'Anglas nous a-t-il tracés? Je cherche, je cherche et je n'en trouve qu'une seule.

"les dangers passés de la France" dit-il, "la
 "nécessité de rendre le retour impossible,
 "les exhortations du Ligeur maraîche, qui voulait
 "l'évacuer et qui a porté son moment la dépopulation
 "dans le cœur de la France, le dessein de la
 "convocation d'un manifeste par ces citoyens de
 "leurs sacrifices, le dessein fin d'être de rendre la
 "Paix solide et durable, obligent la France à
 "étendre ses frontières, à se donner de grands
 "fleuves, des monts agues et l'Océan pour limi-
 "tes et à garantir ainsi l'avance et pour une
 "longue suite de siècles de tout enrichisse-
 "ment et de toute attaque. A ce point les
 "puissances de l'Europe peuvent compter
 "sur une Paix inviolable et sur des alliés
 "courageux, qui sauront bien le dégager
 "du poids de ces deux colosses téméraires, qui
 "voulent s'arroger dans leur coupable dessein
 "tout à la fois l'empire de la terre et des mers.

La franchise de cette déclaration louable.
 Le traité de Paix sont les affaires les plus im-
 portant des peuples; aucune raison valable ne
 peut condamner un intérêt aussi grand à la mani-
 gance secrète de quelques peu de têtes; chaque
 homme éclairé devrait plutôt avoir la faculté
 et l'occasion de offrir son avis.

La première moitié de cette déclaration est
 une exposition fort juste de l'intérêt politique

de la France.

Mais chaque Etat, et principalement l'Autriche peut réciproquement les mêmes paroles. Elle a autant de droit et d'obligations que la France à dire:

« ces terres passées, la pente de la Flandre, celle
 « de la Lorraine, de l'Alsace, de la Sicile, des
 « Pays-Bas, sans faire mention de l'Autriche, Monar-
 « chie Espagnole; mon grand devoir de réincor-
 « porer à mon Empire les provinces, qui en sont
 « injustement démembrées. La nécessité de veur
 « dre impossible le retour de tels malheurs;
 « l'exemple de la perfidie qui détruisit l'Union
 « pragmatique, garantie par toute l'Eu-
 « rope, qui a porté la défolation dans le
 « de mon Empire et en a arraché même une
 « partie importante; de devoir indemnifier mes
 « peuples de leurs sacrifices; le désir sincère de
 « rendre la Paix solide et durable; tout cela m'o-
 « blige à étendre mes frontières, à me donner de
 « grands fleuves, des montagnes et la mer pour li-
 « mites, et à me garantir ainsi d'incursions, et pour
 « une longue suite de siècles de tout envahissement
 « et de toute attaque. A ce prix la France
 « peut compter sur une Paix inviolable avec
 « l'Autriche et l'Europe sur une protection plus
 « faite et courageuse de sa Paix générale. ce
 « la France com-ent veut. Elle compte sur une
 « paix sincère, si Elle est éternisée dans le cœur de ceux
 « avec lesquels Elle va la faire, les regrets d'une

peut-il être possible? Frédéric II s'agit qu'il a regardé, n'a fait aucune acquisition juste, elles furent toutes des usurpations. Un usurpateur comment peut-il s'imaginer, après avoir commencé par violer les traités, les alliances et le droit des gens, que les alliances et les traités, qu'il se procure après la force, pour avoir approuvé et confirmé ses usurpations, soient plus sacrés que ceux qu'il viola par ces mêmes usurpations.

Frédéric ne se mit-il pour lui-même dans le cas, de ne point compter absolument sur la fédération fédérative, et de mettre la sicane uniquement dans la mobilité permanente d'une armée, dont le nombre surpassait de beaucoup les forces de son Etat? — Cette conviction intérieure

de la Prusse, en jetant au tour d'Elle des regards sur ses possessions, considérant que le Duché de Clèves, la Prusse orientale, la Poméranie antérieure, la Prusse occidentale et méridionale, la Silésie, la conviction que toutes ces provinces sont des possessions usurpées par des violences, n'est elle pas la source de l'éternelle inquiétude, de la méfiance et de la censatibilité de la politique prussienne?

La France actuellement affaiblie, veut-Elle se mettre par des conquêtes envies dans le même cas malheureux d'un brigand forcé à veiller nuit et jour sur ses rapines? La France peut-Elle s'imaginer un seul moment, que sans le consente-ment et la coopération de l'Autriche Elle pourra être active pour le salut de l'Europe?

Posons que l'Europe consentir, que la France se donne
 de nouveaux fleuves, desmers et des montagnes pour
 limites, et qu'elle fasse cela aux dépens d'autres Etats —
 car jurement elle n'a pas l'intention de retrograder
 jusqu'en Rhone & à la Saone — posons donc que
 l'Europe veuille consentir à un aggrandissement au-
 si important de la France, comment l'Europe peut-
 elle être persuadée que la France se passe de la République
 à une monarchie? alors la transition
 d'une monarchie au Despotisme sera d'autant plus
 rapide, que l'étendue de la France sera devenue
 plus grande. Et qu'on imagine alors un audacieux
 Charles XII sur le trône de France, & l'Europe sera de
 nouveau précipitée dans les Calamités & le Carage.
 Tous les sermons cirimonieux, chaires de la
 Coraestion: ne tranquillisent point contre inquietude.
 la Cie d'un Etat, comme je Vous l'ai déjà
 dit, dure mille ans, et si elle est longue quinze
 cent. C'est aussi loin dans l'avenir que l'Europe
 doit regarder, quand Elle veut vous faire des sa-
 crifices aussi importants.

Toujours, tant que Louis XIV ne l'eût pas for-
 cé à une présomption contraire, l'Europe avoit
 cru la France le pilier de sa liberté. Mais je
 Vous ai prouvé plus haut que l'Europe a bati
 aut aut de se joindre second pilier, qui est l'Aut-
 triche, & Vous savez de l'Architecture, que
 si deux piliers ne sont pas également assurés,
 l'édifice pese sur un seul, l'écrase, et s'écrou-
 le.

Accordé donc, que Vous avez très bien
 exposé votre Intérêt, il faut y ajouter, qu'il

est de ce même intérêt, que vous acqueriez, font
 ce que vous voulez acquerir, d'une telle ma-
 nière, que celui qui doit vous céder quelque
 chose, soit indemnisé, et que particulièrement
 l'Autriche ne garde pas un germe secret de
 courroux contre vous.

Et la seconde moitié de votre déclaration,
 votre promesse de vouloir à ce prix courageu-
 sement dégager l'Europe de ses deux ennemis,
 pardonnez à la franchise du Vieillard, qui
 rougirait d'une flatterie, cette promesse est
 une sanfaronnade, tant que vous n'êtes
 pas sur, d'avoir affranchi l'Autriche de l'ém-
 barras, qui la force pour le moment d'être in-
 active pour le salut commun de l'Europe. Vous
 pouvez faire naître mille brouilleries dans
 les affaires de l'Europe si contre votre intérêt
 et celui de l'Europe vous vous alliez avec
 la Prusse; mais sans l'assistance de l'Autriche
 vous ne ferez rien de bon, pas le moindre bien.

Suivez vos démarches donc vers la Paix,
 tant que vous n'aurez pas reconcilié l'Autriche
 qui a beaucoup d'offenses à vous reprocher,
 soit des précipitations et des imprudences.

La reconciliation de l'Autriche est votre
 affaire, ce vous qui devez en faire le pre-
 mier pas, et des propositions conformes auant
 à l'intérêt de l'Autriche qu'à l'otre.

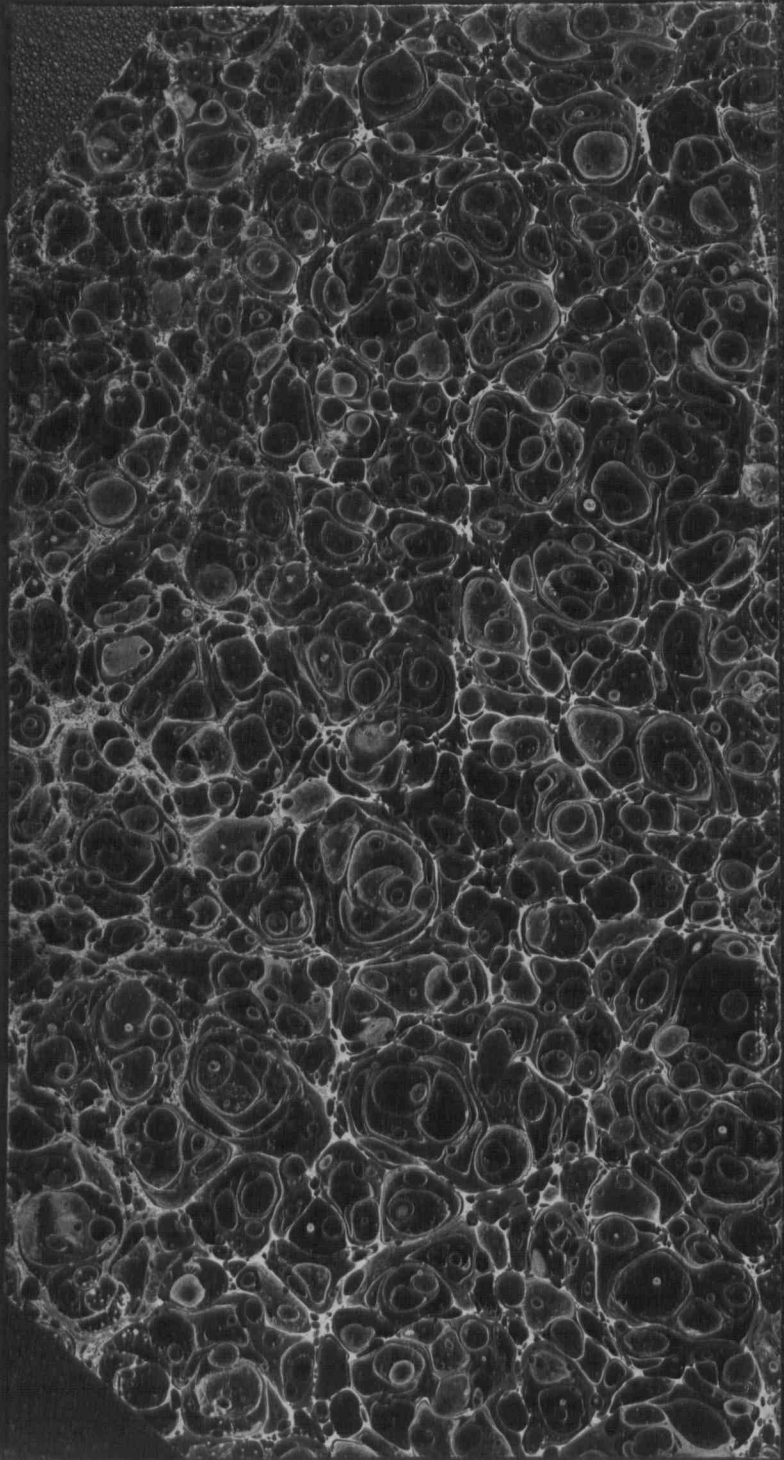
Quelles doivent être ces propositions.
 Vous avez assez d'hommes à talents, pour vous

les fournir. D'ailleurs Elles sont très-évidentes,
 une analyse mure de l'intérêt général de l'Eu-
 rope les fait ressortir et si l'on s'adresse au
Vieux Syracus l'honneur de faire distribuer
 aux membres de la Convention cette épître,
 il osera assez-tôt vous en adresser une se-
 conde.

Que le salut de l'Europe l'aus guide. ce
 n'est que lui, qui puisse garantir la Conser-
 vation et le bonheur de la France.

Fortez - Vous bien!

En Jarmatic, au Mars, au si l'on vous voulez
 au Ventose 1795.



Skanowanie i opracowanie graficzne na CD-ROM :



ul. Krzemowa 1

62-002 Suchy Las

www.digital-center.pl

biuro@digital-center.pl

tel./fax (0-61) 665 82 72

tel./fax (0-61) 665 82 82

Wszelkie prawa producenta i właściciela zastrzeżone.

Kopiowanie, wypożyczenie, oraz publiczne odtwarzanie w całości lub we fragmentach zabronione.

All rights reserved. Unauthorized copying, reproduction, lending, public performance and broadcasting of the whole or fragments prohibited.